



Éléments financiers

Comptes consolidés

- 57 Rapport de gestion du Groupe
- 57 – Activité et résultats du Groupe
- 60 – Activité et résultats des métiers
- 68 Gestion des risques
- 79 Ratios réglementaires
- 81 États financiers
- 86 Notes annexes aux comptes consolidés
- 124 Rapport des Commissaires aux comptes sur les comptes consolidés

Comptes sociaux

- 125 Rapport de gestion de la Société Générale
- 127 États financiers de la Société Générale
- 129 Résultats financiers de la société au cours des cinq derniers exercices
- 130 Tableau des filiales et participations
- 137 Rapport général des Commissaires aux comptes sur les comptes annuels
- 138 Informations sur le capital
- 142 Principaux mouvements ayant affecté le portefeuille-titres en 2000
- 144 Activités des principales filiales et affiliées

Rapport de gestion du Groupe

ACTIVITÉ ET RÉSULTATS DU GROUPE

Analyse du bilan consolidé

(en Md EUR au 31 décembre)

	2000	1999 ⁽⁴⁾	Variation %*
Actif			
Emplois de trésorerie et interbancaires	28,0	23,7	18,3
Crédits à la clientèle	148,5	132,8	11,9
Opérations sur titres ⁽¹⁾	183,7	193,8	- 5,2
<i>dont titres reçus en pension livrée</i>	<i>56,2</i>	<i>59,9</i>	<i>- 6,1</i>
Placements nets des compagnies d'assurance	32,6	28,3	15,2
Autres comptes financiers	58,1	52,0	11,5
<i>dont primes sur instruments conditionnels</i>	<i>30,4</i>	<i>20,9</i>	<i>45,5</i>
Valeurs immobilisées	5,0	4,9	1,9
Total actif	455,9	435,5	4,7
Passif			
Ressources de trésorerie et interbancaires ⁽²⁾	96,8	90,9	6,4
Dépôts à la clientèle	123,7	116,4	6,3
Dettes obligataires et subordonnées ⁽³⁾	27,8	23,0	20,5
Opérations sur titres	93,6	109,9	- 14,8
<i>dont titres donnés en pension livrée</i>	<i>62,9</i>	<i>69,5</i>	<i>- 9,5</i>
Provisions techniques des compagnies d'assurance	32,0	27,8	15,0
Autres comptes financiers	65,1	53,3	22,0
<i>dont primes sur instruments conditionnels</i>	<i>30,6</i>	<i>22,9</i>	<i>33,6</i>
Fonds propres et FRBG	16,9	14,2	19,5
<i>Fonds pour risques bancaires généraux</i>	<i>0,4</i>	<i>0,4</i>	<i>NS</i>
Intérêts minoritaires	1,5	1,1	37,8
Actions de préférence	1,3	0,8	70,7
Capitaux propres part du Groupe	13,7	11,9	15,0
Total passif	455,9	435,5	4,7

* Variation calculée à partir des montants en M EUR.

(1) Y compris les titres reçus en pension livrée antérieurement classés en emplois interbancaires.

(2) Y compris les TCN émis antérieurement classés en dettes représentées par un titre.

(3) Y compris les TSDI.

(4) Montants retraités par rapport à la présentation adoptée dans les rapports 1999 pour intégrer les conséquences de l'application du règlement 99-07 du Comité de la réglementation comptable.

L'application de la nouvelle méthodologie des comptes consolidés, à partir du 1^{er} janvier 2000, s'est traduite par l'intégration globale de sociétés auparavant consolidées par mise en équivalence compte tenu de leur activité. Il s'agit notamment de sociétés d'assurance (Sogécap, Sogessur...) et de promotion immobilière (Sogéprom).

De plus, au cours de l'année 2000, le Groupe a intégré globalement des filiales africaines (auparavant mises en équivalence) suite à une prise de participation supplémentaire.

Les principales évolutions du bilan consolidé sont les suivantes.

- Les crédits à la clientèle s'élèvent au 31 décembre 2000 à 148,5 Md EUR, en progression de 12 % par rapport au 31 décembre 1999, dont 10 % à périmètre constant. Cette évolution traduit :

- la croissance des encours sur les particuliers de 6 %, tirée par les crédits à l'habitat qui progressent de 9 % sur la période,

- une progression de 7 % des crédits aux entreprises et le développement du crédit-bail (+ 10 %).

- L'encours des dépôts de la clientèle s'élève à 123,7 Md EUR au 31 décembre 2000. Il progresse de 6 % par rapport au 31 décembre 1999 (4 % à périmètre constant), essentiellement tiré par la croissance des dépôts à vue (+ 18 %). La croissance des dépôts à terme (+ 3,7 %) est compensée par la baisse de l'épargne à régime spécial (- 3,5 %).

Le portefeuille-titres s'élève à 183,7 Md EUR en diminution de 5 %. Cette baisse recouvre une forte diminution du portefeuille obligataire (- 11 %) ainsi que des titres reçus en pension livrée (- 6 %) et une progression de 3 % du portefeuille actions traduisant l'augmentation des activités commerciales et d'arbitrage des opérations de marché.

Les capitaux propres part du Groupe s'élèvent à 13,7 Md EUR au 31 décembre 2000 contre 11,9 Md EUR au 31 décembre 1999, en progression de 15 %. Cet accroissement provient :

- à la hausse :

- des augmentations de capital : + 0,2 Md EUR, résultant de l'augmentation de capital réservée aux salariés et détenteurs de *stock-options* ;

- du résultat de la période : 2,7 Md EUR ;

- à la baisse :

- des rachats d'actions opérés sur l'exercice pour 0,5 Md EUR (ce qui porte à 0,8 Md EUR le montant des rachats opérés

depuis le lancement en septembre 1999 du programme de rachat de 2 Md EUR) ;

- du dividende distribué au cours de l'exercice 2000 (0,6 Md EUR).

Après la prise en compte du fonds pour risques bancaires généraux (0,4 Md EUR), des intérêts minoritaires (1,5 Md EUR) et des actions de préférence (1,3 Md EUR), les fonds propres globaux s'élèvent à 16,9 Md EUR.

Ils contribuent à un ratio international de solvabilité de 12,5 % au 31 décembre 2000. La part des fonds propres durs (Tier one) représente 8,9 % (sur un total de 165 Md EUR d'engagements pondérés) contre 7,6 % au 31 décembre 1999.

Analyse du compte de résultat consolidé

(en M EUR)

	2000	1999*	Variation %
Produit net bancaire	13 799	11 409	21
Frais de gestion	(9 654)	(8 284)	17
Résultat brut d'exploitation	4 145	3 125	33
Dotations nettes aux provisions	(753)	(723)	4
Résultat d'exploitation	3 392	2 402	41
Résultat sur actifs immobilisés	941	939	NS
Résultat des sociétés mises en équivalence	31	61	- 49
Résultat extraordinaire	(70)	(151)	- 54
Amortissement des survaleurs	(60)	(37)	62
Charge fiscale	(1 357)	(1 148)	18
Résultat net	2 877	2 066	39
Intérêts minoritaires	(179)	(86)	NS
Résultat net part du Groupe	2 698	1 980	36
ROE annualisé (%)	22,4	19,1	

* Montants retraités par rapport à la présentation adoptée dans les rapports 1999 pour intégrer les conséquences de l'application du règlement 99-07 du Comité de la réglementation comptable. Hors opération SG Paribas.

Le résultat net de l'année s'élève à 2 698 M EUR, en progression de 36 % par rapport au 31 décembre 1999. Le ROE annualisé du Groupe est également en progression : 22,4 % sur l'année 2000 contre 19,1 % en 1999.

Cette performance traduit la croissance continue de l'activité de l'ensemble des métiers et l'amélioration de la rentabilité récurrente du Groupe.

Résultat brut d'exploitation

Le PNB s'élève à 13 799 M EUR, en progression de 21 % (+ 16 % à périmètre et taux de change constants). Il est tiré notamment par les commissions (+ 26 %) qui représentent 36 % du PNB, contre 34 % sur l'année 1999.

Les frais de gestion sont en augmentation de 16,5 %. À structure et taux de change constants et hors incidence des rémunérations variables, la progression s'élève à 5 %, ce qui traduit la croissance des volumes d'activité de tous les métiers et les importants investissements organiques de l'année 2000.

Le RBE atteint ainsi 4 145 M EUR, en progression de 33 % (+ 25 % à périmètre et taux de change constants) par rapport au 31 décembre 1999.

Charge du risque

La charge du risque s'élève à 753 M EUR, en légère augmentation (4 %) par rapport à l'exercice précédent.

Cette évolution traduit :

- un risque domestique historiquement bas à 29 points de base (contre 32 points de base en 1999) ;

- un niveau de risque en hausse dans la Banque de financement et le réseau de détail à l'étranger.

Résultat sur actifs immobilisés

Le résultat sur actifs immobilisés s'élève à 941 M EUR au 31 décembre 2000, stable (+ 0,2 %) par rapport à la même période de 1999.

Ce résultat enregistre les plus-values dégagées sur le portefeuille de participations industrielles ainsi que lors de la cession de la deuxième tranche du Crédit du Nord à Dexia (10 %) et de l'introduction en bourse de Fimatex.

Charge fiscale

La charge fiscale atteint 1 357 M EUR, correspondant à un taux effectif d'impôt de 32 % (contre 36 % en 1999). Cette amélioration provient d'une modification de la structure du résultat taxable et de la réduction du taux d'impôt en France.

Résultat net

Au total, le résultat net part du Groupe s'élève à 2 698 M EUR, soit un bénéfice net par action de 6,79 euros (+ 38 % par rapport à l'année 1999).

ACTIVITÉ ET RÉSULTATS DES MÉTIERS

Détermination des résultats

Principes généraux

Les comptes de gestion de chaque pôle d'activité sont établis en concordance avec ceux du Groupe afin de :

- déterminer les résultats de chacun des pôles d'activité comme s'il s'agissait d'entités autonomes ;
- donner une image représentative de leurs résultats et de leur rentabilité au cours de l'exercice.

Sauf indication contraire, les principes et méthodes comptables retenus pour la détermination de ces résultats sont ceux définis au niveau du Groupe.

Les pôles d'activité retenus correspondent aux trois axes stratégiques du Groupe :

- la Banque de détail, qui regroupe les réseaux domestiques Société Générale et Crédit du Nord, les filiales spécialisées (Crédit à la consommation et Assurances notamment) et les services bancaires (banque de flux, conservation de titres), ainsi que le réseau de banque de détail hors France métropolitaine ;
- la Gestion d'actifs qui comprend les Gestions mobilières et la Gestion privée ;
- la Banque de financement et d'investissement qui regroupe deux types d'activités :
 - la Banque de financement, qui intègre à la fois les financements à valeur ajoutée (financements du commerce extérieur, financement de projets, financements d'acquisitions, financements immobiliers et leur syndication ; ingénierie financière ; secteur matières premières/énergie), et l'activité de banque commerciale exercée dans le réseau international ;
 - la Banque d'investissement, qui regroupe les activités sur taux et change, sur actions (marché primaire, dérivés, courtage) et *corporate finance* ;
- à ces trois pôles opérationnels, s'ajoute le pôle Gestion propre (*Corporate center*) qui traduit la fonction de centrale financière du Groupe vis-à-vis des branches. Dans ce cadre, lui sont affectés les résultats dégagés par la gestion du portefeuille de participations industrielles et bancaires et des actifs immobiliers patrimoniaux. Sont également rattachés au pôle Gestion propre, les produits ou charges ne relevant pas directement de l'activité de certains pôles ainsi que certains éléments à caractère exceptionnel.

Les principales conventions retenues pour la détermination des résultats et des rentabilités par pôles d'activité sont décrites ci-après.

Allocation des fonds propres

• Le principe général retenu est une allocation des fonds propres correspondant aux exigences moyennes requises par les normes réglementaires durant la période, augmentées de la marge prudentielle correspondant à l'objectif que s'est fixé le Groupe eu égard à l'appréciation du risque afférent à son portefeuille d'activités.

• Les fonds propres sont ainsi alloués :

– pour la Banque de détail en fonction des risques pondérés ; s'y ajoute, pour l'assurance vie, la prise en compte des exigences réglementaires propres à cette activité ;

– pour la Banque de financement et d'investissement en fonction des risques pondérés et de la valeur en risque des activités de marché. Le calcul des risques de marché a été effectué sur la base d'un modèle interne validé par la Commission bancaire pour l'essentiel des opérations ;

– pour l'activité de Gestion d'actifs, les fonds propres alloués correspondent au montant le plus élevé entre, d'une part, l'exigence de fonds propres résultant des risques pondérés et, d'autre part, un montant de trois mois de frais de gestion qui constitue la référence réglementaire dans cette activité ;

– les fonds propres alloués au pôle Gestion propre correspondent à l'addition, d'une part, de l'exigence réglementaire relative à ses actifs (portefeuille de participations et immobilier principalement) et, d'autre part, de l'excédent (ou de l'insuffisance) des fonds propres disponibles au niveau du Groupe (écart entre la somme des fonds propres normatifs tels que définis ci-avant et la moyenne des fonds propres comptables part du Groupe, après distribution).

Produit net bancaire

Le produit net bancaire de chacun des pôles comprend :

• les revenus générés par l'activité ;

• la rémunération des fonds propres normatifs qui lui sont alloués et qui est définie chaque année par référence au taux estimé du placement des fonds propres du Groupe au cours de l'exercice. En contrepartie, les revenus procurés par les fonds propres des entités juridiques qui lui sont rattachées, sont éliminés et inscrits dans le pôle "Gestion propre".

Frais de gestion

Les frais de gestion des pôles d'activité comprennent leurs frais directs, les frais de structure du pôle, ainsi qu'une quote-part des frais de structure du Groupe, le principe retenu étant leur réaffectation aux pôles.

Ne restent inscrits dans la Gestion propre que les frais correspondant à des projets transversaux communs à plusieurs branches ou à des événements exceptionnels.

Provisions

Les provisions sont imputées aux différents pôles de façon à refléter la charge du risque inhérente à leur activité, au cours de chaque exercice.

Les provisions à caractère général sont inscrites en Gestion propre.

Charge fiscale

La position fiscale du Groupe fait l'objet d'une gestion centralisée visant à optimiser la charge fiscale.

La charge fiscale est affectée à chacun des pôles d'activité en fonction d'un taux effectif d'impôt normatif qui tient compte du taux d'imposition des pays dans lesquels sont exercées les activités, ainsi que de la nature des revenus de chacun des pôles.

Autres résultats

Sont affectés au pôle Gestion propre :

- les résultats de décisions stratégiques du Groupe concernant son portefeuille d'activités : plus-values de cession de filiales ou de branches d'activité, amortissement des survaleurs, coûts de restructuration dès lors que leur montant a un caractère exceptionnel ;
- les provisions constituées pour des objets relatifs à l'ensemble du Groupe ;
- les provisions à caractère prudentiel.

Synthèse des résultats et de la rentabilité par métier

(en M EUR)

	Banque de détail		Gestion d'actifs		Banque de financement et d'investissement		Gestion propre et autres		Groupe	
	2000	1999*	2000	1999*	2000	1999*	2000	1999*	2000	1999*
Produit net bancaire	6 744	5 849	900	673	6 096	4 756	59	131	13 799	11 409
Frais de gestion	(4 710)	(4 216)	(491)	(397)	(4 251)	(3 332)	(202)	(339)	(9 654)	(8 284)
Résultat brut d'exploitation	2 034	1 633	409	276	1 845	1 424	(143)	(208)	4 145	3 125
Dotation nette aux provisions	(383)	(329)	(4)	0	(207)	(290)	(159)	(104)	(753)	(723)
Résultat d'exploitation	1 651	1 304	405	276	1 638	1 134	(302)	(312)	3 392	2 402
Résultat sur actifs immobilisés	44	0	0	0	76	(12)	821	951	941	939
Résultat des sociétés mises en équivalence	17	62	0	0	5	(4)	9	3	31	61
Résultat extraordinaire	0	0	0	0	0	0	(70)	(151)	(70)	(151)
Charge fiscale	(616)	(476)	(144)	(102)	(616)	(405)	19	(165)	(1 357)	(1 148)
Amortissement des survaleurs	0	0	0	0	0	0	(60)	(37)	(60)	(37)
Résultat net	1 096	890	261	174	1 103	713	417	289	2 877	2 066
Intérêts minoritaires	(110)	(45)	(6)	(1)	(3)	(5)	(60)	(35)	(179)	(86)
Résultat net part du Groupe	986	845	255	173	1 100	708	357	254	2 698	1 980
Fonds propres normatifs	5 333	5 216	263	199	4 019	4 389	2 454	537	12 069	10 340
ROE (%)	18,5	16,2	96,9	87,1	27,4	16,1	14,5	47,3	22,4	19,1

* Montants retraités par rapport à la présentation adoptée dans les rapports 1999 pour intégrer les conséquences de l'application du règlement 99-07 du Comité de la réglementation comptable. Hors opération SG Paribas.

La forte hausse des résultats et de la rentabilité du Groupe traduit les bonnes performances de l'ensemble des métiers :

- le résultat de la Banque de détail progresse de 17 % et celui de la Gestion d'actifs de 47 %. Ces deux activités contribuent pour 46 % au résultat du Groupe ;
- les activités de Banque de financement et d'investissement affichent une rentabilité très élevée : le résultat, en progression de 55 % par rapport à l'année 1999, correspond à un ROE de 27 %, contre 16 % l'an passé.

La politique de réallocation des fonds propres s'est poursuivie sur l'année 2000 :

- les fonds propres alloués à la Banque de financement et d'investissement ont diminué de 8 % entre l'année 1999 (4,4 Md EUR) et l'année 2000 (4 Md EUR) ; ils représentent aujourd'hui le tiers des fonds propres moyens du Groupe ;
- les fonds propres alloués à la Banque de détail et à la Gestion d'actifs représentent près de la moitié des fonds propres moyens du Groupe.

La banque de détail

(en M EUR)

	2000	1999*	Variation %
Produit net bancaire	6 744	5 849	15
Frais de gestion	(4 710)	(4 216)	12
Résultat brut d'exploitation	2 034	1 633	25
Dotations nettes aux provisions	(383)	(329)	16
Résultat d'exploitation	1 651	1 304	27
Résultat sur actifs immobilisés	44	0	NS
Résultat des sociétés mises en équivalence	17	62	- 73
Charge fiscale	(616)	(476)	29
Résultat net	1 096	890	23
Intérêts minoritaires	(110)	(45)	NS
Résultat net part du Groupe	986	845	17
<i>dont :</i>			
<i>Réseaux Société Générale et Sogénal</i>	<i>587</i>	<i>480</i>	<i>22</i>
<i>Réseau Crédit du Nord</i>	<i>110</i>	<i>102</i>	<i>8</i>
<i>Filiales spécialisées et services bancaires</i>	<i>201</i>	<i>187</i>	<i>7</i>
<i>Banque de détail à l'étranger</i>	<i>88</i>	<i>76</i>	<i>16</i>
Fonds propres normatifs	5 333	5 216	2
ROE (%)	18,5	16,2	

* Montants retraités par rapport à la présentation adoptée dans les rapports 1999 pour intégrer les conséquences de l'application du règlement 99-07 du Comité de la réglementation comptable.

Dans un environnement économique porteur, le développement des fonds de commerce et les progrès de productivité administrative et commerciale permettent à la Banque de détail d'afficher un résultat net en forte progression (+ 17 %) et une rentabilité croissante qui s'établit à 18,5 % (+ 2,3 points).

Un RBE en forte progression

Sur l'année 2000, le RBE atteint 2 034 M EUR, en augmentation de 25 % par rapport à l'année 1999.

La croissance soutenue des activités qui se traduit par une augmentation du PNB de 15 % (9 % à périmètre et taux de change constants) et des frais de gestion de 12 % (7 % à périmètre et taux de change constants) expliquent cette progression.

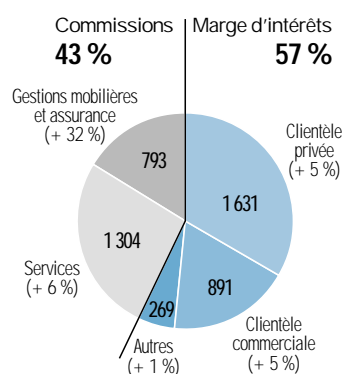
En France, l'évolution du PNB enregistre la forte croissance des volumes et des commissions ainsi que la stabilisation de la marge d'intermédiation au niveau observé en 1999 (3,6 %).

En France :

- les encours moyens de crédits sur la clientèle progressent de 8 % tirés par les encours sur la clientèle privée (+ 9 %) grâce aux crédits à l'habitat (+ 9 %) et aux crédits à la consommation et de trésorerie (+ 7 %) ;
- les encours sur la clientèle commerciale progressent de 6 % tirés par les crédits des filiales spécialisées qui affichent une croissance de 5 %, notamment grâce au développement des encours de crédit-bail ;

Décomposition du PNB des réseaux en France

en millions d'euros
(Variation / 1999)

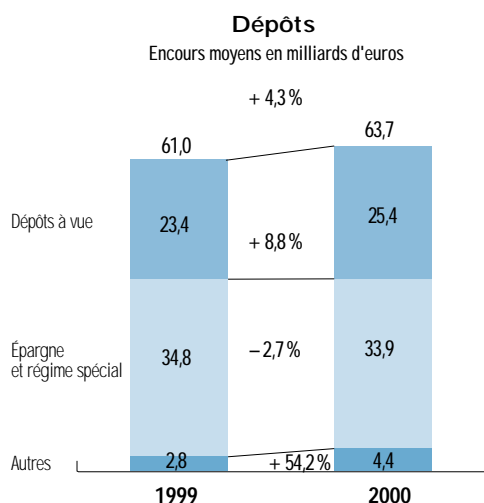
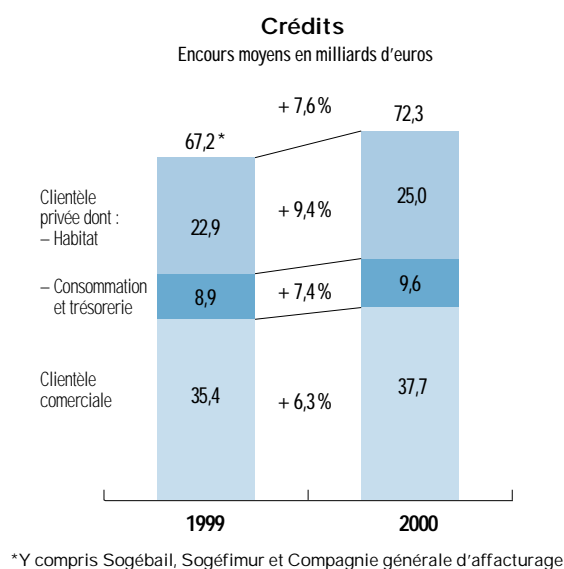


- la progression des encours de dépôts (+ 4 %) enregistre la légère diminution des encours de l'épargne à réglementation spéciale (- 3 %) qui est compensée par la progression des dépôts à vue (+ 9 %).

Le développement des fonds de commerce se poursuit et se traduit par une progression de 2,7 % des comptes à vue à 5,7 millions. Parallèlement, le taux de détention de produits par compte à vue passe de 6,2 à fin décembre 1999 à 6,5 à fin décembre 2000.

Cette évolution reflète la poursuite d'une politique de développement et de fidélisation de la clientèle, à travers :

- le dynamisme des activités d'assurance vie qui s'est traduit par la progression notable des encours de contrats en unités



de compte (48 % entre fin 1999 et fin 2000) ; la collecte nette s'est élevée à 3,3 Md EUR, en hausse de 73 % ;

- l'élargissement de l'offre aux particuliers et aux professionnels qui s'est manifesté notamment par le lancement d'offres groupées destinées aux professionnels et à la clientèle de 18-25 ans ;

- l'enrichissement de l'offre multicanal : la Société Générale a été la première banque en France à offrir 6 canaux différents de banque à distance (internet, minitel, services vocaux, SMS, Wap et télévision interactive). Au total, les canaux à distance ont généré plus de 80 millions de contacts clients, soit une progression de 26 % par rapport à 1999. Dans la clientèle des réseaux Société Générale et Crédit du Nord, le nombre d'utilisateurs effectifs d'internet est passé de 66 000 à fin 1999 à 300 000 à fin décembre 2000 avec 7 connexions par mois par utilisateur (en moyenne sur les 12 derniers mois).

Une charge du risque en hausse à l'étranger

La charge du risque enregistre l'impact de l'intégration des filiales africaines (43 M EUR) ainsi que le provisionnement de dossiers spécifiques en Argentine, au Liban et aux Antilles. Dans les réseaux domestiques, la charge du risque diminue entre 1999 et 2000 de 230 à 206 M EUR.

Une croissance du résultat alimentée par tous les réseaux

Le résultat progresse de 17 % grâce aux bonnes performances de tous les réseaux :

- le résultat du réseau Société Générale affiche une forte progression (22 %) qui se traduit par une rentabilité élevée (18,5 %) ;
- le réseau Crédit du Nord poursuit sa croissance soutenue. Ses résultats augmentent de 8 % et sa rentabilité est de 3,8 points supérieure à celle de l'année 1999 à 17,3 % ;
- les filiales spécialisées et services bancaires enregistrent une progression de 8 % de leur résultat et leur ROE atteint 17,3 % ;
- le résultat de la Banque de détail à l'étranger enregistre une progression de 16 % à 88 M EUR avec une rentabilité de 25 %, du même ordre qu'en 1999, du fait notamment des récentes acquisitions (BRD, Expressbank) et de l'intégration des filiales africaines.

La gestion d'actifs

(en M EUR)

	2000	1999*	Variation %
Produit net bancaire	900	673	34
Frais de gestion	(491)	(397)	24
Résultat brut d'exploitation	409	276	48
Dotations nettes aux provisions	(4)	0	NS
Résultat d'exploitation	405	276	47
Charge fiscale	(144)	(102)	41
Résultat net	261	174	50
Intérêts minoritaires	(6)	(1)	NS
Résultat net part du Groupe	255	173	47
<i>dont :</i>			
<i>Gestions mobilières</i>	<i>191</i>	<i>129</i>	<i>48</i>
<i>Gestion privée</i>	<i>64</i>	<i>44</i>	<i>45</i>

* Montants retraités par rapport à la présentation adoptée dans les rapports 1999 pour intégrer les conséquences de l'application du règlement 99-07 du Comité de la réglementation comptable.

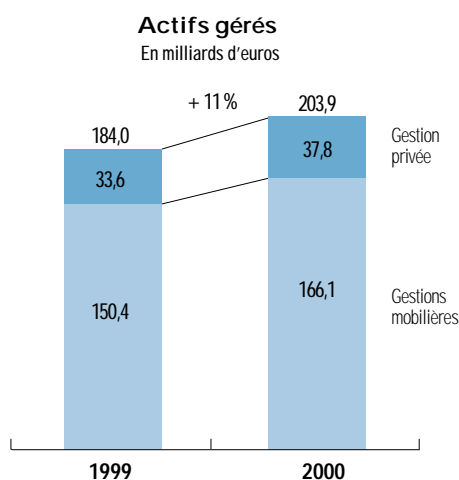
Avec 255 M EUR, la Gestion d'actifs contribue à 9,5 % du résultat net du Groupe (8,7 % sur l'année 1999).

Des résultats en hausse

Le PNB progresse de 34 % et les frais de gestion de 24 % du fait d'investissements commerciaux importants en 2000. Le RBE atteint ainsi 409 M EUR, en augmentation de 48 %.

Les actifs gérés pour le compte d'investisseurs institutionnels représentent 61 % des capitaux confiés au Groupe. À l'étranger, la croissance des encours demeure forte avec + 81 % d'actifs gérés au Royaume-Uni.

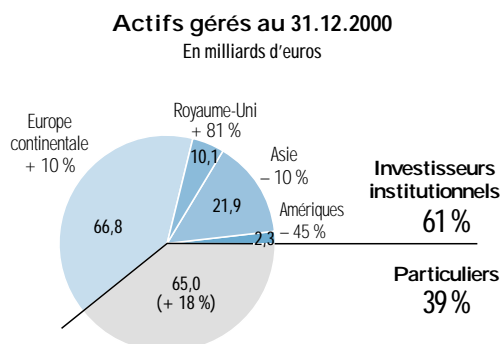
La répartition par produit est de 43 % pour les produits de taux et 57 % pour les produits actions et diversifiés au 31 décembre 2000.



Gestions mobilières : des actifs gérés en forte progression

Depuis fin décembre 1999, les actifs gérés des Gestions mobilières ont enregistré 15,2 Md EUR de nouveaux capitaux et 0,5 Md EUR de valorisation, pour atteindre 166,1 Md EUR à fin décembre 2000.

Le marché des particuliers qui a crû de 18 % constitue toujours une base solide : le Groupe conforte sa part de marché en OPCVM distribués en France à 12,9 %.



Gestion privée : progression soutenue des avoirs contrôlés

Sur 12 mois, les avoirs contrôlés ont augmenté de 13 %, atteignant 37,8 Md EUR. La progression est de 67 % en Asie où ils atteignent 3,4 Md EUR et de 5 % en France où ils s'élèvent à 8,2 Md EUR.

La part des avoirs en gestion sous mandat progresse de 8 % pour atteindre 10,2 Md EUR. Elle représente 27 % des avoirs contrôlés.

Banque de financement et d'investissement

(en M EUR)

	2000	1999*	Variation %
Produit net bancaire	6 096	4 756	28
Frais de gestion	(4 251)	(3 332)	28
Résultat brut d'exploitation	1 845	1 424	30
Dotations nettes aux provisions	(207)	(290)	- 29
Résultat d'exploitation	1 638	1 134	44
Résultat sur actifs immobilisés	76	(12)	NS
Résultat des sociétés mises en équivalence	5	(4)	NS
Charge fiscale	(616)	(405)	52
Résultat net	1 103	713	55
Intérêts minoritaires	(3)	(5)	- 40
Résultat net part du Groupe	1 100	708	55
Fonds propres normatifs	4 019	4 389	- 8
ROE (%)	27,4	16,1	

* Montants retraités par rapport à la présentation adoptée dans les rapports 1999 pour intégrer les conséquences de l'application du règlement 99-07 du Comité de la réglementation comptable.

Les activités de Banque de financement et d'investissement affichent un résultat net en progression de 55 % et un ROE de 27,4 %, contre 16,1 % sur l'année 1999.

À périmètre et taux de change constants, le PNB est en progression de 21 % alors que les frais de gestion augmentent de 19 % (+ 9 % hors rémunérations variables). Le RBE est en progression de 30 %. La qualité des portefeuilles se traduit par la diminution des dotations nettes aux provisions de 29 %.

Parallèlement, la politique de réallocation des fonds propres a été poursuivie en 2000 avec une baisse de 12 % des fonds propres alloués à la Banque de financement.

La forte augmentation du résultat, qui atteint 1 100 M EUR et la contraction de la part des fonds propres affectés à la Banque de financement et d'investissement conduisent à un ROE élevé à 27,4 %.

La Banque de financement

(en M EUR)

	2000	1999*	Variation %
Produit net bancaire	1 315	1 284	2
Frais de gestion	(783)	(723)	8
Résultat brut d'exploitation	532	561	- 5
Dotations nettes aux provisions	(195)	(278)	- 30
Résultat d'exploitation	337	283	19
Résultat sur actifs immobilisés	19	(1)	NS
Résultat des sociétés mises en équivalence	5	(8)	NS
Charge fiscale	(128)	(102)	25
Résultat net	233	172	35
Intérêts minoritaires	(8)	(5)	60
Résultat net part du Groupe	225	167	35
<i>dont :</i>			
<i>Financements à valeur ajoutée et matières premières</i>	<i>208</i>	<i>192</i>	<i>8</i>
<i>Banque commerciale</i>	<i>17</i>	<i>(25)</i>	<i>NS</i>
Fonds propres normatifs	2 716	3 088	- 12
ROE (%)	8,3	5,4	

* Montants retraités par rapport à la présentation adoptée dans les rapports 1999 pour intégrer les conséquences de l'application du règlement 99-07 du Comité de la réglementation comptable.

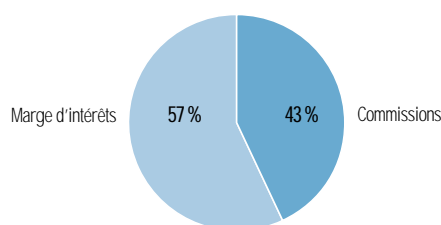
La Banque de financement recouvre deux lignes-métiers :

- **La Banque commerciale** qui regroupe les activités de crédit simple avec de grands clients *corporate*. Depuis deux ans, les encours de crédit sur ces clientèles ont été ciblés et les encours Cooke moyens ont ainsi été réduits de 38 Md EUR en 1998 à 22 Md EUR en 2000.

Parallèlement, la qualité du portefeuille a été profondément assainie et le dispositif international réduit. En 2000, la Banque commerciale a dégagé un résultat net de 17 M EUR contre une perte de 25 M EUR en 1999.

- **Les financements à valeur ajoutée** dans lesquels le Groupe a confirmé son excellent positionnement en 2000 qui traduit les capacités d'*origination*, d'ingénierie et de syndication du

Structure du PNB des financements à valeur ajoutée et matières premières
(923 millions d'euros : + 9 %)



Groupe. Le ROE de cette activité s'inscrit à 15 % sur l'exercice 2000, au même niveau qu'en 1999 ; la part des commissions a été maintenue à 43 % du PNB de l'activité.

La Banque d'investissement

(en M EUR)

	2000	1999*	Variation %
Produit net bancaire	4 781	3 472	38
Frais de gestion	(3 468)	(2 609)	33
Résultat brut d'exploitation	1 313	863	52
Dotations nettes aux provisions	(12)	(12)	NS
Résultat d'exploitation	1 301	851	53
Résultat sur actifs immobilisés	57	(11)	NS
Résultat des sociétés mises en équivalence	0	4	- 100
Charge fiscale	(488)	(303)	61
Résultat net	870	541	61
Intérêts minoritaires	5	0	NS
Résultat net part du Groupe	875	541	62
<i>dont :</i>			
<i>Actions et Corporate finance</i>	781	409	91
<i>Taux et change</i>	94	132	- 29
Fonds propres normatifs	1 303	1 300	0,2
ROE (%)	67,2	41,6	

* Montants retraités par rapport à la présentation adoptée dans les rapports 1999 pour intégrer les conséquences de l'application du règlement 99-07 du Comité de la réglementation comptable.

La Banque d'investissement affiche un résultat en forte croissance (+ 62 %) et une rentabilité de 67,2 %.

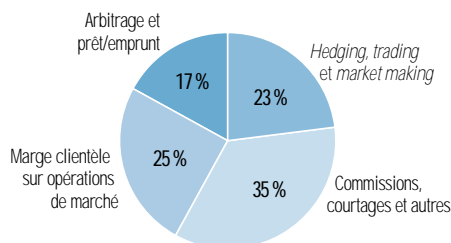
Ces performances proviennent essentiellement des excellents résultats de la ligne-métier *Actions et corporate finance* dont le résultat est en quasi-doublement à 781 M EUR :

- les revenus de l'activité primaire et d'intermédiation sur actions et convertibles sont en forte progression (+ 46 %) grâce à d'importantes opérations telles que la seconde tranche de la privatisation de Thomson Multimédia et l'introduction en bourse de Vivendi Environnement. Le Groupe se situe sur le marché primaire actions en 2^e position en France et en 3^e position (par nombre d'émissions) aux États-Unis sur le secteur Santé ;

- les dérivés sur actions (qui regroupent des activités commerciales ainsi que d'arbitrage et de *trading*) enregistrent

Structure des revenus de la Banque d'investissement

PNB 2000 = 4 781 millions d'euros (+ 38 %)



rent sur l'année des revenus en forte progression. Ces résultats proviennent notamment de la poursuite de la création de produits structurés innovants (Altiplano, Etna) ;

• le *corporate finance* enregistre une très forte activité en 2000 avec 115 transactions représentant une valorisation de 62,7 Md EUR (+ 40 % par rapport à 1999).

Du fait d'un contexte de marché difficile et suite au reclas-

sement comptable de la partie long terme de son portefeuille d'investissement en portefeuille de placement au 2^e trimestre 2000, la ligne-métier Taux et change a enregistré une année médiocre, ramenant le résultat net de la période à 94 M EUR (contre 132 millions en 1999), soit un ROE de 12 %.

Gestion propre

(en M EUR)

	2000	1999*	Variation %
Produit net bancaire	59	131	- 55
Frais de gestion	(202)	(339)	- 40
Résultat brut d'exploitation	(143)	(208)	- 31
Dotation nette aux provisions	(159)	(104)	53
Résultat d'exploitation	(302)	(312)	- 3
Résultat sur actifs immobilisés	821	951	- 14
Résultat des sociétés mises en équivalence	9	3	NS
Résultat extraordinaire	(70)	(151)	- 54
Amortissement des survaleurs	(60)	(37)	62
Charge fiscale	19	(165)	NS
Résultat net	417	289	44
Intérêts minoritaires	(60)	(35)	71
Résultat net part du Groupe	357	254	41

* Montants retraités par rapport à la présentation adoptée dans les rapports 1999 pour intégrer les conséquences de l'application du règlement 99-07 du Comité de la réglementation comptable.

Sur l'année, le résultat de la Gestion propre s'élève à 357 M EUR contre 254 M EUR en 1999, exercice qui avait été marqué par des charges exceptionnelles et non récurrentes élevées (plan de restructuration, cotisation aux fonds de garantie des dépôts et, par ailleurs, 55 M EUR au titre du passage à l'euro et 39 M EUR au titre du passage à l'an 2000).

Ce résultat enregistre l'apport par la Société Générale de 75 immeubles d'une valeur de 620 M EUR à la société foncière Sophia dont le Groupe détient 28 %.

Au 31 décembre 2000, le portefeuille immobilier de la Société Générale représente 0,4 Md EUR.

Le résultat sur actifs immobilisés ressort à 821 M EUR en 2000 contre 951 M EUR en 1999. Les plus-values latentes du portefeuille de participations industrielles ont augmenté de 0,2 Md EUR pour atteindre 1,8 Md EUR au 31 décembre 2000. À cette date, la valeur de marché du portefeuille de participations industrielles du Groupe atteignait 4,9 Md EUR.

Plus-values latentes sur participations industrielles

(en Md EUR, en fin d'année)

	2000	1999	Variation
Portefeuille de participations industrielles			
Prix de revient	3,1	2,2	0,9
Valeur du marché	4,9	3,8	1,1
Plus-values latentes	1,8	1,6	0,2

PERSPECTIVES

Le Groupe a présenté en novembre 2000 des perspectives pour 2002 dans des hypothèses moyennes d'environnement*. L'exercice 2000 est en ligne avec ces prévisions, notamment en matière de résultat d'exploitation et de rentabilité des fonds propres.

Le Groupe envisage des opérations de croissance externe et dispose de fonds propres permettant de réaliser ces opérations.

* Cf. plan moyen terme Société Générale 2002, p. 6.

Gestion des risques

La Société Générale a engagé au cours des dernières années des moyens importants en vue d'adapter son dispositif de maîtrise des risques à la diversification de ses activités. Ces aménagements ont été opérés dans le respect de deux principes fondamentaux de la gestion des risques bancaires, formalisés par le règlement 97-02 du Comité de la réglementation bancaire et financière :

- une stricte indépendance des filières risques par rapport aux hiérarchies opérationnelles,
- une approche homogène et un suivi consolidé des risques à l'échelle du Groupe.

La Direction des Risques, qui dépend directement de la Présidence de la banque, regroupe ainsi, sous une autorité unique, les filières risques de crédit et risques de marché du Groupe. Intégrant également des équipes d'ingénieurs-conseils et d'économistes, cette Direction assure la coordination de l'analyse et des méthodes de suivi des différentes catégories de risques liés à l'activité bancaire (risques de contrepartie, risques-pays, risques de marché et risques opérationnels) et s'attache à améliorer constamment la capacité d'anticipation et de pilotage de l'ensemble de ces risques.

Une revue systématique des principaux enjeux de gestion des risques de la banque est organisée à l'occasion d'un comité des risques mensuel (Corisq) réunissant les membres du Comité exécutif et les responsables de la Direction des Risques.

LES RISQUES DE CRÉDIT

L'approbation des risques

La prise d'engagements est organisée sur la base de quatre grands principes :

- la nécessité d'une autorisation préalable pour toute opération générant un risque de contrepartie, qu'il s'agisse de risque débiteur, de risque de règlement-livraison ou de risque émetteur ;
- la centralisation sur une direction d'exploitation unique des demandes d'autorisations relatives à un client ou groupe-client déterminé ; la désignation au cas par cas de cette direction pilote est destinée à garantir la cohérence de l'approche du risque et la maîtrise permanente du niveau d'exposition susceptible d'être atteint à l'échelle du Groupe sur les clients les plus importants ;

- la délégation de l'analyse et de l'approbation des dossiers au niveau de compétence le plus adapté en fonction du risque, au sein des lignes opérationnelles d'une part et de la filière risques de crédit d'autre part ;

- l'indépendance des services d'analyse de risques à tous les échelons de la filière.

À l'égard des institutions financières, l'organisation de la Direction des Risques a évolué courant 2000, avec la création d'un département spécialisé. L'objectif est de renforcer l'expertise du Groupe sur ce segment de clientèle en réunissant sur deux pôles, Paris et New York, les fonctions d'analyse de la qualité de nos contreparties et de validation des limites d'exposition allouées à l'ensemble des implantations et lignes-métiers.

Conformément aux dispositions du règlement CRBF 97-02, l'approbation des engagements individuels s'opère dans le cadre de limites globales définies selon un axe sectoriel et géographique.

La fixation des limites pays vise à allouer une capacité d'engagements sur chaque pays émergent compatible avec le risque qu'il recèle et la rentabilité attendue des opérations. Soumise *in fine* à la décision de la Direction générale, elle repose sur un processus qui fait intervenir les lignes-métiers utilisatrices des lignes, les directions régionales en charge de la couverture géographique et la Direction des Risques.

Le suivi et l'audit des risques

Chaque entité opérationnelle du Groupe (incluant les salles de marché) dispose des outils d'information lui permettant de vérifier au quotidien le respect des limites allouées à chacune de ses contreparties.

À ce suivi permanent s'ajoute un contrôle de second niveau exercé à l'échelon des directions d'exploitation du siège, qui s'appuie à cet effet sur le système d'information communautaire "risques" développé dans la banque au cours des dernières années. Ce système permet aujourd'hui la centralisation en une base de données unique de la quasi-totalité des engagements portés par l'ensemble des entités opérationnelles du Groupe, la consolidation des expositions par contrepartie ainsi que leur rapprochement avec les autorisations ; il constitue par ailleurs le socle des analyses de portefeuille (par pays, secteur d'activité, type de contreparties...) indispensables à un pilotage actif des risques.

L'évolution de la qualité des encours d'engagements donne lieu à un examen régulier, au moins trimestriel, dans le cadre des procédures d'inscription en "risques sensibles" et d'arrêté des provisions, fondées sur un échange contradictoire entre les directions d'exploitation et la filière-risques. La Direction des Risques procède également à des audits d'engagements sur la base de contrôles sur pièces ou dans les différentes entités opérationnelles du Groupe. Ces contrôles sont eux-mêmes régulièrement complétés par les missions de vérification de l'Inspection générale pour le compte de la Direction générale.

Le Comité des comptes du Conseil d'administration de la banque est tenu périodiquement informé des principales évolutions relatives aux méthodes et procédures de gestion des risques ainsi qu'aux besoins de provisionnement. Il examine le rapport relatif aux risques établi au titre de l'article 43 du règlement 97-02 du Comité de la réglementation bancaire et financière avant sa communication au Conseil d'administration.

La mesure des risques

Compte tenu du rythme de développement de ses activités de transaction dès la fin des années 1980, la Société Générale a consacré des moyens importants à l'élaboration et à la mise en œuvre d'outils performants de mesure et de suivi du risque de contrepartie propres aux opérations de marché. Elle a développé à ce titre un indicateur spécifique de risque sur produits dérivés, le "risque courant moyen", qui permet une comparaison des expositions homogène avec les engagements de crédit et fournit un bon support pour une facturation du risque de contrepartie. Cet indicateur est lui-même complété d'une mesure en *stress test* dans le cas de marchés insuffisamment liquides ou d'opérations présentant un lien entre le sous-jacent et la contrepartie.

Plus récemment, la banque a engagé un important chantier de quantification de l'ensemble de ses risques dans le cadre d'une approche de la rentabilité de type RAROC (Risk Adjusted Return On Capital – Rentabilité du capital ajustée du risque).

L'un des buts majeurs recherchés est l'estimation des pertes attendues au cours du cycle d'activité sur les opérations de crédit, au moyen de méthodes tant qualitatives que quantitatives. Une échelle de cotation interne intègre les notions de probabilité de défaut, valeur du collatéral, taux de recouvrement attendu, niveau des garanties et risque-pays, pour fournir une estimation de la perte moyenne par client et par opération.

Une méthodologie d'allocation du capital fondée sur la mesure du risque, intégrant des corrélations entre zones

géographiques, industries et notation des contreparties, a été développée en vue d'estimer les pertes potentielles sur la base d'un intervalle de confiance prédéterminé. Ces techniques permettent d'évaluer les pertes exceptionnelles en cas de dégradation importante des conditions économiques.

Ce modèle est aujourd'hui utilisé par les chargés de clientèle et les responsables de risques afin de cerner l'ensemble des déterminants du risque, fixer des limites d'exposition et calculer une rentabilité ajustée du risque.

La quasi-totalité de notre exposition sur la Banque de financement fait désormais l'objet d'une cotation, chaque nouvelle opération étant systématiquement notée. En matière de banque de détail, un système spécialisé est utilisé pour examiner la clientèle des PME domestiques. Un modèle de notation spécifique aux banques a par ailleurs été finalisé courant 2000, dont l'utilisation sera généralisée courant 2001, notamment pour les contreparties localisées dans les pays émergents et/ou ne bénéficiant pas d'un *rating* externe.

À l'échelle du Groupe, les outils contribuent à l'analyse de rentabilité du client et à la gestion active du portefeuille d'engagements. Ils fourniront à l'avenir le support direct des projections de besoins de provisionnement et de l'allocation de capital mises en œuvre par la Direction financière.

Analyse du portefeuille

Afin de se mettre en conformité avec les recommandations conjointes de la Commission bancaire et de la COB, le groupe Société Générale a modifié dès cette année son périmètre de communication concernant son portefeuille de crédits relatif aux engagements sur particuliers et entreprises.

Périmètre 1999 :

- encours au bilan,
- nets des provisions affectées.

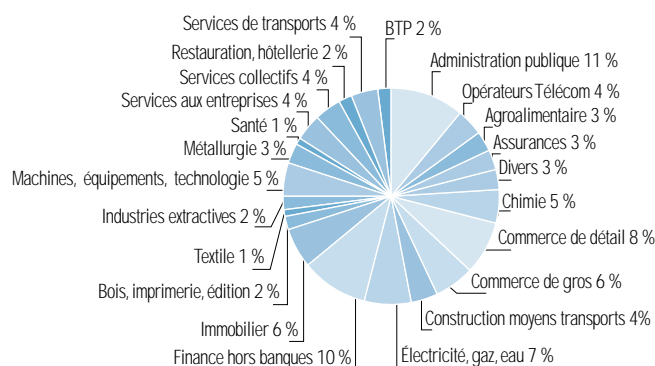
Périmètre 2000 :

- encours bilan + hors-bilan,
- brut des provisions affectées.

Encours sur la clientèle de particuliers et d'entreprises

Au 31 décembre 2000, les crédits (bilan + hors bilan) accordés par le groupe Société Générale à sa clientèle non bancaire représentaient 248 Md EUR (dont 154 Md EUR d'encours au bilan). Les engagements du Groupe sur ses dix premières contreparties industrielles représentaient 6 % de ce portefeuille.

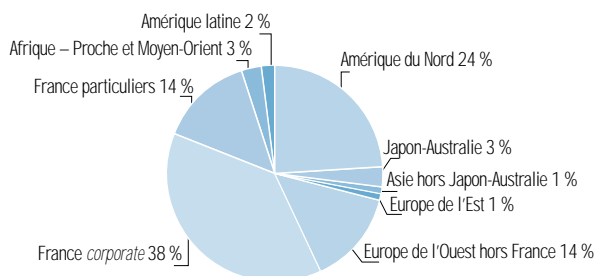
Ventilation sectorielle des encours commerciaux du groupe Société Générale au 31.12.2000*



*Engagements bilan + hors bilan (France + étranger) : total : 212 Md EUR

Le portefeuille présente une bonne diversification sectorielle, globalement en ligne avec la structure du PIB mondial. Les secteurs sur lesquels le Groupe détient les encours les plus significatifs (secteur public et entités financières hors banques) se caractérisent par un coût du risque modéré. En particulier, l'exposition du Groupe sur le secteur des opérateurs Télécom s'élève à 4 % de l'ensemble et est concentrée sur des opérateurs historiques européens ou *investment grade*.

Ventilation géographique des encours sur la clientèle non bancaire du groupe Société Générale au 31.12.2000*



*Engagements bilan + hors bilan : total : 248 Md EUR

Au 31 décembre 2000, 93 % des nos encours étaient concentrés sur les grands pays industrialisés. Plus de la moitié de nos concours sont portés par une clientèle française (38 % sur les *corporate* et 14 % sur les particuliers). Deux sous-ensembles méritent des commentaires particuliers.

1. Encours commerciaux américains

L'exposition du Groupe sur ses contreparties américaines, en baisse d'environ 15 % depuis fin 1998, représente 53 Md USD dont :

- 11 Md USD d'engagements inscrits au bilan,
- 30 Md USD d'engagements hors bilan correspondant à l'activité commerciale proprement dite,

- 12 Md USD de lignes de refinancement pour des programmes de titrisation avec des actifs sous-jacents notés AA (*asset securitization*).

2. Encours sur pays émergents

Les encours du Groupe sur pays émergents au niveau de sa clientèle de particuliers et d'entreprises sont encadrés par des limites validées une fois par an par la présidence de la banque et représentent 7 % du portefeuille de crédits.

Au titre de la Banque de détail, nos encours sur pays émergents (tous pays hors G10⁽¹⁾ et Espace Économique Européen) s'élevaient à 5,2 Md EUR au 31 décembre 2000. Ce montant inclut les encours portés par plusieurs filiales africaines intégrées globalement dans les comptes consolidés du Groupe à compter du 1^{er} janvier 2000 (impact : 1,7 Md EUR) et les engagements par signature. Par ailleurs, un encours de 0,7 Md EUR est couvert par des provisions affectées. Ce portefeuille se répartit entre onze pays, situés dans différentes zones géographiques. Les engagements correspondants sont en majorité exprimés en monnaie locale et refinancés localement.

Banque de détail : évolution des encours sur pays émergents*

(en Md EUR)

	31.12.99**	31.12.00
Particuliers	1,0	1,2
Entreprises	3,4	4,0
Total	4,4	5,2

* Bilan + hors bilan ; nets des provisions affectées.

** À iso-périmètre (y compris filiales africaines intégrées globalement en 2000, impact : 1,7 Md EUR au 31.12.99).

Au titre de la Banque de financement et d'investissement, la part résiduelle des encours du Groupe non couverte par des provisions affectées et des garanties d'agences gouvernementales de pays du G10⁽¹⁾ ou de l'Espace Économique Européen (EEE) représentait 4,2 Md EUR au 31 décembre 2000 (dont 40 % sur des pays classés *Investment Grade*) et s'inscrit en baisse de plus de 10 % par rapport au 31 décembre 1999.

(1) Allemagne, Belgique, Canada, États-Unis, France, Italie, Japon, Pays-Bas, Royaume-Uni et Suisse.

Banque de financement et d'investissement : encours sur pays émergents au 31.12.00*

(en Md EUR)

Asie	0,8
Amérique latine	1,9
Europe de l'Est	1,0
Afrique - Proche et Moyen-Orient	0,5
Total	4,2

* Encours non bancaires ; bilan + hors bilan ; nets des provisions affectées et garanties d'agences gouvernementales G10 ou EEE.

Par ailleurs, les encours couverts par des provisions affectées s'élevaient à 1,0 Md EUR tandis que ceux couverts par des garanties gouvernementales représentaient 5,6 Md EUR.

En plus des provisions affectées, l'ensemble des risques-pays émergents du Groupe sont couverts par une provision générale *Risques-pays* s'élevant à 0,7 Md EUR au 31 décembre 2000 (cf. infra).

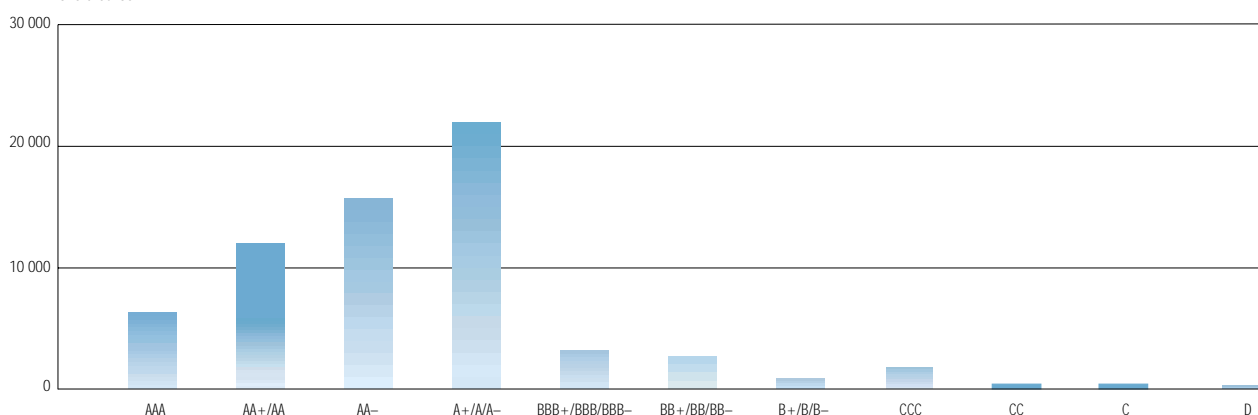
Engagements sur les contreparties bancaires

Les autorisations sur les contreparties bancaires et assimilées sont définies à partir d'une cotation interne des établissements et à l'intérieur d'une grille de limites maximales (déclinées par ratings et par classes de durée) approuvée par la Direction générale.

Au 31 décembre 2000, les engagements bancaires bilan (y compris titres) + hors bilan s'élevaient à 59 Md EUR (hors risque de livraison). Ils se concentrent très largement (plus de 90 %) sur des établissements classés par les agences de *rating* en catégorie *Investment Grade*, avec une exposition très divisée et à court terme exclusivement dans le cas des *ratings* inférieurs. De fait, le coût du risque de la Société Générale sur ses contreparties bancaires demeure structurellement très faible.

Répartition des engagements bancaires du groupe Société Générale par *rating* au 31.12.2000

En millions d'euros



Total : 59 Md EUR

Provisions pour risques de crédit au 31 décembre 2000

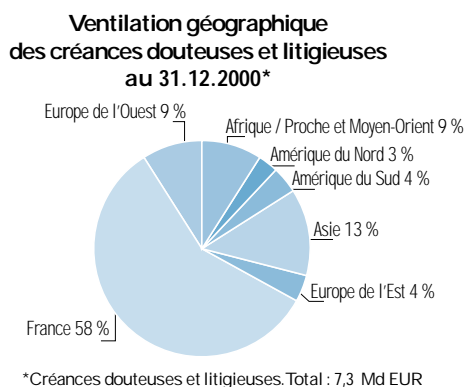
La charge nette du risque commercial du groupe Société Générale au titre de l'exercice 2000 s'est élevée à 559 M EUR contre 672 M EUR au 31 décembre 1999, soit une

diminution de 17 %. Compte tenu de cette nouvelle baisse (et de la hausse parallèle de nos encours), le coût du risque du Groupe, à 36 points de base (sur la base des encours au bilan), atteint dès lors l'un de ses plus bas niveaux enregistrés au cours des dix dernières années.

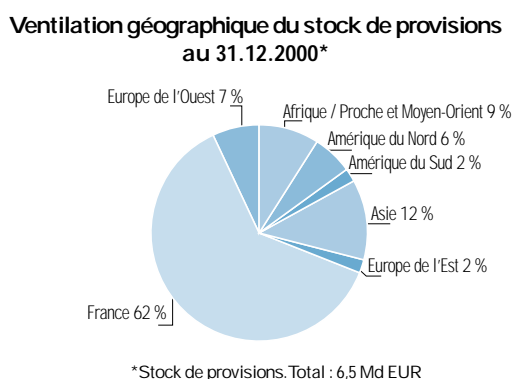
Politique de provisionnement et couverture des risques

Provisions sur risques de crédit

Le provisionnement de nos risques de crédit s'applique principalement à des créances douteuses et litigieuses présentant une forte probabilité de mécompte. Le montant de ces créances s'élevait à 7,3 Md EUR au 31 décembre 2000.



Ces créances sont couvertes par un stock de provisions sur risques identifiés qui s'élevait à 6,5 Md EUR au 31 décembre 2000.



Par ailleurs, dans le cas de crises majeures, la Société Générale peut être amenée à constituer des provisions spécifiques à caractère prudentiel. Ce type de provisionnement, indépendant du provisionnement risques-pays a ainsi été retenu au 31 décembre 1997 pour couvrir, jusqu'au 31 décembre 2000, nos risques sur les cinq pays d'Asie les plus sensibles à la crise – dits Asie G5 – (stock résiduel de 83 M EUR au 31 décembre 2000).

Provisionnement *Risques-pays*

Au-delà du provisionnement habituel des risques de crédit, la banque dispose d'une provision générale *Risques-pays*

destinée à couvrir son exposition sur pays émergents. Cette provision, libre de toute affectation, est calculée sur la base d'une méthodologie qui intègre à la fois une cotation de chaque pays à partir d'une analyse de sa situation économique et financière et une estimation de taux de pertes moyens en cas de crise majeure.

Cette provision a été légèrement augmentée en 2000 (600 M EUR à fin 2000 contre 570 M EUR au 31 décembre 1999).

En tenant compte du stock de provisions sur risques avérés et du stock de provisions *Risques-pays*, les créances douteuses et litigieuses du Groupe sont dès lors très largement couvertes (98,6 %).

Il faut noter enfin que le Groupe dispose d'un fonds pour risques bancaires généraux non affecté qui a supporté l'impôt et s'élève à 366 M EUR au 31 décembre 2000.

LES RISQUES DE MARCHÉ

Organisation

L'organisation de la maîtrise des risques de marché fait l'objet d'aménagements continus visant à harmoniser les dispositifs de suivi au sein du Groupe et à garantir l'indépendance du contrôle par rapport aux hiérarchies opérationnelles.

Si la responsabilité première de la maîtrise des risques incombe naturellement aux responsables des activités de *front office*, le dispositif de supervision repose sur une structure indépendante : le Département Risques de marché de la Direction des Risques, en charge notamment :

- de la définition des méthodes de mesure du risque,
- de la validation des modèles de valorisation utilisés pour le calcul des risques et des résultats,
- de l'instruction de l'ensemble des demandes de limites formulées par les centres opérationnels, dans le cadre des autorisations globales accordées par la Direction générale,
- de la centralisation et de la consolidation des risques de marché du Groupe.

Sur proposition de ce Département, le Comité des risques du Groupe fixe les limites d'intervention par nature d'activité et arrête les principaux choix en matière de maîtrise des risques. Le contrôle de premier niveau est attribué, dans chaque entité supportant des risques de marché, à des agents

nommément désignés et indépendants des *front offices*, dont l'activité couvre notamment :

- le suivi permanent des positions et des résultats, en dialogue avec les *front offices* ;
- la vérification quotidienne des paramètres de marché utilisés pour le calcul des risques et des résultats ;
- le calcul quotidien des risques de marché selon une procédure formalisée et sécurisée ;
- le suivi quotidien du respect des limites notifiées à chaque activité et la vérification permanente de l'existence d'un dispositif d'encadrement de l'activité par des limites adaptées.

S'agissant des principales salles de marché en France ou à l'étranger, ces agents, contrôleurs des risques de marché spécialisés, sont placés sous l'autorité hiérarchique directe de la Direction des Risques.

Les méthodes d'évaluation et d'encadrement des risques de marché

L'évaluation des risques de marché à la Société Générale repose sur la combinaison de deux indicateurs de mesure, donnant lieu l'un et l'autre à encadrement par des limites :

- la Valeur en Risque (VaR) à 99 % conforme au modèle interne réglementaire,
- une mesure en *stress test*, fondée sur l'indicateur de risque décennal élaboré au sein de la banque au début des années 1990.

Le système mixte d'encadrement (limites en VaR et limites en *stress test*) a été complété par des limites dites complémentaires (en sensibilité, en nominal, en véga...) qui permettent

d'assurer une cohérence entre les limites globales en risque et les limites opérationnelles utilisées au *front office*.

La Valeur en Risque à 99 % (VaR)

Cette mesure a été développée à compter de fin 1996 afin de répondre aux exigences des régulateurs en matière de calcul des fonds propres et utilisée dès 1998 pour les déclarations réglementaires.

Elle constitue par ailleurs l'indicateur de base pour le suivi interne des activités et couvre l'essentiel des risques de marché de la banque.

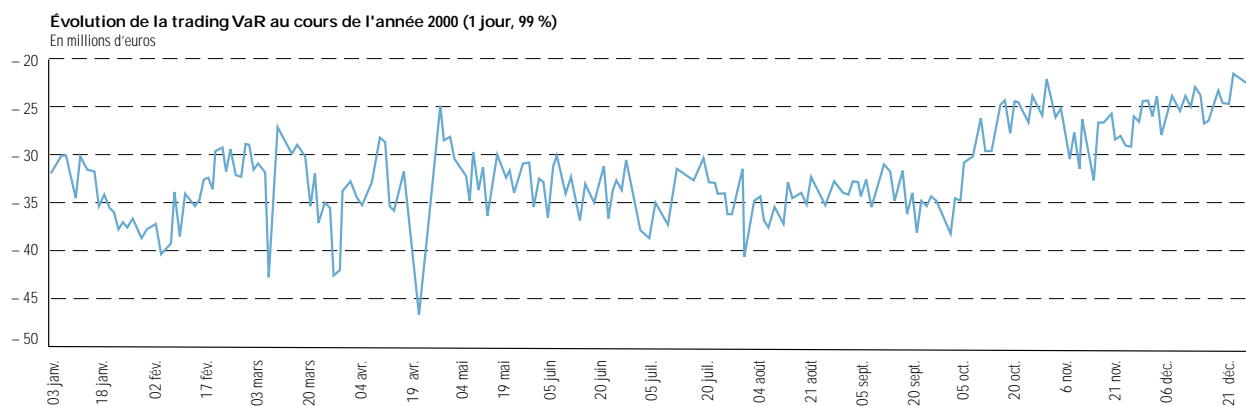
La méthode retenue est celle de la "simulation historique", qui présente notamment la caractéristique de prendre implicitement en compte les corrélations entre les différents marchés. Elle repose en effet sur les principes suivants :

- constitution d'un historique de paramètres de marché représentatifs du risque des positions de la Société Générale ;
- détermination de 250 scénarios correspondant aux variations sur un jour observées sur un historique d'un an glissant de ces paramètres ;
- déformation des paramètres du jour selon ces 250 scénarios ;
- revalorisation des positions du jour sur la base de ces 250 déformations des conditions de marché du jour.

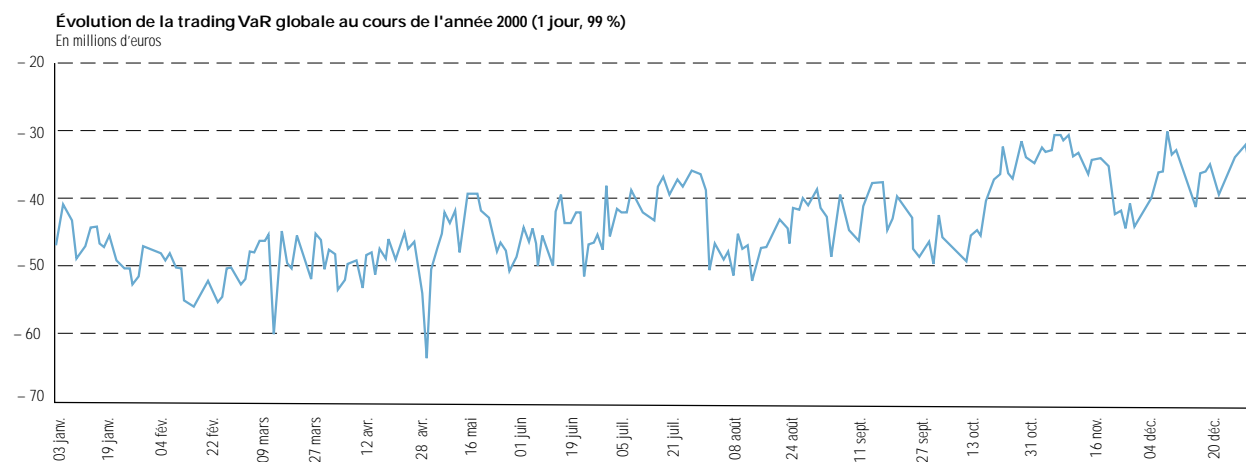
La Valeur en Risque à 99 % est le plus grand risque obtenu après élimination de 1 % des occurrences les plus défavorables : sur un an d'historique, soit 250 scénarios, elle correspond à la moyenne entre les deuxième et troisième plus grands risques constatés.

L'évolution de la Valeur en Risque des activités de marché de la banque, sur l'ensemble du périmètre de suivi et non sur le seul périmètre réglementaire, s'est présentée de la manière suivante au cours de l'exercice 2000.

VaR des activités de trading



VaR globale (activités de trading, portefeuilles d'investissement et activités de trésorerie en réescompte)



Par facteur de risque, l'évolution de la valeur en risque a été la suivante :

Ventilation par facteur de risque de la Valeur en Risque trading Exercice 2000

(en millions d'euros)

(1 jour, 99 %)	29/12/00	Moyenne	Minimum*	Maximum*
Risque de taux	(13)	(23)	(13)	(34)
Risque actions	(15)	(24)	(13)	(39)
Risque de change	(2)	(3)	(1)	(6)
Risque matières premières	(3)	(3)	(1)	(6)
Effet de compensation	11	21	7	39
Total	(21)	(32)	NS	NS

* Agrégation non significative, les pertes potentielles min/max par type de risque n'intervenant pas aux mêmes dates.

La mesure en *stress test*

Parallèlement au modèle interne de VaR, la Société Générale continue de suivre ses expositions en *stress test* fondées sur le risque décennal, plus exigeant que le modèle réglementaire.

La mesure du risque en *stress test* suit les principes suivants :

- les risques sont calculés séparément pour chaque activité et pour chaque marché, tous produits confondus ;
- le risque est l'impact le plus défavorable sur le résultat de variations exceptionnelles et brutales des conditions de marché ou de variations moins extrêmes permettant de tenir compte du caractère non linéaire de certaines positions ;
- les hypothèses de variations extrêmes retenues sont adaptées à chaque sous-jacent (cf. infra), et déterminées à partir d'une analyse de séries historiques longues et actua-

lisées en permanence en fonction de l'évolution des marchés (intégration, notamment, des scénarios d'août et septembre 1998, crise asiatique de 1997, krach de 1987) ;

- pour chaque activité, le risque est la somme des cas les plus défavorables possibles, sans tenir compte des corrélations entre marchés ou entre devises. Par exemple, dans le cas des activités sur actions et indices, le risque global est la somme des risques de perte les plus importants pour chacune des places boursières, certains risques correspondant à une hausse du marché, d'autres à une baisse. Naturellement, cette hypothèse de non-corrélation est fort peu probable et reflète une approche prudente du risque global de chaque activité.

L'exposition du groupe Société Générale au risque *stress test*, par facteur de risque, se présentait de la manière suivante (voir p. 76) au 31 décembre 2000 (rappelons que ces divers risques ne sont pas additifs dans une mesure de choc décennal car ils ont une probabilité très faible de se produire tous simultanément).

Risque stress test "worst case" : mesure au 29.12.00 et hypothèses retenues

Scénarios stress test	Valeurs au 29.12.00 et hypothèses
Risque de change :	Valeur au 29.12.00 : – 16 M EUR
Risque sur position de change	Risque mesuré par devise, sur la base d'un choc de 6 % pour les devises non émergentes, 15 % pour les devises flottantes émergentes et 20 % pour les devises émergentes faisant l'objet d'un flottement géré.
Risque sur options de change	Risque mesuré par couple de devises, sur la base d'une variation simultanée du spot (cf. ci-dessus) et des volatilités (variation relative comprise dans la fourchette [- 30 %; + 60 %] pour la maturité "1 semaine", jusqu'à [- 7 %; + 10 %] pour la maturité "10 ans").
Risque de taux :	Valeur au 29.12.00 : – 248 M EUR
Risque directionnel de taux	Scénarios définis par catégorie de devises. Sur les devises de catégorie A (EUR et USD), variation relative des taux évoluant de 135 % à la hausse et 65 % à la baisse pour le taux à 1 semaine, jusqu'à 12 % à 1 an et 5 % pour les maturités à 10 ans ou plus).
Risque de pivot	Scénarios définis par catégorie de devises. Variation relative des taux (cf. ci-dessus), sur la base de pivots à 2 ans, 5 ans et 10 ans.
Risque de swap spread	Scénarios définis par catégorie de devises. Élargissement du <i>swap spread</i> de 20 à 100 bp selon la devise.
Risque spécifique sur titres "investment grade"	Doublement des <i>spreads</i> de signature.
Volatilité de taux	Variation des volatilités de taux par devise selon six scénarios (hausse directionnelle, baisse directionnelle, 2 scénarios de pivot selon la maturité de l'option, deux scénarios de pivot selon la maturité du sous-jacent).
Risque sur options de taux	Risque mesuré sur la base des scénarios croisés de variations simultanées des taux (risque directionnel, risque de pivot 2 ans et choc de taux nul) et des volatilités (cf. scénarios ci-dessus).
Risques de bourse :	Valeur au 29.12.00 : – 362 M EUR
Risque sur les position cash actions	Baisse des cours de bourse (variation de 15 % pour les bourses de pays non émergents et de 30 % pour les bourses de pays émergents).
Risque sur les dérivés sur actions et indices	Variation simultanée des cours de bourse (baisse de 15 % et hausse de 10 % pour les bourses de pays non émergents et de +/- 30 % pour les bourses de pays émergents) et des volatilités (variation absolue de 30 % ou 45 % pour les marchés émergents de la volatilité 1 mois, jusqu'à 2 % ou 3 % pour les marchés émergents pour les volatilités à plus de 5 ans).
Risque sur les positions d'arbitrage sur actions	Pour un portefeuille diversifié composé de positions d'arbitrage "fusions-acquisitions" le scénario appliqué est de 10 % de baisse sur le nominal du portefeuille.
Risque sur matières premières :	Valeur au 29.12.00 : – 20 M EUR
Énergie – Matières premières	Variation simultanée des cours des matières premières (+ 20 %/- 30 % pour les produits pétroliers, +/- 15 % pour l'or, + 30 %/- 20 % pour l'argent...) et des volatilités (variation relative en fonction du produit et de la maturité).
Autres risques de marché :	
Marchés émergents	Valeur au 29.12.00 : – 14 M EUR Le pire de deux scénarios (choc de <i>spread-pays</i> de + 100 % et – 50 % et choc de prix de – 45 %) est retenu.
High Yields	Valeur au 29.12.00 : – 12,5 M EUR Choc de prix de + 10 % / – 18 %

LES RISQUES STRUCTURELS

La mise en œuvre du CRBF 97-02 sur le contrôle interne a constitué pour la Société Générale l'occasion de formaliser les principes de suivi des risques pris par la banque en matière de taux, de change et de liquidité en vigueur depuis plusieurs années.

Le principe général est de concentrer ces risques au sein des activités de marché, où ils sont suivis et contrôlés suivant les modalités exposées au chapitre ci-dessus, en couvrant de la manière la plus fine possible, au cas par cas ou de manière globale (centrale financière), les risques attachés aux opérations commerciales et aux opérations de gestion propre (opérations touchant les capitaux propres, les investissements, les émissions obligataires).

Les risques dits "structurels" ne résultent donc que des positions résiduelles – après couverture – attachées à ces opérations.

Organisation

La maîtrise des risques structurels incombe au premier chef aux Directeurs des différentes entités opérationnelles du Groupe, chacun d'entre eux bénéficiant depuis 1998 de l'assistance d'un "responsable des risques structurels" chargé de l'analyse et de l'établissement des reportings (contrôle de premier niveau).

Le Département de la gestion du bilan au sein de la Direction Financière et du Développement est en charge du suivi direct de l'activité domestique ainsi que de la consolidation des positions des entités du groupe. Il a également un rôle d'assistance et de validation des modèles utilisés par les entités (contrôle de second niveau).

La Direction des Risques est destinataire de tous les reportings de consolidation et tenue informée de l'ensemble des projets significatifs relatifs à l'évolution du suivi des risques structurels.

Enfin, le Comité financier, organe de Direction générale, valide les méthodes d'analyse et de mesure des risques, fixe les limites d'exposition relatives à chaque entité du Groupe et examine les principaux sujets relatifs à la maîtrise des risques structurels.

Risques structurels de taux

L'analyse des risques structurels de taux repose sur l'évaluation, à partir du stock des opérations, de l'évolution des encours et du mode de rémunération/facturation soit à taux fixe soit à taux variable.

Les actifs et les passifs sont analysés indépendamment sans affectation *a priori* des ressources aux emplois. Les échéan-

tements des encours intègrent le résultat de la modélisation des comportements historiques de la clientèle (épargne à régime spécial, remboursements anticipés...), complétés d'hypothèses à caractère partiellement conventionnel sur certains agrégats (fonds propres et dépôts à vue principalement). Les positions optionnelles sont traduites en équivalent delta afin d'être homogènes et agrégeables aux positions sous-jacentes.

La détermination des impasses permet de calculer la sensibilité de la position à la variation des taux.

Le *stress test* utilisé est, à ce jour, une variation instantanée parallèle de la courbe des taux de 1 %. L'impact de ce scénario sur la valeur actuelle nette du portefeuille constitué de l'ensemble des actifs et des passifs représente l'indicateur à comparer aux limites.

Les dépôts générés par l'activité de détail en France, considérés comme étant largement à taux fixe, excèdent les emplois de même nature. Grâce à des opérations de macro-couverture réalisées principalement sous la forme de swaps receveurs de taux fixe, la sensibilité du réseau a été, dans le cadre des hypothèses retenues, maintenue à un niveau faible ; de même au Crédit du Nord et à la Sogénal. Globalement, la sensibilité de la banque de détail ressort à moins de 250 M EUR.

Les opérations avec les grandes entreprises sont adossées et ne génèrent donc pas de risque de taux.

De ce fait, l'essentiel de la position résiduelle en euros est lié à la part des fonds propres replacés dans des produits de taux.

Il en est de même dans certaines filiales et succursales à l'étranger et un allongement de la durée de remplacement des fonds propres a été mis en place en 1999 et poursuivi en 2000.

La sensibilité globale de la Société Générale est demeurée à un niveau faible par rapport au niveau global de fonds propres de la banque, inférieure à la limite globale fixée par la Direction générale de 2,5 % des fonds propres.

Risques structurels de change

Les risques structurels de change sont dus pour l'essentiel :

- aux dotations et titres de participations en monnaie étrangère financés par achat des devises,
- aux réserves dans les implantations étrangères,
- au réemploi pour des raisons réglementaires locales, par certaines implantations étrangères, de leurs fonds propres dans une devise différente de celle des apports.

Les informations sont remontées et consolidées tous les trimestres.

Ces positions sont volontairement prises par la Société Générale dont la politique est, dans le cadre de ses investissements à très long terme, d'acheter pour partie les dotations lorsqu'elles sont faites en devises réputées fortes (USD, GBP, JPY).

Le résultat de ces positions est comptabilisé au travers des écarts de conversion qui figurent dans la situation nette et contribue donc à la couverture des ratios de solvabilité contre les fluctuations de change.

Risque de liquidité

Dans le cadre de son activité de détail, la Société Générale dispose d'une importante base de dépôts largement diversifiée et constituant une ressource à caractère permanent, disponible pour financer l'activité domestique et générant même un excédent de liquidité. Le financement des opérations de crédit à la clientèle internationale repose sur le marché extrêmement liquide et important des certificats de dépôts aux États-Unis et sur le marché interbancaire. Les activités titres portent en majorité sur des titres liquides, financés par le biais de mises en pension.

La stabilité de ses ressources permet à la Société Générale de ne plus recourir depuis plusieurs années aux émissions obligataires autres que les emprunts subordonnés ou des émissions structurées répondant à des besoins commerciaux spécifiques. Symétriquement, le recours à l'endettement au jour le jour est contenu à l'intérieur de limites volontairement réduites afin de prémunir la banque contre tout risque à très court terme.

LES RISQUES OPÉRATIONNELS

Principes

Les risques opérationnels se définissent comme les risques de pertes directes ou indirectes résultant de l'inadaptation ou de la défaillance de procédures, de personnes ou de systèmes, ou résultant d'événements extérieurs. Ils incluent les risques opérationnels généraux liés par exemple à la sécurité et à l'informatique ainsi que les risques plus spécifiquement liés à l'activité bancaire qui ne relèvent pas des risques de crédit, des risques de marchés et des risques structurels.

Les risques opérationnels incluent notamment :

- les risques relatifs à la sécurité des biens et des personnes (incendie, inondation, tremblement de terre, attaque physique, sabotage, vol et fraude),

- les risques informatiques, liés aux développements et à la maintenance des programmes, aux traitements et à l'utilisation des services de télécommunications. Cette catégorie inclut en particulier les risques liés aux défauts de conception ou de réalisation d'une application, les incidents d'exploitation dans les systèmes de production, les accès non autorisés et les erreurs de traitement, ainsi que les pertes ou altérations accidentelles des données transmises et les défaillances dans la conservation de ces données,

- les risques de gestion interne, c'est-à-dire liés au fonctionnement interne de la banque, incluant les erreurs dans les traitements administratifs et comptables des opérations, les erreurs de conception ou de mise en place de nouveaux produits ou projets, les risques légaux, réglementaires ou déontologiques, les risques en matière de ressources humaines, de sous-traitance et de communication externe.

Mesure et gestion

La maîtrise au quotidien des risques opérationnels de la Société Générale repose sur un dispositif de contrôle interne performant appliqué à l'ensemble des activités et sur le principe de la responsabilité pleine et entière des hiérarchies opérationnelles sur leurs risques. Elle s'inscrit dans le cadre d'un ensemble de directives et d'instructions développé à l'échelon central et complété dans les unités opérationnelles par les procédures appropriées.

L'évaluation régulière des mécanismes de contrôle (audit interne et auto-évaluation) permet de s'assurer de la fiabilité et de l'efficacité du dispositif du contrôle interne en conformité avec le règlement 97-02 du Comité de la réglementation bancaire et financière. En outre, la SG dispose d'une structure formalisée de revue et d'approbation de nouveaux produits lui permettant d'identifier et d'encadrer les risques opérationnels qui leur sont associés.

Toutes les lignes-métiers du Groupe surveillent et contrôlent leurs risques opérationnels en collaboration avec le Département Risques opérationnels – un service indépendant rattaché à la Direction des Risques. Les principales missions de ce service comprennent notamment la définition de la politique générale relative aux risques opérationnels, ainsi que l'évaluation des risques, le conseil et la diffusion des meilleures pratiques.

Le Groupe a entamé la mise en place d'un système d'information et de mesure de ces risques opérationnels afin d'améliorer leur évaluation et leur reporting. Cette démarche correspond aux principes décrits dans le document consultatif du Comité de Bâle de la supervision bancaire.

Ratios réglementaires

Ratio international de solvabilité (anciennement dénommé ratio Cooke)

Le ratio international de solvabilité requiert, pour les établissements exerçant un volume notable d'activités de caractère international, le maintien permanent d'un niveau de fonds propres permettant de faire face tant aux risques de crédit qu'aux risques de marché.

Jusqu'au 31 décembre 1997, il couvrait essentiellement les risques de contrepartie, il a été étendu aux risques de marché (risque de taux, risque de change, risque sur actions, risque sur matières premières) dès le début de 1998.

Le dispositif de suivi des risques de marché autorise les établissements bancaires à calculer leurs exigences réglementaires de fonds propres à partir de leurs modèles internes, sous réserve qu'ils remplissent un ensemble de

conditions, qu'ils s'inscrivent dans le cadre d'une gestion des risques adaptée et que le modèle ait été validé par les autorités de tutelle. La Société Générale a reçu l'accord de la Commission bancaire pour utiliser son modèle interne de mesure de la VaR (cf. "Les méthodes d'évaluation des risques de marché", p. 73).

Depuis le 31 décembre 1998, le calcul des risques de marché est effectué pour l'essentiel des opérations en utilisant ce modèle interne, la méthode standard étant utilisée pour le reliquat.

Le ratio de solvabilité international s'établit à 12,51 % au 31 décembre 2000, sans recours à des fonds propres "surcomplémentaires" (Tier 3), à comparer aux ratios de 11,94 % en décembre 1999 et 10,77 % en décembre 1998 (après prise en compte de l'opération SG Paribas).

Fonds propres prudentiels, encours pondérés et ratios de solvabilité

(en M EUR au 31 décembre)

	2000	1999
Fonds propres prudentiels		
Capitaux propres part du Groupe	13 687	11 904
Dividendes	(827)	(617)
Fonds pour risques bancaires généraux	366	366
Intérêts minoritaires après distribution	1 298	909
Actions de préférence	1 360	796
Déductions prudentielles ⁽¹⁾	(1 183)	(1 159)
Total fonds propres durs	14 701	12 199
Total fonds propres complémentaires	9 326	8 655
Autres déductions ⁽²⁾	(3 399)	(1 705)
Total de fonds propres prudentiels	20 628	19 149
Risques pondérés	164 950	160 326
Ratio international de solvabilité (ratio Cooke)	12,51 %	11,94 %
Tier one ratio	8,91 %	7,61 %

(1) Principalement formé par les survaleurs et les immobilisations incorporelles.

(2) Participations dans des sociétés financières non consolidées ou mises en équivalence.

Les fonds propres part du Groupe s'élèvent à fin décembre 2000 à 13,7 Md EUR (à comparer à 11,9 Md EUR en 1999). Après prise en compte des intérêts minoritaires, des actions de préférence, du FRBG et des déductions prudentielles, les fonds propres prudentiels s'élèvent à 14,7 Md EUR, soit un Tier one ratio de 8,91 % au 31 décembre 2000 (7,61 % au 31 décembre 1999).

Par type d'activité, les risques pondérés s'analysent comme suit :

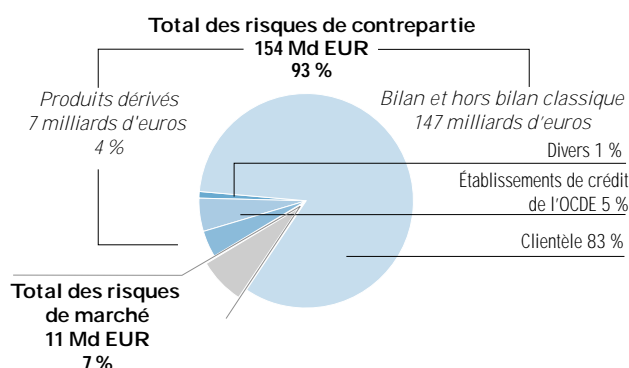
- le risque de contrepartie représente 93 % des encours

pondérés soit 154 Md EUR, stable par rapport à 1999 ; il porte pour l'essentiel sur l'activité de banque classique (147 Md EUR dont 92 % sur la clientèle), les produits dérivés ne représentant que 7 Md EUR (6 Md EUR en 1999).

- la part des encours relatifs aux risques de marché s'élève à 7 %.

L'essentiel du risque de crédit sur produits dérivés porte sur des instruments de maturité inférieure à cinq ans (une analyse détaillée est fournie dans l'annexe aux comptes consolidés p. 108).

Ventilation des engagements pondérés par nature de risques au 31.12.2000



Le ratio d'adéquation des fonds propres (dit ratio AFP)

Entré en vigueur en 1996, ce ratio s'est substitué au ratio européen de solvabilité. Il définit le besoin en fonds propres nécessaire pour couvrir les risques de contrepartie et de marché.

Au 31 décembre 2000, ces exigences étaient couvertes à hauteur de 165,4 % (à comparer à 142,4 %, au 31 décembre 1999) par les fonds propres du Groupe sans recours à des fonds propres "surcomplémentaires" (Tier 3).

Comme pour le ratio international, l'exigence de fonds propres du Groupe provient principalement de l'activité bancaire classique.

Le ratio de contrôle de grands risques

Il est calculé chaque trimestre.

Le groupe Société Générale le respecte en permanence :

- le montant total des risques encourus sur un même bénéficiaire n'excède pas 25 % des fonds propres nets du Groupe,
- le montant total des risques encourus sur les bénéficiaires dont les risques dépassent, pour chacun d'entre eux, 10 % des fonds propres nets consolidés, n'excède pas l'octuple de ces fonds propres consolidés.

Le ratio de liquidité

Pour la surveillance de la liquidité à court terme, le coefficient réglementaire de liquidité à un mois s'établissait pour la Société Générale à 117 % en moyenne sur l'exercice 2000. À chaque fin de mois de l'année 2000, il s'est situé au-dessus du minimum réglementaire de 100 %.

Le coefficient de fonds propres et de ressources permanentes (dit ratio prudentiel)

Pour le long terme, le ratio prudentiel mesure la couverture des emplois à plus de cinq ans par des ressources de durée résiduelle supérieure à cinq ans. Au 31 décembre 2000, ce coefficient s'établissait pour la Société Générale à 86 %, toujours au-dessus de la norme réglementaire de 60 %.



États financiers du Groupe

États financiers du Groupe

BILANS CONSOLIDÉS AU 31 DÉCEMBRE 2000

Actif

(en M EUR au 31 décembre)

	2000	1999*	1998*
Caisse, banques centrales, comptes courants postaux	3 276	6 735	3 841
Créances sur les établissements de crédit (Note 3)	54 174	55 009	66 368
Opérations avec la clientèle (Note 4)	163 119	143 498	134 552
Opérations de crédit-bail et de location assimilées (Note 5)	12 153	11 059	10 261
Effets publics et valeurs assimilées (Note 6)	27 657	31 662	30 728
Obligations et autres titres à revenu fixe (Note 6)	51 568	57 943	54 403
Actions et autres titres à revenu variable (Note 6)	41 994	40 664	28 710
Placements nets des entreprises d'assurance (Note 7)	32 618	28 324	23 718
Participations, parts dans les entreprises liées et autres titres détenus à long terme (Note 8)	6 291	3 707	3 276
Participations dans les entreprises mises en équivalence (Note 33)	837	577	489
Immobilisations corporelles et incorporelles (Note 9)	3 769	3 883	3 919
Écarts d'acquisition actif (Note 10)	400	452	370
Autres actifs et comptes de régularisation (Note 11)	58 025	52 032	46 903
Total	455 881	435 545	407 538

Hors bilan

Engagements de financement donnés (Note 19)	98 519	86 685	80 226
Engagements de garantie donnés (Note 19)	38 282	36 065	31 849
Engagements donnés sur titres	11 649	6 869	4 544
Opérations en devises (Note 20)	289 063	271 713	299 541
Engagements sur instruments financiers à terme (Note 21)	4 999 529	4 902 305	3 543 777
Engagements donnés de l'activité d'assurance	356	231	109

(Les notes annexes qui figurent aux pages suivantes font partie intégrante des comptes consolidés.)

* Montants retraités par rapport à la présentation adoptée dans les rapports 1999 et 1998 pour intégrer les conséquences de l'application du règlement 99-07 du Comité de la réglementation comptable.

M EUR = millions d'euros
Md EUR = milliards d'euros

Passif

(en M EUR au 31 décembre)

	2000	1999*	1998*
Banques centrales, comptes courants postaux	2 890	451	1 890
Dettes envers les établissements de crédit (Note 12)	83 369	87 604	98 746
Opérations avec la clientèle (Note 13)	164 717	156 782	138 190
Dettes représentées par un titre (Note 14)	50 479	46 422	47 724
Provisions techniques des entreprises d'assurance (Note 15)	32 022	27 847	23 411
Autres passifs et comptes de régularisation (Note 16)	93 441	91 457	75 467
Écarts d'acquisition passif (Note 10)	36	49	–
Provisions pour risques et charges (Note 17)	2 320	2 195	2 675
Dettes subordonnées (Note 18)	9 671	8 568	8 016
Fonds pour risques bancaires généraux	366	366	366
Actions de préférence	1 360	796	685
Intérêts minoritaires	1 523	1 104	600
Capitaux propres			
Capital souscrit	529	522	467
Prime d'émission	3 526	3 263	3 044
Actions d'autocontrôle	(1 064)	(476)	(162)
Réserves consolidées	7 998	6 273	5 744
Résultat de l'exercice après incidence de l'opération SG Paribas	2 698	2 322	675
Sous-total	13 687	11 904	9 768
Total	455 881	435 545	407 538

Hors bilan

Engagements de financement reçus	6 795	7 516	983
Engagements de garantie reçus	31 148	15 900	12 727
Engagements reçus sur titres	11 021	10 700	5 310
Opérations en devises (Note 20)	289 499	269 467	300 107
Engagements reçus de l'activité d'assurance	98	73	63

(Les notes annexes qui figurent aux pages suivantes font partie intégrante des comptes consolidés.)

* Montants retraités par rapport à la présentation adoptée dans les rapports 1999 et 1998 pour intégrer les conséquences de l'application du règlement 99-07 du Comité de la réglementation comptable.

COMPTES DE RÉSULTATS CONSOLIDÉS

(en M EUR au 31 décembre)

	2000	1999*	1998*
Produits nets d'intérêts relatifs aux :			
Opérations avec les établissements de crédit (Note 23)	(1 934)	(2 647)	(2 137)
Opérations avec la clientèle (Note 24)	3 712	3 517	3 441
Obligations et autres titres à revenu fixe	798	2 537	2 154
Autres intérêts et produits assimilés	661	(249)	(110)
Produits nets des opérations de crédit-bail et de location (Note 25)	854	793	811
Sous-total	4 091	3 951	4 159
Revenus des titres à revenu variable (Note 26)	291	244	195
Rémunération versée sur actions de préférence (Note 1)	(100)	(57)	(55)
Produits nets d'intérêts et revenus assimilés	4 282	4 138	4 299
Produits nets des commissions (Note 27)	4 900	3 892	3 151
Résultat net des opérations financières (Note 28)	4 223	2 879	1 569
Autres produits nets d'exploitation	394	500	430
dont marge brute des activités d'assurance (Note 29)	45	79	61
dont produits nets des autres activités (Note 30)	149	168	25
Produit net bancaire	13 799	11 409	9 449
Frais de personnel (Note 31)	(5 893)	(4 915)	(4 109)
Autres frais administratifs	(3 273)	(2 958)	(2 539)
Dotations aux amortissements	(488)	(411)	(365)
Charges générales d'exploitation et dotations aux amortissements	(9 654)	(8 284)	(7 013)
Résultat brut d'exploitation	4 145	3 125	2 436
Coût du risque (Note 32)	(753)	(723)	(1 588)
Résultat d'exploitation	3 392	2 402	848
Quote-part du résultat net des sociétés mises en équivalence (Note 33)	31	61	(6)
Gains et pertes sur actifs immobilisés (Note 34)	941	939	828
Résultat courant avant impôt	4 364	3 402	1 670
Résultat exceptionnel (Note 35)	(70)	(151)	(41)
Impôts sur les bénéfices (Note 36)	(1 357)	(1 148)	(543)
Amortissement des écarts d'acquisition	(60)	(37)	(62)
Résultat net avant incidence de l'opération SG Paribas	2 877	2 066	1 024
Intérêts minoritaires	(179)	(86)	49
Résultat net part du Groupe avant incidence de l'opération SG Paribas	2 698	1 980	1 073
Provision SG Paribas nette des coûts de l'OPE	-	342	(398)
Résultat net part du Groupe après incidence de l'opération SG Paribas	2 698	2 322	675
Résultat net, part du Groupe, par action en euros ⁽¹⁾	6,78	4,90	2,72
Résultat net, part du Groupe, dilué par action en euros ⁽¹⁾	6,74	4,87	2,71

(Les notes annexes qui figurent aux pages suivantes font partie intégrante des comptes consolidés.)

* Montants retraités par rapport à la présentation adoptée dans les rapports 1999 et 1998 pour intégrer les conséquences de l'application du règlement 99-07 du Comité de la réglementation comptable.

(1) Le bénéfice net par action est présenté pour les années 1998 et 1999 sur la base d'un nombre d'actions d'une valeur nominale de 1,25 EUR et avant incidence de l'opération SG Paribas. Il est calculé sur le nombre moyen, sur l'exercice, d'actions en circulation, après déduction du nombre d'actions propres portées en minoration des capitaux propres. Le bénéfice net dilué par action tient compte en outre de l'existence d'options de souscription non encore exercées (cf. tableau p. 13)

ÉVOLUTION DES CAPITAUX PROPRES ET INTÉRÊTS MINORITAIRES

(en M EUR)

	Capital et primes d'émission ⁽¹⁾	Autocontrôle ⁽²⁾	Réserves	Réserves de réévaluation et réestimation	Capitaux propres
Bilan au 31 décembre 1998	3 511	(162)	5 921	498	9 768
Augmentation de capital ⁽¹⁾	274		(44)		230
Bénéfice de la période			2 322		2 322
Distribution de dividendes			(375)		(375)
Réserves de réévaluation et de réestimation				(68)	(68)
Autocontrôle ⁽²⁾		(314)			(314)
Écart de conversion et autres ⁽⁴⁾			341		341
Imputation des écarts d'acquisition ⁽¹⁾					-
Bilan au 31 décembre 1999	3 785	(476)	8 165	430	11 904
Augmentation de capital ⁽¹⁾	227				227
Bénéfice de la période			2 698		2 698
Distribution de dividendes			(609)		(609)
Réserves de réévaluation et de réestimation				(15)	(15)
Autocontrôle ⁽²⁾		(588)			(588)
Écart de conversion et autres ⁽⁴⁾			27		27
Imputation des écarts d'acquisition ⁽¹⁾	43				43
Bilan au 31 décembre 2000	4 055	(1 064)	10 281	415	13 687

(en M EUR)

	Capitaux propres	Fonds pour risques bancaires généraux	Intérêts minoritaires	Actions de préférence ⁽³⁾	Fonds propres
Bilan au 31 décembre 1998	9 768	366	600	685	11 419
Augmentation de capital ⁽¹⁾	230				230
Bénéfice de la période	2 322		93		2 415
Distribution de dividendes	(375)		(48)		(423)
Réserves de réévaluation et de réestimation	(68)				(68)
Autocontrôle ⁽²⁾	(314)				(314)
Écart de conversion et autres	341		459	111	911
Imputation des écarts d'acquisition ⁽¹⁾	-				-
Bilan au 31 décembre 1999	11 904	366	1 104	796	14 170
Augmentation de capital ⁽¹⁾	227				227
Bénéfice de la période	2 698		179		2 877
Distribution de dividendes	(609)		(94)		(703)
Réserves de réévaluation et de réestimation	(15)				(15)
Autocontrôle ⁽²⁾	(588)				(588)
Écart de conversion et autres	27		334	564	925
Imputation des écarts d'acquisition ⁽¹⁾	43				43
Bilan au 31 décembre 2000	13 687	366	1 523	1 360	16 936

(1) Au 31.12.2000, le capital de la Société Générale entièrement libéré s'élève à 529 060 523 EUR et se compose de 423 248 418 actions d'une valeur nominale de 1,25 EUR, suite à la division du nominal de l'action par 4.

La Société Générale a procédé sur l'exercice 2000 aux augmentations de capital suivantes, représentant un total de 7,4 M EUR assorties d'une prime d'émission de 219,8 M EUR :

- 6,7 M EUR souscrits par les salariés adhérents au Plan d'épargne d'entreprise avec une prime d'émission de 210,7 M EUR,
- 0,7 M EUR résultant de l'exercice par les salariés d'options attribuées par le Conseil d'administration assortis d'une prime d'émission de 9,1 M EUR.

Les survaleurs relatives aux acquisitions financées par conversion en actions des obligations convertibles émises en mai 1993 ont été imputées en 1998 sur la prime d'émission dégagée par cette augmentation de capital, selon un prorata égal au rapport entre le montant de l'augmentation de capital et le prix total d'acquisition : 32,3 M EUR ont été imputés au titre de l'acquisition de Yamaichi, et 352,9 M EUR au titre de l'acquisition de Cowen. La survaleur imputée aux fonds propres relative à Cowen a été ajustée au 31.12.2000 de 42,6 M EUR suite à la cession d'actifs à l'extérieur du Groupe. Si ces survaleurs n'avaient pas été ainsi imputées sur les capitaux propres, elles figureraient à l'actif du bilan consolidé au 31.12.2000 pour un montant net de 298,3 M EUR et auraient fait l'objet d'une dotation aux amortissements de 42,5 M EUR au titre de 2000.

(2) Au 31.12.2000, les 25 662 025 actions détenues par les sociétés du Groupe à des fins d'autocontrôle ou de gestion active des fonds propres, pour un montant de 1 064 M EUR, représentent 6,06 % du capital de la Société Générale. Les produits de dividendes (13,9 M EUR) attachés à ces titres et comptabilisés au cours de la période par les filiales détentrices ont été éliminés des résultats consolidés.

(3) En 1997, la Société Générale a réalisé aux États-Unis, par l'intermédiaire de sa filiale SocGen Real Estate Company Ilc, une émission de 800 millions de dollars d'actions de préférence.

En 2000, la Société Générale a renouvelé l'opération en réalisant, par l'intermédiaire de sa filiale SG Capital Trust, une émission de 500 M EUR. Ces actions de préférence sont incluses dans le Tier one des fonds propres prudentiels.

(4) Au 31.12.2000, les écarts de conversion relatifs aux succursales étrangères des banques du Groupe ainsi qu'aux sociétés consolidées incluses dans la zone euro s'élèvent à - 4 M EUR.

Notes annexes aux comptes consolidés

NOTE 1

Principales règles d'évaluation et de présentation des comptes consolidés

De nouvelles règles d'évaluation et de présentation des comptes consolidés s'appliquent aux établissements de crédit français depuis le 1^{er} janvier 2000, avec la mise en application du règlement 99-07 du Comité de la réglementation comptable relatif aux règles de consolidation des entreprises relevant du Comité de la réglementation bancaire et financière. Elles sont sans incidence sur le résultat net et les capitaux propres part du Groupe.

Les comptes consolidés du groupe Société Générale relatifs à l'exercice 2000 ont été établis conformément aux dispositions de ce règlement. Les chiffres relatifs aux périodes antérieures au 1^{er} janvier 2000 ont été retraités conformément à ces nouvelles dispositions réglementaires, à des fins de comparabilité.

La présentation des états financiers est conforme aux dispositions du règlement 2000-04 du Comité de la réglementation comptable relatif aux documents de synthèse consolidés des entreprises relevant du CRBF.

Les charges et produits présentés dans le compte de résultats sont classés par nature et non par destination.

Les principales modifications apportées par ces nouveaux textes aux règles d'évaluation et de présentation des comptes consolidés du Groupe sont exposées dans chacun des paragraphes concernés ci-après.

Les comptes consolidés regroupent les comptes de la Société Générale et des principales sociétés françaises et étrangères composant le groupe Société Générale. Les comptes des filiales étrangères ayant été établis d'après les règles comptables des pays d'origine, les retraitements et reclassements nécessaires ont été effectués afin de les rendre conformes aux principes du groupe Société Générale.

Principes et modalités de consolidation

Méthodes de consolidation

Les comptes consolidés sont établis à partir des comptes annuels individuels de la Société Générale et de toutes les filiales significatives contrôlées par celle-ci. Les filiales

arrétant leurs comptes en cours d'année avec un décalage de plus de trois mois établissent une situation intermédiaire au 31 décembre, leurs résultats étant déterminés sur une base de douze mois.

Les méthodes de consolidation appliquées sont les suivantes :

Intégration globale

Cette méthode s'applique aux entreprises contrôlées de manière exclusive ayant une activité à caractère financier, auxquelles s'ajoutent désormais les entreprises dont l'activité se situe dans le prolongement des activités bancaires ou financières ou relève d'activités connexes (assurance, promotion immobilière, location-vente de matériel informatique, location de véhicules, négoce de pétrole), qui étaient antérieurement mises en équivalence conformément aux dispositions réglementaires applicables jusqu'au 31 décembre 1999.

Le contrôle exclusif sur une filiale s'apprécie par le pouvoir de diriger ses politiques financière et opérationnelle. Il résulte :

- soit de la détention directe ou indirecte de la majorité des droits de vote dans la filiale ;
- soit de la désignation pendant deux exercices successifs de la majorité des membres des organes d'administration, de direction ou de surveillance de la filiale ; le Groupe est présumé avoir effectué cette désignation lorsqu'il a disposé au cours de cette période directement ou indirectement d'une fraction supérieure à 40 % des droits de vote et qu'aucun autre associé ou actionnaire ne détenait directement ou indirectement une fraction supérieure à la sienne ;
- soit du pouvoir d'exercer une influence dominante sur une filiale, en vertu d'un contrat ou de clauses statutaires ; lorsque le droit applicable le permet et que le Groupe est actionnaire ou associé de cette filiale ; l'influence dominante existe dès lors que le Groupe a la possibilité d'utiliser ou d'orienter l'utilisation des actifs, passifs ou éléments de hors-bilan de la même façon qu'il contrôle ce même type d'éléments dans les filiales sous contrôle exclusif. En l'absence de tels contrats ou clauses statutaires, l'influence dominante sur un établissement de crédit ou une entreprise d'investissement est également présumée dès lors que le Groupe détient au moins 20 % des droits de vote et qu'il n'existe pas d'autres actionnaires ou ensemble d'actionnaires détenant un pourcentage de droits de vote supérieur au sien.

Ne sont toutefois retenues dans ces conditions que les entreprises qui présentent un caractère significatif par rapport aux comptes du Groupe, et en particulier celles dont le total de bilan est supérieur à 0,02 % de celui du Groupe, ou dont la quote-part Groupe dans les capitaux propres est supérieure à 0,10 % des capitaux propres consolidés du Groupe.

Intégration proportionnelle

Les sociétés dans lesquelles le Groupe exerce un contrôle conjoint sont consolidées par intégration proportionnelle.

Le contrôle conjoint est le partage du contrôle d'une filiale exploitée en commun par un nombre limité d'associés ou d'actionnaires, de sorte que les politiques financière et opérationnelle résultent de leur accord.

Un accord contractuel doit prévoir que le contrôle sur l'activité économique et les décisions relatives à la réalisation des objectifs nécessitent l'accord de tous les associés ou actionnaires.

Mise en équivalence

Les sociétés dans lesquelles le Groupe exerce une influence notable sont mises en équivalence. L'influence notable est le pouvoir de participer aux politiques financière et opérationnelle d'une filiale sans en détenir le contrôle. L'influence notable peut notamment résulter d'une représentation dans les organes de direction ou de surveillance, de la participation aux décisions stratégiques, de l'existence d'opérations interentreprises importantes, de l'échange de personnel de direction, de liens de dépendance technique. L'influence notable sur les politiques financière et opérationnelle d'une filiale est présumée lorsque le Groupe dispose directement ou indirectement d'une fraction au moins égale à 20 % des droits de vote de cette filiale.

Ne sont toutefois retenues dans ces conditions que les sociétés pour lesquelles la part du Groupe dans la situation nette est supérieure à 0,10 % des capitaux propres consolidés du Groupe.

Méthode de conversion des comptes en devises étrangères

Lorsqu'ils sont exprimés en devises, le bilan et le hors bilan des sociétés consolidées sont convertis sur la base du cours de change officiel indiqué à Paris à la date de clôture. Les postes du compte de résultats sont convertis sur la base du cours de change moyen de l'exercice. La différence de conversion sur le capital, les réserves, le report à nouveau et le résultat qui résulte de l'évolution des cours de change est portée dans une rubrique des réserves consolidées intitulée

Écart de conversion. Les pertes ou profits provenant de la conversion des dotations en capital des succursales étrangères des banques du Groupe viennent également en variation des réserves consolidées dans cette même rubrique.

Conformément à l'avis 98-01 du Conseil national de la comptabilité, les écarts de conversion relatifs aux filiales et succursales de la zone euro sont maintenus dans les capitaux propres, et ne seront inscrits au compte de résultats que lors de la cession de ces entités.

Pour les sociétés situées dans des pays à forte inflation, les états financiers font localement l'objet d'une correction monétaire de manière à être exprimés dans l'unité de mesure en vigueur à la date de clôture. Le gain ou la perte sur la situation monétaire nette de ces sociétés participe à la formation du résultat, tandis que l'effet de la correction monétaire sur leurs actifs et passifs non monétaires est porté dans les réserves consolidées. Les postes du bilan, du hors bilan et du compte de résultats de ces sociétés ainsi retraités sont convertis sur la base du cours de change officiel à la date de clôture.

Principaux retraitements effectués dans les comptes consolidés

Les principaux retraitements effectués pour l'élaboration des comptes consolidés concernent les postes suivants :

Écarts d'acquisition

Le poste *Écarts d'acquisition* figurant soit à l'actif, soit au passif, représente le solde des écarts, non affectés à un poste de bilan, constatés à la date d'acquisition des titres consolidés entre leur prix de revient et la part de situation nette correspondante. Ces écarts font l'objet d'un amortissement sur une durée déterminée en fonction de la nature de l'activité de la société acquise [banque de détail : 15 à 20 ans ; gestion d'actifs : 10 à 20 ans ; banque de financement et d'investissement : 5 à 10 ans], des hypothèses retenues et des objectifs fixés lors de l'acquisition. En cas de changements significatifs défavorables intervenus dans les éléments qui ont servi à déterminer le plan d'amortissement, il est procédé à une modification de ce dernier, ou à l'enregistrement d'un amortissement exceptionnel.

Les écarts d'acquisition dégagés sur les opérations de croissance externe réalisées avant le 1^{er} janvier 2000 et financées par augmentation de capital sont imputés sur la prime d'émission selon un prorata égal au rapport entre le montant de l'augmentation de capital et le prix total d'acquisition. Le règlement 99-07 ne permet plus d'appliquer ce traitement aux opérations réalisées à compter du 1^{er} janvier 2000, mais n'impose pas un retraitement rétroactif des opérations antérieures.

En cas de cession totale ou partielle des entreprises ainsi acquises, l'écart d'acquisition correspondant, originellement imputé sur les capitaux propres, vient corriger la plus ou moins-value de cession dans le résultat consolidé, sous déduction des amortissements qui auraient été pratiqués jusqu'à la date de cession si cet écart avait été maintenu à l'actif du bilan consolidé.

Réserves de réévaluation

Cette rubrique regroupe les écarts dégagés à l'occasion :

- d'une part, des réévaluations réglementaires de 1977 ou 1978,
- d'autre part, des opérations de restructuration et de cession d'éléments d'actifs à l'intérieur du Groupe effectuées jusqu'au 31 décembre 1991.

À cet égard, il convient de rappeler qu'au 1^{er} janvier 1987, les principales participations du Groupe ont été rassemblées au sein de quatre sociétés holdings (Généval, Généfitec, Généfimm, Généfinance), par voie de fusions, d'absorptions et d'apports partiels d'actifs bénéficiant du régime fiscal privilégié prévu à l'article 210 A du Code général des impôts.

Au 31 décembre 2000, les titres apportés à ces holdings sont évalués selon les modalités décrites à la rubrique *Portefeuille-titres*. La provision pour dépréciation éventuellement constatée a été prélevée en priorité sur la réserve de réévaluation à hauteur de la plus-value d'apport dégagée, la charge nette de l'exercice étant ainsi calculée par rapport à la valeur d'origine des titres apportés.

Par ailleurs, l'écart de réévaluation constaté à l'occasion de cessions d'immobilisations amortissables entre sociétés du Groupe est repris dans les résultats consolidés au prorata du complément d'amortissements pratiqué dans la nouvelle société détentrice.

De même, en cas de cession hors du Groupe des actifs ayant fait l'objet préalablement d'une cession ou d'un apport interne, l'écart de réévaluation est repris en résultat à due concurrence, la plus ou moins-value étant ainsi déterminée par référence au prix de revient historique de ces actifs (déduction faite des amortissements et des provisions eux-mêmes déterminés par rapport au coût historique).

Réserves de réestimation

En 1992, l'essentiel des immeubles, qui avaient alors le caractère d'exploitation, a fait l'objet d'un reclassement interne ; ces actifs, antérieurement détenus par la Société Générale et certaines filiales immobilières, avaient été apportés à des sociétés du Groupe détenues à 100 % et intégrées fiscalement.

Les plus-values enregistrées dans les comptes individuels des sociétés apportées ont été neutralisées pour la détermination du résultat consolidé de la période. Leur montant figure, sous déduction de la charge fiscale latente, dans la rubrique *Réserves de réestimation* conformément aux dispositions de l'instruction 91-06 de la Commission bancaire.

Le traitement comptable de cette réserve de réestimation est identique à celui de la réserve de réévaluation décrit ci-avant. En particulier, les provisions pour dépréciation constatées par référence aux valeurs de marché du portefeuille immobilier patrimonial ont été prélevées en priorité sur la réserve de réestimation, ce traitement comptable étant symétrique à celui retenu en 1992. En outre, la fiscalité latente attachée à la réserve de réestimation résiduelle a été actualisée.

Provisions pour risques-pays

À la date de clôture, les taux de provisionnement sur les risques-pays des sociétés consolidées sont harmonisés en fonction des taux définis au niveau du Groupe.

Impôts différés

Les calculs d'impôts différés résultant des retraitements de consolidation sont effectués au niveau de chaque entité fiscale, en tenant compte de la position fiscale des sociétés concernées.

Intégration globale des compagnies d'assurance

Les règles comptables propres aux activités d'assurance sont maintenues dans les comptes consolidés du Groupe.

Les postes constitutifs des compagnies d'assurance consolidées par intégration globale ou proportionnelle sont présentés dans les postes de même nature du bilan, du hors-bilan et du compte de résultats, à l'exception des éléments suivants qui figurent sur des lignes distinctes des états financiers consolidés :

• Placements nets des entreprises d'assurance

Les placements des entreprises d'assurance regroupent les placements représentatifs des contrats en unité de comptes, et les autres placements réalisés en représentation des contrats d'assurance vie et des autres contrats d'assurance. Les placements réalisés sous forme de titres émis par des sociétés consolidées du Groupe sont éliminés.

Les placements représentatifs des contrats en unité de comptes sont évalués à leur valeur de réalisation ; la valeur globale de ces titres correspond au montant des engagements envers les assurés.

Les placements immobiliers sont comptabilisés à leur valeur d'acquisition nette de frais d'acquisition et d'impôts et augmentée des travaux de construction et

d'amélioration ; les immeubles sont amortis linéairement sur leur durée d'utilisation économique estimée. Une provision pour dépréciation est constituée en cas de dépréciation durable et significative de la valeur des immeubles déterminée à partir d'expertises quinquennales actualisées annuellement.

Les valeurs mobilières et autres titres à revenu fixe sont comptabilisés à leur coût d'acquisition hors intérêts courus et hors frais d'acquisition. Si la valeur de remboursement diffère de la valeur d'achat, l'écart, pour chaque ligne de titres, est rapporté au résultat sur la durée de vie résiduelle des titres selon une méthode actuarielle. Une provision pour dépréciation est constituée dès lors qu'apparaît un risque de non remboursement du principal ou de non paiement des intérêts par les débiteurs.

Les actions et autres titres à revenu variable sont comptabilisés à leur prix d'achat hors frais. Une provision pour dépréciation est constituée en cas de dépréciation durable de la valeur des titres déterminée par référence au dernier cours coté ou sur la base de la valeur d'utilité pour les titres non cotés.

• Provisions techniques des entreprises d'assurance

Les provisions techniques correspondent aux engagements des entreprises d'assurance vis-à-vis des assurés et des bénéficiaires des contrats.

Les provisions techniques des contrats en unités de compte sont évaluées en fin d'exercice en fonction de la valeur de réalisation des actifs servant de support à ces contrats.

Les provisions techniques vie sont principalement constituées de provisions mathématiques, qui correspondent à la différence entre les valeurs actuelles des engagements respectivement pris par l'assureur et par les assurés, et des provisions pour sinistres à payer.

Les provisions pour égalisation sont destinées à faire face aux fluctuations de sinistralité afférentes aux opérations d'assurance de groupe contre le risque de décès pour l'assurance vie et contre les risques de dommages corporels pour l'assurance non-vie.

Les provisions techniques non-vie regroupent des provisions pour primes non acquises (quote-part de primes émises se rapportant aux exercices suivants) et pour sinistres à payer.

• Marge brute des activités d'assurance

Le classement bancaire par nature des charges et produits se substitue au classement par destination des entreprises d'assurance. La rubrique *Marge brute des activités d'assurance*

est composée des produits et charges techniques suivants, après reclassement par nature des autres produits et charges techniques et élimination des éléments intra-groupe : les primes ou cotisations acquises, payées ou provisionnées, les charges de prestations, nettes de cessions et de rétrocessions, y compris les variations des provisions, et les produits nets des placements alloués.

Principes comptables et méthodes d'évaluation

Conformément aux principes comptables applicables aux établissements de crédit français, les méthodes d'évaluation prennent en compte, pour la majorité des opérations, l'intention dans laquelle celles-ci ont été conclues.

Les opérations réalisées dans le cadre de la banque d'intermédiation sont maintenues à leur coût historique et dépréciées en cas de risque de contrepartie. Les résultats attachés à ces opérations sont enregistrés *pro rata temporis* en respectant le principe de séparation des exercices. Les opérations sur instruments financiers à terme réalisées afin de couvrir et de gérer le risque global de taux d'intérêt de la banque d'intermédiation entrent dans ce cadre.

Les opérations réalisées dans le cadre des activités de marché sont généralement évaluées à leur valeur de marché à l'exception des prêts, emprunts et titres de placement qui suivent la règle du nominalisme (cf. *infra*). Lorsque les marchés sur lesquels sont conclus ces instruments ne présentent pas une liquidité suffisante, l'évaluation à la valeur de marché est corrigée pour intégrer une décote prudentielle. De plus, les évaluations déterminées à partir de modèles internes font l'objet d'une provision pour risque (*reserve policy*) déterminée en fonction de la complexité du modèle utilisé et de la durée de vie de l'instrument financier.

Créances sur les établissements de crédit et la clientèle - Engagements par signature

Les créances sur les établissements de crédit et la clientèle sont ventilées d'après leur durée initiale ou la nature des concours : créances à vue (comptes ordinaires et opérations au jour le jour) et créances à terme pour les établissements de crédit ; créances commerciales, comptes ordinaires et autres concours à la clientèle. Ces créances intègrent les crédits consentis ainsi que les opérations de pension, matérialisées par des titres ou des valeurs, effectuées avec ces agents économiques.

Seules les dettes et créances répondant aux conditions suivantes ont fait l'objet d'une compensation comptable au bilan : même contrepartie, exigibilité et devise identiques, même entité de comptabilisation, et existence d'une lettre de fusion de comptes.

Les intérêts courus sur les créances sont portés en comptes de créances rattachées en contrepartie du compte de résultats.

Les engagements par signature comptabilisés au hors bilan correspondent à des engagements irrévocables de concours en trésorerie et à des engagements de garantie qui n'ont pas donné lieu à des mouvements de fonds.

Lorsqu'il existe un risque de voir les débiteurs dans l'impossibilité d'honorer une part ou la totalité de leurs dettes ou de leurs engagements, des provisions pour créances douteuses ou pour risques sont dotées dans les résultats. Conformément aux recommandations de la Commission bancaire, les engagements présentant des échéances impayées depuis plus de trois mois (plus de six mois en matière immobilière) sont reclassés en créances douteuses ou litigieuses et font l'objet de provisions pour dépréciation. Par ailleurs, les intérêts sur créances douteuses sont intégralement provisionnés. Les dotations et reprises de provisions, les pertes sur créances irrécupérables et les récupérations sur créances amorties sont présentées dans la rubrique *Coût du risque*, à l'exception des dotations nettes aux provisions relatives aux intérêts sur créances douteuses présentées, comme ces derniers, dans le *Produit net bancaire*.

Ces principes s'appliquent aux crédits aux professionnels de l'immobilier (ainsi qu'à l'ensemble des actifs immobiliers). Les provisions constituées sur ces crédits sont évaluées en tenant compte de la nature des programmes sous-jacents selon les modalités suivantes :

Opérations de promotion et de rénovation lourde

Les provisions constituées résultent de la réestimation des pertes à terminaison qui sont déterminées en fonction des prix de sortie et des délais de construction et/ou de commercialisation observés sur le marché.

Immeubles achevés

Les actifs sont évalués sur la base des rendements locatifs, ou de leur valeur de marché déterminée le cas échéant à partir d'expertises.

Opérations de crédit-bail et de location

Cette rubrique regroupe les opérations de crédit-bail, de location avec option d'achat ou assimilée et de location simple. Les opérations de location assimilée au crédit-bail sont les opérations ayant pour finalité le financement d'un bien dont le bailleur n'a pas vocation à conserver la propriété à l'issue du bail.

Les opérations de crédit-bail, de location avec option d'achat ou assimilée sont portées au bilan consolidé pour

leurs encours déterminés d'après la comptabilité financière, c'est-à-dire pour le montant total des loyers à recevoir, déduction faite des intérêts compris dans ces loyers. Ces encours sont substitués à ceux qui sont déterminés d'après les règles fiscales et la réserve latente est inscrite dans les réserves consolidées pour un montant net d'imposition différée.

Les intérêts courus compris dans les loyers à échoir sont portés dans un compte de créances rattachées en contrepartie du compte de résultats. Le mode de provisionnement des opérations de crédit-bail et assimilées est identique à celui des créances sur les établissements de crédit et la clientèle.

Portefeuille-titres

Les titres sont classifiés en fonction de :

- leur nature : effets publics (bons du Trésor et titres assimilés), obligations et autres titres à revenu fixe (titres de créances négociables et titres du marché interbancaire), actions et autres titres à revenu variable ;

- leur portefeuille de destination : transaction, placement, investissement, correspondant à l'objet économique de leur détention. Pour chaque catégorie de portefeuille, ils sont soumis à des règles d'évaluation similaires qui sont les suivantes :

Titres de transaction

Ce sont les titres négociables sur un marché liquide qui sont acquis dans une intention de revente à brève échéance et dans un délai maximal de six mois. Sont également concernés les titres détenus durant une période supérieure à six mois dans le cadre d'activités de mainteneurs de marché ou lorsque leur détention est liée à une opération de couverture ou d'arbitrage. Ils font l'objet d'une évaluation sur la base de leur valeur de marché à la date de clôture de l'exercice. Le solde des gains et pertes latents ainsi constaté, de même que le solde des gains et pertes réalisés sur cession des titres, est porté au compte de résultats, dans la rubrique *Résultat net des opérations financières*.

Titres de placement

Ce sont les titres qui sont acquis avec l'intention de les détenir durant une période supérieure à six mois, à l'exception de ceux qui entrent dans la catégorie des titres d'investissement.

• Actions et autres titres à revenu variable

Les actions sont inscrites au bilan à leur coût d'achat hors frais d'acquisition ou à leur valeur d'apport. À la clôture de

l'exercice, ils sont évalués par rapport à leur valeur probable de négociation. Dans le cas des titres cotés, celle-ci est déterminée en fonction du cours de bourse le plus récent. Aucune compensation n'est opérée entre les plus et moins-values latentes ainsi constatées, et seules les moins-values latentes sont comptabilisées par l'inscription d'une provision pour dépréciation du portefeuille-titres. Les revenus de dividendes attachés aux actions de placement sont portés au compte de résultats dans la rubrique *Revenus des titres à revenu variable*.

• Obligations et autres titres à revenu fixe

Ces titres sont inscrits au bilan à leur prix d'acquisition hors frais d'acquisition, et concernant les obligations, hors intérêts courus non échus à la date d'acquisition. Les différences entre les prix d'acquisition et les valeurs de remboursement (primes si elles sont positives, décotes si elles sont négatives) sont enregistrées au compte de résultats sur la durée de vie des titres concernés. Les intérêts courus à percevoir attachés aux obligations et autres titres à revenu fixe de placement sont portés dans un compte de créances rattachées en contrepartie de la rubrique *Produits nets d'intérêts relatifs aux obligations et autres titres à revenu fixe* du compte de résultats.

À la clôture de l'exercice, les titres sont estimés sur la base de leur valeur probable de négociation et, dans le cas des titres cotés, des cours de bourse les plus récents. Les plus-values latentes ne sont pas comptabilisées et les moins-values latentes donnent lieu à la constitution d'une provision pour dépréciation du portefeuille-titres, dont le calcul tient compte des gains provenant des éventuelles opérations de couverture effectuées.

Les dotations et reprises de provisions pour dépréciation ainsi que les plus ou moins-values de cession des titres de placement sont enregistrées dans la rubrique *Résultat net des opérations financières* du compte de résultats.

Titres d'investissement

Il s'agit de titres à revenu fixe que le Groupe a l'intention de détenir de façon durable et pour lesquels il dispose de moyens lui permettant :

- soit de se protéger de façon permanente contre une dépréciation des titres due aux variations de taux d'intérêt au moyen d'une couverture par des instruments financiers à terme de taux d'intérêt,
- soit de conserver effectivement les titres durablement par l'obtention de ressources, incluant les fonds propres disponibles, globalement adossées et affectées au financement de ces titres.

Lorsque l'adossement en taux ou en liquidité ne répond plus aux règles fixées par la Commission bancaire, les titres sont reclassés parmi les titres de placement.

Les titres d'investissement sont comptabilisés de manière identique aux titres de placement. Toutefois, à la clôture de l'exercice, les moins-values latentes ne donnent pas lieu à la constitution d'une provision pour dépréciation du portefeuille-titres, sauf s'il existe une forte probabilité de cession des titres à court terme, ou s'il existe des risques de défaillance de l'émetteur des titres.

Les dotations et reprises de provisions pour dépréciation ainsi que les plus ou moins-values de cession de titres d'investissement sont enregistrées dans la rubrique *Gains nets sur actifs immobilisés* du compte de résultats.

Titres de l'activité de portefeuille

Il s'agit d'investissements réalisés de façon régulière avec pour seul objectif d'en retirer un gain en capital à moyen terme sans intention d'investir durablement dans le développement du fonds de commerce de l'entreprise émettrice, ni de participer activement à sa gestion opérationnelle. La rentabilité de ces investissements provient principalement des plus-values de cession réalisées. Cette activité est exercée de manière significative et permanente dans le cadre de filiales ou structures dédiées. Entrent notamment dans cette catégorie les titres détenus dans le cadre d'une activité de capital-risque.

Ces titres sont inscrits au bilan à leur coût d'achat hors frais d'acquisition. À la clôture de l'exercice, ces titres sont évalués à leur valeur d'utilité déterminée en tenant compte des perspectives générales d'évolution de l'émetteur et de la durée résiduelle de détention (pour les sociétés cotées, la moyenne des cours de bourse constatés sur une période suffisamment longue, tenant compte de l'horizon de détention envisagé pour atténuer l'effet de fortes variations ponctuelles de cours de bourse, est considérée comme représentative de la valeur d'utilité). Les plus-values latentes ne sont pas comptabilisées et les moins-values latentes donnent lieu à la constitution d'une provision pour dépréciation du portefeuille-titres sans compensation avec les plus-values latentes constatées. Les dotations et reprises de provisions pour dépréciation ainsi que les plus ou moins-values de cession de ces titres, incluant les résultats dégagés lors de l'apport de ces titres à des offres publiques d'échange, sont comptabilisées dans la rubrique *Résultat net sur opérations financières*.

• Titres de participation, parts dans les entreprises liées et autres titres détenus à long terme

Il s'agit d'une part des titres de participation et parts dans les

entreprises liées dont la possession durable est estimée utile à l'activité de l'entreprise, et notamment ceux répondant aux critères suivants :

- titres de sociétés ayant des administrateurs ou des dirigeants communs avec la société détentrice, dans des conditions qui permettent l'exercice d'une influence sur l'entreprise dont les titres sont détenus ;
- titres de sociétés appartenant à un même groupe contrôlé par des personnes physiques ou morales exerçant un contrôle sur l'ensemble et faisant prévaloir une unité de décision ;
- titres représentant plus de 10 % des droits dans le capital émis par un établissement de crédit ou par une société dont l'activité se situe dans le prolongement de celle du Groupe.

Il s'agit d'autre part des autres titres détenus à long terme, constitués par les investissements réalisés sous forme de titres par le Groupe dans l'intention de favoriser le développement de relations professionnelles durables en créant un lien privilégié avec l'entreprise émettrice, sans toutefois exercer une influence dans sa gestion en raison du faible pourcentage des droits de vote qu'ils représentent.

Les titres de participation, parts dans les entreprises liées et autres titres détenus à long terme sont comptabilisés à leur coût d'achat hors frais d'acquisition ou dans le cas de titres ayant fait l'objet d'une réévaluation décrite ci-dessus à la rubrique *Réserves de réévaluation*, à leur valeur réévaluée. Les revenus de dividendes attachés à ces titres sont portés au compte de résultats dans la rubrique *Revenus des titres à revenu variable*.

À la clôture de l'exercice, les titres de participation et parts dans les entreprises liées sont évalués à leur valeur d'utilité représentative du prix que la société accepterait de décaisser pour obtenir ces titres si elle avait à les acquérir compte tenu de son objectif de détention. Cette valeur est estimée par référence à différents critères tels que les capitaux propres, la rentabilité, les cours moyens de bourse des derniers mois. Les plus-values latentes ne sont pas comptabilisées et les moins-values latentes donnent lieu à la constitution d'une provision pour dépréciation du portefeuille-titres. Les dotations et reprises de provisions pour dépréciation ainsi que les plus ou moins-values de cession de ces titres, incluant les résultats dégagés lors de l'apport de ces titres à des offres publiques d'échange, sont comptabilisées dans la rubrique *Gains nets sur actifs immobilisés*.

Immobilisations

Les immobilisations sont inscrites à l'actif du bilan à leur coût d'acquisition ou, dans le cas où elles ont fait l'objet

d'une réévaluation décrite ci-dessus à la rubrique *Réserves de réévaluation*, à leur valeur réévaluée.

D'une manière générale, les amortissements sont calculés sur la durée de vie estimée des immobilisations selon la méthode linéaire ou dégressive :

Immeubles	20 à 35 ans
Agencements	10 ans
Mobiliers et matériel de bureau	10 ans
Matériel, outillage, véhicules	4 ou 5 ans
Logiciels acquis	3 à 5 ans

Dettes envers les établissements de crédit et comptes créditeurs de la clientèle

Les dettes envers les établissements de crédit et la clientèle sont ventilées d'après leur durée initiale ou la nature de ces dettes : dettes à vue (dépôts à vue, comptes ordinaires) et dettes à terme pour les établissements de crédit ; comptes d'épargne à régime spécial et autres dépôts pour la clientèle. Ces dettes intègrent les opérations de pension, matérialisées par des titres ou des valeurs, effectuées avec ces agents économiques.

Les intérêts courus sur ces dettes sont portés en comptes de dettes rattachées en contrepartie du compte de résultats.

Dettes représentées par un titre

Les dettes représentées par un titre sont ventilées par support : bons de caisse, titres du marché interbancaire et titres de créances négociables, titres obligataires et assimilés, à l'exclusion des titres subordonnés classés parmi les dettes subordonnées.

Les intérêts courus à verser attachés à ces titres sont portés dans un compte de dettes rattachées en contrepartie du compte de résultats. Les primes d'émission ou de remboursement des emprunts obligataires sont amorties de manière linéaire ou financière sur la durée de vie des emprunts concernés. La charge correspondante est inscrite en charges d'intérêts dans la rubrique *Produits nets d'intérêts relatifs aux obligations et autres titres à revenu fixe* du compte de résultats.

Les frais d'émission d'emprunts obligataires encourus dans l'exercice sont amortis de manière linéaire sur la durée de vie des emprunts correspondants. La charge correspondante est inscrite en charges d'intérêts dans la rubrique *Produits nets d'intérêts relatifs aux autres intérêts et produits assimilés* du compte de résultats.

Dettes subordonnées

Cette rubrique regroupe les dettes matérialisées ou non par des titres, à terme ou à durée indéterminée, dont le

remboursement en cas de liquidation du débiteur n'est possible qu'après désintéressement des autres créanciers.

Le cas échéant, les intérêts courus à verser attachés aux dettes subordonnées sont portés dans un compte de dettes rattachées en contrepartie du compte de résultats.

Provisions pour risques et charges

Les provisions pour risques et charges comprennent :

- les provisions pour risques-pays dont le caractère est forfaitaire (méthodologie de calcul détaillée p. 72), et qui sont déterminées en date d'arrêté sur la base de l'appréciation par la Société Générale de son risque sur les pays concernés ou les débiteurs situés dans ces pays en fonction de différents critères, tels que l'évaluation de la situation économique, financière et socio-politique du pays, ou encore les taux de décote appliqués sur le marché secondaire.
- les provisions concernant des engagements par signature, et pour risques divers et litiges.

Les résultats 1992 à 1998 de la Société Générale et de plusieurs filiales intégrées fiscalement ont fait l'objet de notifications de redressement fiscal dont les conséquences ont été raisonnablement provisionnées au 31 décembre 1998, au 31 décembre 1999 et au 31 décembre 2000.

Une provision pour coûts relatifs à l'introduction de la monnaie fiduciaire euro début 2002 a été constituée au 31 décembre 1999 et réajustée au 31 décembre 2000. Elle correspond, conformément à l'avis du CNC, aux surcoûts qui ont une nature de charge et qui seront engagés, au titre de ce projet, sur la période 2001 à 2002.

Le règlement 99-06 du Comité de la réglementation bancaire a défini les ressources du fonds de garantie des dépôts. Elles sont constituées de certificats d'association souscrits par chaque établissement, et de cotisations annuelles. Le règlement 99-08 du Comité de la réglementation bancaire a fixé le montant global des cotisations dont le versement sera appelé auprès de la place au cours de la période 1999 à 2002. La moitié de ces cotisations peut être versée sous la forme d'un dépôt de garantie. Les certificats d'association et les dépôts de garantie sont classés au bilan parmi les débiteurs divers. Les cotisations annuelles sont enregistrées en charges exceptionnelles, et l'ensemble des cotisations dont le versement par les sociétés du Groupe interviendra au cours des exercices 2001 à 2002 a fait l'objet d'une provision pour risques et charges.

Le 19 janvier 2000, the High Risk Opportunities Hub Fund Ltd., un fonds à risque (*hedge fund*) actuellement en

liquidation et représenté par ses liquidateurs, a intenté une action en justice contre la Société Générale (ainsi que contre une autre banque) devant la Supreme Court de l'État de New York. Le demandeur réclame des dommages et intérêts d'un montant pouvant atteindre un milliard de dollars américains pour préjudice direct et indirect, résultant de sa mise en liquidation, en alléguant que celle-ci serait imputable à une non-exécution de contrats relatifs à des opérations de change à terme USD/RUR sans livraison. La Société Générale considère que cette allégation n'est pas fondée. Une provision pour risque a été constituée à titre prudentiel dans les comptes du Groupe au 31 décembre 1999 et maintenue au 31 décembre 2000.

Trois procès en nom collectif (*class action*) ont été engagés aux États-Unis contre la Société Générale et d'autres banques françaises relatifs aux avoirs spoliés en France pendant la Deuxième Guerre mondiale du fait des mesures antisémites. Le 18 janvier 2001, un accord a été signé à Washington entre les États-Unis et la France, qui retrace et complète les mesures prises en France en 1999 et 2000 pour dédommager les victimes de la Shoah. Cet accord est accompagné d'une déclaration conjointe, signée également par l'AFECEI au nom des Banques exerçant leurs activités en France et par les avocats des plaignants dans les procédures judiciaires américaines. Le dispositif prévu par l'accord et la déclaration permet de mettre fin à ces procédures. Les banques se sont engagées à verser une contribution à la Fondation pour la mémoire de la Shoah, à constituer un compte séquestre garantissant le paiement des indemnités allouées pour des avoirs bancaires par la Commission pour l'indemnisation des victimes de spoliations intervenues du fait des législations antisémites instituée par décret en date du 10 septembre 1999, à constituer un Fonds distribuant des indemnités forfaitaires à certaines personnes et à verser une somme indemnisant les avocats des plaignants. Le Groupe a constitué dans les comptes en résultat exceptionnel de l'exercice 2000 les provisions correspondant à la part qui lui reviendra dans la charge de ces engagements.

Fonds pour risques bancaires généraux

Conformément aux règlements 90-02 et 92-05 du Comité de la réglementation bancaire, afin de couvrir des risques non spécifiques, il a été constitué en 1993 un Fonds pour risques bancaires généraux, par reclassement, après déduction de la fiscalité latente, des provisions pour risques-pays ayant un caractère général. Ce fonds a fait l'objet d'une dotation complémentaire en 1996. Le montant des impôts latents afférents est actualisé, à chaque clôture, en fonction de l'assujettissement à l'impôt des montants inscrits dans ce fonds.

Actions de préférence

Au cours du deuxième semestre 1997, 800 millions de dollars américains d'actions de préférence ont été émises via une filiale américaine contrôlée à 100 % par la Société Générale. Ces actions dénuées de droit de vote sont assorties d'une rémunération non cumulative de 7,64 % de leur nominal, payable semestriellement sur décision du Conseil d'administration de la filiale.

Au cours du premier semestre 2000, 500 M EUR d'actions de préférence ont été émises via une filiale américaine contrôlée à 100 % par la Société Générale (rémunération non cumulative de 7,875 % payable annuellement) avec clause de *step-up* au bout de dix ans.

Les rémunérations des actions de préférence sont enregistrées en charges d'intérêts sous la rubrique *Rémunérations versées sur actions de préférence*. Les actions de préférence sont classées dans les fonds propres de première catégorie pour la détermination des ratios prudentiels du Groupe.

Actions Société Générale détenues par le Groupe

Conformément aux dispositions du règlement 2000-02 du Comité de la réglementation comptable relatif à la comptabilisation des actions propres détenues par une entreprise relevant du CRBF, les actions Société Générale acquises en vue de leur attribution aux salariés sont inscrites en titres de placement (actions propres) à l'actif du bilan.

Les actions Société Générale détenues dans le cadre d'un soutien de cours ou d'opérations d'arbitrage sur indice CAC 40 sont présentées parmi les titres de transaction.

Les autres actions Société Générale, et en particulier celles qui sont détenues par certaines sociétés du Groupe à des fins d'autocontrôle ou à des fins d'annulation sont immobilisées et portées en minoration du capital et des réserves pour la détermination des capitaux propres.

Opérations en devises

Les profits et pertes de change résultant des opérations courantes conclues en devises étrangères sont comptabilisés dans le compte de résultats. Conformément au règlement 89-01 du Comité de la réglementation bancaire, les opérations de change à terme dites "sèches" ou effectuées en couverture d'autres opérations de change à terme sont évaluées selon le cours de change à terme restant à courir de la devise concernée. Les positions de change au comptant et les autres opérations à terme sont évaluées mensuellement selon les cours de change officiels au comptant de fin de période. Les différences de réévaluation ainsi dégagées sont enregistrées régulièrement dans le compte de résultats. Par

ailleurs, les reports et déports, liés aux opérations de change à terme couvertes au sens de l'article 9 du présent règlement, sont parallèlement rapportés au compte de résultats de manière linéaire sur la période restant à courir jusqu'à l'échéance de ces opérations.

Opérations sur les instruments financiers à terme

Les opérations de couverture et de marché portant sur des instruments financiers à terme de taux, de change ou d'actions sont enregistrées conformément aux dispositions des règlements 88-02 et 92-04 du Comité de la réglementation bancaire et de l'instruction 88-01 de la Commission bancaire. Les engagements nominaux sur les instruments financiers à terme sont présentés sous une ligne unique au hors-bilan ; ce montant représente le volume des opérations en cours ; il ne reflète ni le risque de marché, ni le risque de contrepartie qui leur sont associés.

Plusieurs cas sont à distinguer en ce qui concerne la comptabilisation des résultats afférents à ces instruments :

Opérations de couverture

Les charges et produits relatifs aux instruments financiers à terme utilisés à titre de couverture, affectés dès l'origine à un élément ou à un ensemble homogène d'éléments identifiés, sont constatés dans les résultats de manière symétrique à la prise en compte des produits et charges sur les éléments couverts. S'ils concernent des instruments de taux d'intérêt, ils sont comptabilisés dans la même rubrique que les produits et charges sur les éléments couverts, en produits nets d'intérêts. S'ils concernent des instruments autres que de taux (instruments sur actions, indices boursiers, de change, etc.), ils sont comptabilisés en *Résultat net des opérations financières*, dans la rubrique *Résultat sur instruments financiers à terme*.

Les charges et produits relatifs aux instruments financiers à terme ayant pour objet de couvrir et de gérer un risque global de taux sont inscrits *prorata temporis* en compte de résultats. Ils sont inscrits en *Résultat net des opérations financières* dans la rubrique *Résultat sur instruments financiers à terme*.

Opérations de marché

Les opérations de marché incluent, d'une part, des instruments négociés sur un marché organisé ou assimilé, d'autre part, des instruments (tels que les dérivés de crédit, options complexes...) qui, bien que négociés de gré à gré sur des marchés moins liquides, sont inclus dans des portefeuilles de transaction. Ces opérations sont évaluées par référence à leur valeur de marché à la date de clôture ; en l'absence de marché liquide, cette valeur est généralement déterminée à partir de modèles internes. Ces valorisations sont corrigées le cas échéant d'une décote prudentielle (*reserve policy*) déter-

minée en fonction des instruments concernés et des risques associés et intégrant :

- une valorisation prudente de l'ensemble des instruments, quelle que soit la liquidité du marché,
- une réserve estimée en fonction de la taille de la position et destinée à couvrir le risque d'emprise,
- une correction au titre de la moindre liquidité des instruments et des risques de modèles dans le cas des produits complexes ainsi que des opérations traitées sur des marchés moins liquides (car récents ou plus spécialisés).

Par ailleurs, pour les opérations sur instruments financiers à terme de taux d'intérêts négociées de gré à gré, la valeur de marché tient compte des risques de contrepartie et de la valeur actualisée des frais de gestion futurs.

Les gains ou pertes correspondants sont directement portés dans les résultats de l'exercice, qu'ils soient latents ou réalisés. Ils sont inscrits au compte de résultats en *Résultat net des opérations financières*.

Les pertes ou profits relatifs à certains contrats conclus dans le cadre notamment des activités de trésorerie gérées par la salle des marchés afin, le cas échéant, de bénéficier de l'évolution des taux d'intérêt, sont enregistrés dans les résultats au dénouement des contrats ou *pro rata temporis*, selon la nature de l'instrument. En fin d'exercice, les pertes latentes éventuelles font l'objet d'une provision pour risques dont la contrepartie est enregistrée en *Résultat net des opérations financières*.

Frais de personnel

La rubrique *Frais de personnel* comprend l'ensemble des dépenses liées au personnel ; elle intègre notamment le montant de la participation et de l'intéressement des salariés se rattachant à l'exercice, ainsi que les charges liées aux opérations de restructuration interne.

Les options de souscription ou d'attribution d'actions consenties aux salariés font l'objet d'une provision pour risques et charges en date d'arrêtée déterminée en fonction de la valorisation des titres sous-jacents.

Coût du risque

En application des dispositions du règlement 2000-04 du Comité de la réglementation comptable relatif aux documents de synthèse consolidés des entreprises relevant du CRBF, le contenu de la rubrique *Coût net du risque* se limite aux dotations nettes aux provisions pour risques de

contrepartie, risques-pays et litiges. Les dotations nettes aux provisions pour risques et charges sont classées par nature dans les rubriques du compte de résultats correspondantes.

Gains et pertes sur actifs immobilisés

En application des dispositions du règlement 2000-04 du Comité de la réglementation comptable relatif aux documents de synthèse consolidés des entreprises relevant du CRBF, la rubrique *Gains et pertes sur actifs immobilisés* regroupe les plus ou moins-values de cession ainsi que les dotations nettes aux provisions sur titres de participation et parts dans les entreprises liées, autres titres détenus à long terme, titres d'investissement, et immobilisations d'exploitation. Les résultats sur immobilisations hors exploitation sont désormais classés au sein du *Produit net bancaire*.

Charge fiscale

Impôts courants

En France, le taux normal de l'impôt sur les sociétés est de 33,3 % ; toutefois, les plus-values à long terme sur titres de participation sont imposées à 19 %. Par ailleurs, les sociétés françaises sont soumises sur la base de l'impôt dû avant imputation des crédits d'impôt, à une contribution égale à 10 % instaurée en 1995 à laquelle s'ajoute une Contribution sociale de solidarité de 3,3 % (après application d'un abattement de 0,76 M EUR) instaurée en 2000. En outre, au titre du régime des sociétés mères et filiales, les dividendes reçus des sociétés dans lesquelles la participation est au moins égale à 5 % sont exonérés.

Les crédits d'impôt sur revenus de créances et de portefeuille-titres, lorsqu'ils sont effectivement utilisés en règlement de l'impôt sur les sociétés dû au titre de l'exercice, sont comptabilisés dans la même rubrique que les produits auxquels ils se rattachent. La charge d'impôt correspondante est maintenue dans la rubrique *Charge fiscale* du compte de résultats.

Impôts différés

Les impôts différés sont comptabilisés dès lors qu'une différence temporaire est identifiée entre les valeurs comptables retraitées et les valeurs fiscales des éléments de bilan. La méthode appliquée est celle du report variable selon laquelle les impôts différés constatés au cours des exercices antérieurs sont modifiés lors d'un changement de taux d'imposition. L'effet correspondant est enregistré en augmentation ou en diminution de la charge d'impôt différé. C'est ainsi que les contributions instaurées en 1995 et en 2000 ont donné lieu à actualisation du stock d'impôt différé des sociétés françaises, en tenant compte pour la

contribution à caractère temporaire de l'échéancier prévu dans la loi de finances 2000 :

Échéances	2000	2001	2002 et au-delà
Taux normal	37,77 %	36,43 %	35,43 %
Taux réduit	21,53 %	20,77 %	20,20 %

Les impôts différés sont déterminés au niveau de chaque entité fiscale et ne font pas l'objet d'une actualisation dès lors que son effet n'est pas significatif ou qu'un échéancier précis de reversement n'a pu être établi.

Résultat exceptionnel

La rubrique *Résultat exceptionnel* comprend les produits et charges encourus par le Groupe dont la survenance revêt un caractère exceptionnel soit par leur nature, soit par leur montant. Ils sont le plus souvent générés par des événements exogènes à l'activité du Groupe.

Engagements pour retraites, indemnités de départ en retraite et avantages sociaux assimilés

• En 1993, les établissements de crédit du Groupe ont adhéré avec l'ensemble de la profession bancaire aux organismes de retraite nationaux Agirc et Arrco, dont les régimes fonctionnent par répartition. Dorénavant seul reste assuré, par les Caisses de retraites des salariés de ces établissements, un régime de retraite désormais fermé et ne comportant que des droits acquis au titre du passé. Les engagements des Caisses de retraites des salariés de ces établissements au titre de ces droits ont fait l'objet d'estimations actuarielles, en fonction des conditions connues à ce jour. Les simulations effectuées montrent que les réserves financières des Caisses de retraites des salariés ou les provisions constituées sont suffisantes pour faire face aux engagements de retraite.

• Par ailleurs, un certain nombre de sociétés versent des indemnités de départ en retraite en fonction de l'ancienneté des salariés, des primes pour l'attribution des médailles du travail ainsi que certaines pensions surcomplémentaires. Les engagements correspondant aux services rendus au titre de ces différents régimes qui s'élèvent au 31 décembre 2000 à 986 M EUR sont intégralement couverts.

NOTE 2**Périmètre de consolidation**

Le périmètre de consolidation comprend 491 sociétés au 31 décembre 2000 :

- 434 sociétés intégrées globalement,
- 5 sociétés intégrées proportionnellement,
- 52 sociétés mises en équivalence.

La société Coprim, détenue à hauteur de 40,02 %, n'a pas été incluse dans le périmètre de consolidation, le groupe Société Générale assurant à son égard le rôle d'un partenaire purement financier. Les actifs détenus par le Groupe sur Coprim ont été raisonnablement évalués au 31 décembre 2000.

Les principales variations de périmètre par rapport au 31 décembre 1999 concernent les sociétés suivantes :

- Au cours du dernier trimestre 2000, dans le cadre de la restructuration de son pôle immobilier, le Groupe a apporté des filiales immobilières consolidées et non consolidées ainsi que certains immeubles détenus par Généfim à Sophia en échange d'une augmentation de capital réservée. À l'issue de cette opération, le Groupe détient 28,18 % de Sophia qui est consolidée par mise en équivalence au 31 décembre 2000.

Les principaux impacts de cette opération sont les suivants :

- les actifs et passifs des sociétés Patriges Le Levant, Patriges Cardinet et Paris Espaces Activités antérieurement consolidés par intégration globale ont été apportés à Sophia ;

- les sociétés Génécommerce, Dennington CE, SIFP, Financière Michelet, Patriges Villiers, Paris Espace Hôtel et Patriges Cap d'Ail antérieurement consolidées par intégration globale sont désormais sous-consolidées par Sophia.

Dans le cadre de son recentrage sur l'activité de crédit-bail immobilier, le Groupe a acquis 51 % du capital de Sophia-Bail en échange de certains actifs de Généfim : Sophia-Bail est consolidée par intégration globale au 31 décembre 2000.

- Au cours du premier semestre 2000 :

- la Société Générale a pris le contrôle de SG Marocaine de Banques, de SGB Cameroun, de SG de Banques au Sénégal, SG de Banques en Côte-d'Ivoire et de Sogelease Maroc. Ces sociétés, consolidées par mise en équivalence jusqu'au 31 décembre 1999, sont désormais consolidées par intégration globale ;

- la société Fimatex, filiale consolidée par intégration globale, a été introduite en Bourse, ramenant le taux de détention du groupe Société Générale de 100 à 75 % ;

- le Groupe a pris l'intégralité du contrôle de la société SCA Validès, société détentrice de titres Carrefour-Promodès ;

- la Société Générale a cédé 10 % de sa participation dans le Crédit du Nord au Groupe Dexia (Crédit Communal de Belgique), ramenant sa participation à 80 %.

NOTE 3

Créances sur les établissements de crédit

(en M EUR au 31 décembre)

	2000	1999
Comptes et prêts		
à vue		
Comptes ordinaires	10 877	4 730
Prêts et comptes au jour le jour	367	661
Valeurs reçues en pension au jour le jour	–	5
à terme		
Prêts et comptes à terme ⁽¹⁾	12 232	10 788
Prêts subordonnés et participatifs	374	276
Valeurs reçues en pension à terme	131	50
Créances rattachées	419	444
Total brut	24 400	16 954
Provisions pour dépréciation	(114)	(298)
Total net	24 286	16 656
Titres reçus en pension	29 888	38 353
Total	54 174	55 009

(1) dont créances douteuses : 143 M EUR au 31.12.2000 contre 337 M EUR au 31.12.1999.

NOTE 4

Opérations avec la clientèle (Actif)

(en M EUR au 31 décembre)

	2000	1999
Créances commerciales	3 878	3 707
Autres concours à la clientèle ⁽¹⁾ :		
Crédits de trésorerie	48 380	40 596
Crédits à l'exportation	5 235	4 796
Crédits d'équipement	19 161	18 006
Crédits à l'habitat	29 732	27 753
Autres crédits à la clientèle ⁽²⁾	22 347	20 627
Sous-total	124 855	111 778
Comptes ordinaires débiteurs	12 399	10 841
Créances rattachées	971	829
Total brut	142 103	127 155
Provisions pour dépréciation	(5 739)	(5 437)
Total net	136 364	121 718
Valeurs reçues en pension	445	276
Titres reçus en pension	26 310	21 504
Total	163 119	143 498
(1) Autres concours à la clientèle par catégorie de clientèle :		
Clientèle non financière		
– Entreprises	63 414	60 466
– Particuliers	34 933	33 097
– Collectivités locales	4 528	4 369
– Professions libérales	4 937	4 354
– Gouvernements et administrations centrales	7 023	1 543
– Autres	5 729	4 485
Clientèle financière	4 291	3 464
Total	124 855	111 778

(2) dont créances douteuses : 7 171 M EUR au 31.12.2000 contre 7 019 M EUR au 31.12.1999.

NOTE 5

Opérations de crédit-bail et de location assimilées

(en M EUR au 31 décembre)

	2000	1999
Crédit-bail immobilier	4 532	4 058
Crédit-bail mobilier	4 231	3 795
Location avec option d'achat et assimilée	3 131	2 915
Créances rattachées	470	443
Total brut ⁽¹⁾	12 364	11 211
Provisions pour dépréciation	(211)	(152)
Total net	12 153	11 059

(1) dont créances douteuses : 207 M EUR au 31.12.2000 contre 151 M EUR au 31.12.1999.

NOTE 6

Effets publics, obligations et autres titres à revenu fixe, actions et autres titres à revenu variable

(en M EUR au 31 décembre)

	2000				1999			
	Effets publics et valeurs assimilées	Actions et autres titres à revenu variable	Obligations et autres titres à revenu fixe	Total	Effets publics et valeurs assimilées	Actions et autres titres à revenu variable	Obligations et autres titres à revenu fixe	Total
Portefeuille de transaction	16 801	38 284	23 702	78 787	14 868	38 161	24 629	77 658
Portefeuille de placement :								
Montant brut	4 337	3 876	11 172	19 385	6 692	2 577	12 265	21 534
Provisions	(31)	(173)	(85)	(289)	(23)	(106)	(114)	(243)
Montant net	4 306	3 703 ⁽¹⁾	11 087	19 096	6 669	2 471	12 151	21 291
Portefeuille d'investissement :								
Montant brut	6 315	–	16 253	22 568	9 819	–	20 629	30 448
Provisions	–	–	(6)	(6)	–	–	(20)	(20)
Montant net	6 315	–	16 247	22 562	9 819	–	20 609	30 428
Créances rattachées	235	7	532	774	306	32	554	892
Total	27 657	41 994	51 568	121 219	31 662	40 664	57 943	130 269

(1) dont actions propres détenues dans le but d'une attribution aux salariés : 168,4 M EUR (contre 193,6 M EUR au 31 décembre 1999).

Quantité	3 491 200
Valeur nominale par action en euros	1,25
Valeur de marché par action en euros	66,20
Prix de revient par action en euros	48,22

Voir suite p. 100

NOTE 6 (suite)

Informations complémentaires sur les titres

(en M EUR au 31 décembre)

	2000	1999
Valeur estimée des titres de placement :		
Plus-values latentes*	215	168
Résultat latent du portefeuille d'investissement	28	(243)
Montants des primes et décotes afférentes aux titres de placement et d'investissement	(58)	(204)
Titres ayant fait l'objet d'un changement de catégorie au cours de l'exercice :		
Titres de transaction reclassés en titres de placement	109	842
Titres reclassés en titres d'investissement	-	13
Titres d'investissement reclassés en portefeuille de placement ⁽¹⁾	2 656	3 369
Titres d'investissement cédés avant l'échéance ⁽¹⁾	3 862	4 088
Part d'OPCVM détenues :		
OPCVM français	2 993	1 523
OPCVM étrangers	1 348	1 799
dont OPCVM de capitalisation	118	371
Montants des titres cotés	97 573	104 621
Montants des titres subordonnés	275	173
Montants des titres prêtés	6 156	13 092

* Ces montants ne tiennent pas compte des résultats latents afférents aux instruments financiers affectés, le cas échéant, en couverture des titres de placement.

(1) Dans le cadre de la gestion de ses investissements à long terme, le Groupe a décidé de reclasser en titres de placement la partie long terme de son portefeuille d'investissement. Ce reclassement a conduit le Groupe au 30.06.2000 à enregistrer une provision de 79 M EUR sur le portefeuille américain de Mortgage Backed Securities (MBS) en minoration du PNB et de 45 M EUR sur le portefeuille d'obligations Brady mexicains inscrites dans la rubrique gains et pertes sur actifs immobilisés.

Par ailleurs, au cours du premier semestre 42 M EUR de moins-values ont été dégagées sur les obligations Brady et, au cours du second semestre 45 M EUR de plus-values ont été dégagées sur le portefeuille de GIC's (Guaranteed Investment Contracts), cédés avant leur échéance.

NOTE 7

Placements nets des entreprises d'assurance

(en M EUR au 31 décembre)

	2000	1999
Placement immobilier	125	84
Obligations et autres titres à revenu fixe	15 956	16 256
Actifs représentatifs de contrats en unités de compte	15 168	10 734
Autres placements	414	527
Actions et autres titres à revenu variable	955	723
Total	32 618	28 324

NOTE 8

Participations, parts dans les entreprises liées et autres titres détenus à long terme

(en M EUR au 31 décembre)

	2000
Principales entreprises ⁽¹⁾	
0 à 5 %. Accor, AGF, Air Liquide, Alcatel, Alstom, Altadis, Arbed, Banca Intesa, BSCH, Business Objects, Cap Gemini Ernst & Young, Carrefour, CGNU, Crédit Lyonnais, Dexia, Edison, Lafarge, Michelin B, ONA, Peugeot SA, Sodexho, TF1, Total Fina Elf, Vivendi Environnement, Vivendi Universal	4 900
5 à 10 % SFL, Sommer-Allibert	136
10 à 20 % Crédit Logement, Géodis, Sopra	349
Sous-total	5 385
Autres	1 219
Montant brut ⁽²⁾	6 604
Provisions pour dépréciation	(313)
Montant net ⁽³⁾	6 291

(1) Participations supérieures à 30 M EUR.

(2) Mouvements sur l'exercice 2000 = 2 647 M EUR, dont : acquisitions = 4 697 M EUR, cession = 2 220 M EUR, périmètre et autres mouvements = 170 M EUR.

(3) dont pour les sociétés cotées : valeur nette comptable = 5,3 Md EUR ; valeur boursière = 7,2 Md EUR.

NOTE 9

Immobilisations corporelles et incorporelles

(en M EUR)

	Valeur brute 31.12.99	Acquisitions	Cessions	Variations de périmètres et reclassements	Valeur brute 31.12.00	Amortissements et provisions 31.12.00	Valeur nette 31.12.00
Immobilisations d'exploitation							
<i>Immobilisations incorporelles</i>							
Frais d'établissement	17	8	(4)	14	35	(17)	18
Logiciels, frais d'études informatiques	593	110	(17)	42	728	(460)	268
Autres	208	97	(5)	(33)	267	(29)	238
Sous-total	818	215	(26)	23	1 030	(506)	524
<i>Immobilisations corporelles</i>							
Terrains et constructions	2 276	27	(29)	95	2 369	(523)	1 846
Autres	2 383	324	(132)	129	2 704	(1 634)	1 070
Sous-total	4 659	351	(161)	224	5 073	(2 157)	2 916
Immobilisations hors exploitation ⁽¹⁾							
<i>Immobilisations corporelles</i>							
Terrains et constructions	785	5	(15)	(367) ⁽²⁾	408	(86)	322
Autres	-	1	(1)	18	18	(11)	7
Sous-total	785	6	(16)	(349)	426	(97)	329
Total immobilisations	6 262	572	(203)	(102)	6 529	(2 760)	3 769

(1) N'incluent pas le portefeuille immobilier patrimonial détenu par les sociétés de financement spécialisé.

(2) Les cessions intervenues au sein du pôle patrimonial dans le cadre de l'opération Sophia ont une incidence de 289 M EUR sur la valeur brute des immobilisations du Groupe.

NOTE 10

Écarts d'acquisition*

(en M EUR au 31 décembre)

	2000			1999		
	Montant brut	Amortissements	Montant net	Montant brut	Amortissements	Montant net
Écarts d'acquisition actif						
Banque de détail	204	(71)	133	193	(57)	136
Réseau détail France	92	(47)	45	87	(44)	43
Réseau détail Étranger	112	(24)	88	106	(13)	93
International et finance	268	(119)	149	261	(56)	205
Banque d'investissement ⁽¹⁾	202	(86)	116	195	(34)	161
Banque de financement	66	(33)	33	66	(22)	44
Gestion d'actifs	138	(22)	116	123	(13)	110
Gestion mobilière	18	(2)	16	8	(1)	7
Gestion privée	120	(20)	100	115	(12)	103
Gestion propre et autres	5	(3)	2	4	(3)	1
Sous-total	615	(215)	400	581	(129)	452
Écart d'acquisition passif						
Banque de détail						
Réseau détail Étranger	(15)	7	(8)			-
International et finance						
Banque de financement	(62)	34	(28)	(63)	14	(49)
Sous-total	(77)	41	(36)	(63)	14	(49)
Total net	538	(174)	364	518	(115)	403

* Par convention les amortissements courants et exceptionnels sont affectés au pôle Gestion propre.

(1) Le goodwill de Barr/Devlin a fait l'objet au 31.12.2000 d'un amortissement exceptionnel de 27 M EUR compte tenu de la valeur réestimée de l'investissement.

NOTE 11

Autres actifs et comptes de régularisation

(en M EUR au 31 décembre)

	2000	1999
Autres actifs		
Débiteurs divers	7 220	11 217
Primes sur instruments conditionnels achetés	30 349	20 866
Comptes de règlement débiteurs sur opérations sur titres	2 334	4 640
Autres emplois divers	485	1 320
Autres actifs d'assurance	134	116
Sous-total	40 522	38 159
Comptes de régularisation		
Charges payées ou comptabilisées d'avance	379	303
Produits à recevoir	3 016	2 591
Autres comptes de régularisation	14 296	11 113
Sous-total	17 691	14 007
Total brut	58 213	52 166
Provisions pour dépréciation	(188)	(134)
Total net	58 025	52 032

NOTE 12

Dettes envers les établissements de crédit

(en M EUR au 31 décembre)

	2000	1999
Dettes à vue		
Dépôts et comptes ordinaires	15 700	13 592
Valeurs données en pension au jour le jour	200	290
Sous-total	15 900	13 882
Dettes à terme		
Emprunts et comptes à terme	40 913	42 083
Valeurs données en pension à terme	1 421	841
Sous-total	42 334	42 924
Dettes rattachées	846	607
Total dettes	59 080	57 413
Titres donnés en pension	24 289	30 191
Total	83 369	87 604

NOTE 13

Opérations avec la clientèle (passif)

(en M EUR au 31 décembre)

	2000	1999
Comptes d'épargne à régime spécial		
À vue	15 053	15 354
À terme	21 971	23 010
Sous-total	37 024	38 364
Autres dépôts clientèle à vue		
Sociétés et entrepreneurs individuels	20 616	17 248
Particuliers	17 669	16 093
Clientèle financière	6 525	4 665
Autres	2 867	2 411
Sous-total	47 677	40 417
Autres dépôts clientèle à terme		
Sociétés et entrepreneurs individuels	16 896	15 820
Particuliers	9 322	7 082
Clientèle financière	3 828	3 554
Autres	8 063	10 291
Sous-total	38 109	36 747
Dettes rattachées	918	841
Total dépôts clientèle	123 728	116 369
Valeurs données en pension à la clientèle	2 343	1 076
Titres donnés en pension à la clientèle	38 646	39 337
Total	164 717	156 782

NOTE 14

Dettes représentées par un titre

(en M EUR au 31 décembre)

	2000	1999
Bons de caisse	566	1 032
Emprunts obligataires	16 869	12 616
Dettes rattachées	235	299
Sous-total	17 670	13 947
Titres du marché interbancaire et titres de créances négociables	32 809	32 475
Total	50 479	46 422

NOTE 15

Provisions techniques des entreprises d'assurance

(en M EUR au 31 décembre)

	2000	1999
Provisions techniques des contrats en unités de comptes	15 206	10 946
Provisions techniques vie*	16 772	16 865
Provisions techniques non-vie	37	31
Provisions pour égalisation	7	5
Total	32 022	27 847
<i>* Dont réserves de capitalisation</i>	<i>260</i>	<i>185</i>

NOTE 16

Autres passifs et comptes de régularisation

(en M EUR au 31 décembre)

	2000	1999
Opérations sur titres		
Dettes sur titres empruntés	8 138	11 480
Autres dettes de titres	22 540	28 845
Sous-total	30 678	40 325
Autres passifs		
Créditeurs divers	11 691	8 776
Primes sur instruments conditionnels vendus	30 615	22 907
Comptes de règlement créditeurs sur opérations sur titres	2 787	5 278
Autres opérations sur titres	67	47
Dettes rattachées	363	184
Autres passifs d'assurance	39	34
Sous-total	45 562	37 226
Comptes de régularisation		
Charges à payer	5 111	4 565
Provision pour impôts différés	456	680
Produits constatés d'avance	752	995
Autres comptes de régularisation	10 882	7 666
Sous-total	17 201	13 906
Total	93 441	91 457

Ventilation des impôts différés par catégorie

(en M EUR au 31 décembre 2000)

	Impôts différés actifs	Impôts différés passifs
Différences temporaires :		
dont réserve latente sur opérations de crédit-bail		333
dont résultats des sociétés transparentes fiscalement	2	224
dont réserve de réestimation (<i>Note 1</i>)		49
Autres (principalement sur déductibilité des provisions)	719	571
Total	721	1 177

NOTE 17

Analyse par nature du stock de provisions

(en M EUR au 31 décembre)

	2000	1999
Provisions inscrites en déduction des éléments d'actifs suivants :		
Établissements de crédit	114	298
Crédits à la clientèle	5 739	5 437
Crédit-bail	211	152
Autres	193	153
Sous-total	6 257	6 040
Provisions inscrites au passif :		
Provision générale à caractère prudentiel - risques-pays (<i>Note 1</i>)	600	570
Provision prudentielle Asie	83	100
Engagements hors bilan avec les établissements de crédit	4	-
Engagements hors bilan avec la clientèle	225	278
Provisions pour autres risques et charges	1 408	1 247
Sous-total	2 320	2 195
Stock de provisions (hors titres) ⁽¹⁾	8 577	8 235
Provisions sur titres	607	514
Provision sur placements des sociétés d'assurance	1	1
Stock global de provisions ⁽²⁾	9 185	8 750

(1) La variation du stock de provisions s'analyse comme suit :

(en M EUR au 31 décembre)

	31.12.1999	Dotations nettes	Autres soldes du compte de résultats*	Provisions utilisées	Change et variations de périmètre	31.12.2000
Provision générale à caractère prudentiel - risques-pays	570	10		(11)	31	600
Provisions sur risques de contrepartie						
Provision prudentielle Asie	100	(17)				83
Provisions pour risques commerciaux et autres actifs	6 318	529	91	(1 177)	725	6 486
Sous-total	6 418	512	91	(1 177)	725	6 569
Provisions pour risques et charges ⁽³⁾	1 247	139	153	(124)	(7)	1 408
Total	8 235	661	244	(1 312)	749	8 577

(2) Une analyse de la couverture des risques est présentée dans le rapport de gestion et les principes de constitution des provisions sont fournis dans la partie "Gestion des risques" du rapport financier annuel.
Le stock de provisions techniques des entreprises d'assurance est présenté en *Note 15*.

(3) Analyse des provisions pour risques et charges

(en M EUR au 31 décembre)

	31.12.1999	Dotations nettes	Autres soldes du compte de résultats*	Provisions utilisées	Change et variations de périmètre	31.12.2000
Provisions pour engagements de retraites et assimilées	290		(2)	(79)	(3)	206
Provisions pour restructurations et litiges frais généraux	253		12	(6)	6	265
Provisions pour impôts	139		114			253
Provisions sur instruments financiers à terme	74		4	(5)		73
Autres provisions pour risques et litiges	491	139	25	(34)	(10)	611
Total	1 247	139	153	(124)	(7)	1 408

* Les dotations nettes aux provisions pour intérêts impayés sont enregistrées en diminution du PNB et les provisions pour charges sont incluses par nature dans les soldes du compte de résultat.

NOTE 18

Dettes subordonnées

(en M EUR au 31 décembre)

Devises d'émission	En cours	2001	2002	2003	2004	2005	Au-delà de 2005	Indéterminé
Titres subordonnés								
EUR	5 543	587	-	334	471	524	3 308	319
USD	3 035	-	225	322	-	383	1 075	1 030
GBP	320	-	-	-	-	-	-	320
Autres devises	453	-	-	-	-	73	101	279
Sous-total	9 351	587	225	656	471	980	4 484	1 948
Dettes subordonnées à terme								
EUR	36	34	-	-	-	-	2	-
USD	34	-	-	-	-	-	-	34
GBP	-	-	-	-	-	-	-	-
Autres devises	28	-	-	-	-	28	-	-
Sous-total	98	34	-	-	-	28	2	34
Dettes rattachées	222	-	-	-	-	-	-	222
Total	9 671	621	225	656	471	1 008	4 486	2 204

NOTE 19

Engagements donnés

(en M EUR au 31 décembre)

	2000	1999
Engagements de financement		
en faveur d'établissements de crédit	5 166	5 162
en faveur de la clientèle	93 353	81 523
Total	98 519	86 685
Engagements de garantie		
d'ordre d'établissements de crédit	7 169	5 720
d'ordre de la clientèle	31 113	30 345
Total	38 282	36 065

NOTE 20

Opérations en devises

(en M EUR au 31 décembre)

	2000				1999			
	Actif	Passif	Devises à recevoir	Devises à livrer	Actif	Passif	Devises à recevoir	Devises à livrer
EUR	242 314	231 333	66 904	77 917	228 919	230 418	61 068	62 546
USD	141 150	147 335	135 741	122 914	132 352	135 551	127 608	125 587
GBP	15 515	16 368	19 371	17 318	23 043	22 789	17 074	16 566
JPY	19 446	19 517	16 585	17 338	14 338	12 831	22 109	19 417
Autres devises	37 456	41 328	50 462	54 012	36 893	33 956	43 854	45 351
Total	455 881	455 881	289 063	289 499	435 545	435 545	271 713	269 467

NOTE 21

Engagements sur instruments financiers

(en M EUR au 31 décembre)

	Opérations de gestion de positions	Opérations de couverture	2000	Total 1999
Opérations fermes				
Opérations sur marchés organisés				
- contrats à terme de taux d'intérêt	325 230	2 949	328 179	606 547
- contrats à terme de change	2 613	-	2 613	34
- autres contrats à terme	81 426	488	81 914	46 933
Opérations de gré à gré				
- swaps de taux d'intérêt	2 534 735	76 329	2 611 064	2 361 507
- swaps financiers de devises	62 750	6 000	68 750	53 747
- FRA	260 344	2 147	262 491	525 542
- autres	17 521	1 036	18 557	17 162
Opérations conditionnelles				
- options de taux d'intérêt	795 985	1 600	797 585	820 154
- options de change	74 508	11 549	86 057	44 202
- options sur actions et indices	683 242	224	683 466	405 973
- autres options	58 853	-	58 853	20 504
Total	4 897 207	102 322	4 999 529	4 902 305

Équivalent risque de crédit (en M EUR)

L'équivalent risque de crédit de ces opérations, déterminé conformément aux méthodes préconisées par le Comité de Bâle pour le calcul du ratio de solvabilité international, s'élève par contrepartie au 31 décembre 2000 à :

- Gouvernements et banques centrales OCDE	338
- Établissements de crédit et administrations locales OCDE	14 991
- Clientèle	7 653
- Établissements de crédit et banques centrales hors OCDE	411
Total (après prise en compte des accords de netting)	23 393

Les accords de compensation ont réduit l'équivalent risque de crédit de 46 719 M EUR au 31.12.2000.

Durées restant à courir (en M EUR)

	2000		
	0 à 1 an	1 à 5 ans	plus de 5 ans
- swaps de taux d'intérêt	1 266 062	1 124 964	220 038
- swaps financiers de devises	35 595	24 430	8 725
- contrats à terme de taux d'intérêt	515 041	68 588	7 041
- contrats à terme de change	2 511	102	-
- autres instruments fermes	82 865	11 527	6 079
- options de taux d'intérêt	293 599	447 617	56 369
- options de change	80 136	5 780	141
- autres options	584 881	149 405	8 033
Total	2 860 690	1 832 413	306 426

NOTE 22

Échéances des emplois et des ressources par durée restant à courir

(en M EUR au 31 décembre 2000)

	Jusqu'à 3 mois	de 3 mois à 1 an	de 1 à 5 ans	plus de 5 ans	Éliminations des comptes réciproques	Total
Emplois						
Opérations bancaires et assimilées						
Créances sur les établissements de crédit	129 674	15 466	12 667	8 732	(112 365)	54 174
Opérations avec la clientèle						
Créances sur la clientèle	76 858	19 514	48 279	32 953	(14 485)	163 119
Opérations de crédit-bail et assimilées	1 396	1 769	5 473	3 542	(27)	12 153
Obligations et autres titres à revenu fixe						
Titres de transaction	7 357	25 549	176	18	(9 398)	23 702
Titres de placement	3 636	7 256	22 228	8 240	(29 775)	11 585
Titres d'investissement	573	982	5 008	10 813	(1 095)	16 281
Ressources						
Opérations interbancaires et assimilées						
Dettes envers les établissements de crédit	152 255	21 468	13 454	7 361	(111 169)	83 369
Dépôts de la clientèle						
Opérations avec la clientèle	126 348	10 695	23 442	17 111	(12 879)	164 717
Dettes représentées par un titre	31 915	15 283	32 091	10 731	(39 541)	50 479

NOTE 23

Produits et charges d'intérêts sur opérations avec les établissements de crédit

(en M EUR au 31 décembre)

	2000	1999
Opérations avec les banques centrales, les comptes courants postaux et les établissements de crédit	2 852	2 255
Reports/dépôts (montant net)	(89)	(50)
Total produits	2 763	2 205
Opérations avec les banques centrales, les comptes courants postaux et les établissements de crédit	(4 181)	(3 842)
Total charges	(4 181)	(3 842)
Titres et valeurs reçus en pension	3 314	3 220
Titres et valeurs donnés en pension	(3 830)	(4 230)
Produits nets d'intérêts sur opérations avec les établissements de crédit	(1 934)	(2 647)

NOTE 24

Produits et charges d'intérêts sur opérations avec la clientèle

(en M EUR au 31 décembre)

	2000	1999
Créances commerciales	464	298
Autres concours à la clientèle		
– crédits de trésorerie	3 232	2 723
– crédits à l'exportation	607	553
– crédits d'équipement	1 099	975
– crédits à l'habitat	1 798	1 738
– autres crédits à la clientèle	1 100	816
Sous-total	7 836	6 805
Comptes ordinaires débiteurs	1 109	757
Reports/dépôts (montant net)	46	61
Total produits	9 455	7 921
Comptes d'épargne à régime spécial	(1 342)	(1 387)
Autres dettes envers la clientèle	(3 302)	(2 333)
Total charges	(4 644)	(3 720)
Titres et valeurs reçus en pension	1 397	937
Titres et valeurs donnés en pension	(2 496)	(1 621)
Produits nets d'intérêts sur opérations avec la clientèle	3 712	3 517

NOTE 25

Produits nets sur opérations de crédit-bail et de location

(en M EUR au 31 décembre)

	2000	1999
Crédit-bail immobilier	257	252
Crédit-bail mobilier	266	285
Location avec option d'achat et assimilée	331	256
Total net	854	793

NOTE 26

Revenus des titres à revenu variable

(en M EUR au 31 décembre)

	2000	1999
Dividendes sur actions et autres titres à revenu variable	120	113
Dividendes sur titres de participation et de filiales non consolidées et autres titres à long terme	171	131
Total ⁽¹⁾	291	244

(1) Les dividendes perçus sur portefeuille de *trading* sont classés en résultat sur opérations financières.

NOTE 27

Produits nets des commissions

(en M EUR au 31 décembre)

	2000	1999
Produits de commissions sur :		
Opérations avec les établissements de crédit	51	41
Opérations avec la clientèle	994	784
Opérations sur titres	2 454	1 463
Opérations sur marchés primaires	278	556
Opérations de change et sur instruments financiers	331	295
Engagements de financement et de garantie	348	341
Prestations de services et autres	1 314	1 334
Sous-total	5 770	4 814
Charges de commissions sur :		
Opérations avec les établissements de crédit	(108)	(69)
Opérations sur titres	(256)	(354)
Opérations de change et sur instruments financiers	(244)	(270)
Engagements de financement et de garantie	(63)	(55)
Autres	(199)	(174)
Sous-total	(870)	(922)
Total net ⁽¹⁾	4 900	3 892
<i>(1) Par nature, le produit net de commissions se décompose comme suit :</i>		
– services bancaires et conseil	1 774	1 587
– engagements par signature	284	282
– émissions	279	182
– gestion d'actifs et assurance vie	1 283	967
– courtage	1 178	836
– divers	102	38

NOTE 28

Résultat net sur opérations financières

(en M EUR au 31 décembre)

	2000	1999
Résultat net des opérations sur titres de transaction	(630)	46
Résultat sur instruments financiers à terme	4 450	3 852
Résultat net des opérations de change	321	(1 057)
Sous-total ⁽¹⁾	4 141	2 841
Résultat net sur titres de placement :		
Plus-values de cession	211	189
Moins-values de cession	(185)	(55)
Reprise nette de provisions	(61)	(115)
Sous-total	(35)	19
Résultat net sur titres d'activité de portefeuille		
Plus-values de cession sur titres d'activité de portefeuille	131	8
Dotations nettes de provisions sur titres d'activité de portefeuille	(14)	11
Sous-total	117	19
Total net	4 223	2 879

(1) Les opérations étant enregistrées par nature et non par destination, leurs résultats doivent être appréhendés globalement.

Il convient de noter que ces résultats n'intègrent pas le coût du refinancement des opérations financières. En revanche, ils incluent la marge commerciale dégagée soit sur les produits structurés intégrant des instruments financiers à terme, soit sur la distribution de produits complexes.

NOTE 29

Marge brute des activités d'assurance

(en M EUR au 31 décembre)

	2000	1999
Primes aux cotisations acquises	5 388	3 499
Charges de prestations (y compris variation de provisions)	(5 252)	(3 426)
Produits nets des placements	210	212
Autres produits (charges) nets techniques	(230)	(183)
Transfert de frais généraux	(71)	(23)
Total	45	79

La marge brute des compagnies d'assurance correspond au résultat technique réalisé sur les contrats d'assurance vie et non vie. Elle n'inclut pas en particulier, les commissions prélevées à la souscription, les commissions de gestion prélevées sur les encours des contrats, les commissions versées aux réseaux de distribution, ainsi que le résultat financier dégagé sur le placement des fonds propres, qui sont ventilés dans les autres rubriques du produit net bancaire.

La contribution des compagnies d'assurance au produit net bancaire consolidé est la suivante :

(en M EUR au 31 décembre)

	2000	1999
Contribution au PNB avant élimination des opérations internes	274	220
Élimination des opérations internes*	94	118
Contribution au PNB après élimination des opérations internes	368	338

* Il s'agit essentiellement de l'élimination des commissions versées par les compagnies d'assurance au réseau de distribution et de l'élimination des résultats financiers dégagés sur les placements réalisés auprès des sociétés du Groupe.

NOTE 30

Produits nets des autres activités

(en M EUR au 31 décembre)

	2000	1999
Résultat des opérations de promotions immobilières	27	22
Résultat des investissements immobiliers*	95	130
Produits nets des autres activités	27	16
Total	149	168

* Le résultat des investissements immobiliers de l'exercice 2000 comprend pour l'essentiel la plus-value dégagée lors de l'apport à Sophia de sociétés ou d'actifs immobiliers du Groupe. Le résultat réalisé en 1999 comprenait les revenus des actifs ou des sociétés apportées en 2000 à Sophia, ainsi que des plus-values sur cessions d'immeubles pour un montant de 56 M EUR.

NOTE 31

Frais de personnel

(en M EUR au 31 décembre)

	2000	1999
Rémunérations du personnel ⁽¹⁾	4 260	3 463
Autres charges sociales et fiscales sur rémunérations ⁽¹⁾	1 394	1 298
Participation, intéressement et abondement ⁽²⁾	239	154
Total	5 893	4 915
Effectifs	71 149	66 020
France	47 395	45 984
Étranger	23 754	20 036

(1) dont 1 708 M EUR au 31 décembre 2000 au titre de la rémunération variable (1 127 M EUR au 31.12.1999)

(2) Décomposition de la charge sur les cinq derniers exercices :

(en M EUR au 31 décembre)

	2000	1999	1998	1997	1996
Société Générale					
Participation	52*	5	2	13	0
Intéressement	55	41	40	39	35
Abondement	62	54	56	46	43
Sous-total	169	100	98	98	78
Filiales	70	54	31	36	15
Total	239	154	129	134	93

* dont 3,5 M EUR en provision pour participation.

Rémunération du Conseil d'administration et des organes de direction

Le montant des jetons de présence versés en février 2001 aux Administrateurs de la société au titre de l'exercice 2000 est de 0,46 M EUR.

En 2000, la rémunération des organes de direction* s'élève à 7,512 M EUR.

* Il s'agit des membres du Comité exécutif qui comprend, en 2000, neuf dirigeants.

NOTE 32

Coût du risque

(en M EUR au 31 décembre)

	2000	1999
Dotations nettes aux provisions sur risques identifiés		
- Provision pour risques de contrepartie ⁽¹⁾	(512)	(640)
- Provision pour risques et litiges	(139)	(49)
- Pertes non couvertes par provisions et récupérations sur créances amorties	(92)	(48)
Sous-total	(743)	(737)
Dotations nettes aux provisions générales - Risques-pays	(10)	14
Dotations nettes aux provisions sur créances et hors bilan	(753)	(723)
(1) dont risques sur débiteurs Asie G5	17	124
dont risques sur débiteurs russes	-	20

NOTE 33

Sociétés mises en équivalence

(en M EUR au 31 décembre)

	% contrôle	Activité	Contribution aux capitaux propres du Groupe	Contribution aux résultats consolidés du Groupe		Variation
				2000	1999	
Sociétés non financières						
Chesapeake Holding (CHC)	39,00	Financements structurés	-	13	-	13
Généras	100,00	Assurances	127	11	20	(9)
Sifa	47,07	Société de portefeuille	7	4	4	-
Autres			(1)	(2)	4	(6)
Sous-total			133	26	28	(2)
Sociétés financières						
ACL	36,05	Banque	(271)	(3)	(15)	12
Fiditalia Spa (ex-Creditfiditalia)	50,00	Financements spécialisés	15	0	9	(9)
SGB Cameroun ⁽¹⁾	43,42	Banque	-	-	4	(4)
SGB Sénégal ⁽¹⁾	52,15	Banque	-	-	3	(3)
SGCI ⁽¹⁾	54,77	Banque	-	-	4	(4)
SGMB ⁽¹⁾	51,92	Banque	-	-	15	(15)
Sogeko ⁽²⁾	42,19	Banque	-	-	10	(10)
SOPHIA ⁽³⁾	28,18	Société immobilière	(24)	6	-	6
United Arab Bank	20,00	Banque	11	4	3	1
Autres			(10)	(2)	-	(2)
Sous-total			(279)	5	33	(28)
Total			(146)	31	61	(30)

(1) Suite à la prise de contrôle par la Société Générale, les sociétés sont désormais intégrées globalement.

(2) Société désormais intégrée proportionnellement.

(3) Société entrante.

NOTE 34

Gains nets sur actifs immobilisés

(en M EUR au 31 décembre)

	2000	1999
Titres d'investissement		
(Moins-values) plus-values nettes de cession	(37)	(33)
Dotations nettes aux provisions	13	18
Sous-total	(24)	(15)
Titres de participation et de filiales non consolidées		
Plus-values de cession	1 020	968
Moins-values de cession	(39)	(35)
Dotations nettes aux provisions	(38)	(9)
Sous-total ⁽¹⁾	943	924
Immobilisations d'exploitation		
Plus-values de cession	33	32
Moins-values de cession	(9)	(2)
Dotations nettes aux provisions	(2)	-
Sous-total	22	30
Total net	941	939

(1) Le résultat sur titres de participation et de filiales intègre, au 31.12.2000, 246 M EUR sur cession de titres consolidés (dont Fimatex, 154 M EUR, et Crédit du Nord, 88 M EUR) et 677 M EUR relatifs au portefeuille de participations industrielles.

NOTE 35

Résultat exceptionnel

(en M EUR au 31 décembre)

	2000	1999
Produits exceptionnels	17	–
Charges exceptionnelles	(87)	(151)
Total (net)	(70)	(151)

Résultat exceptionnel par nature

– Provisionnement des coûts liés au passage à la monnaie unique européenne et coûts afférents au passage à l'an 2000 (Note 1)	(51)	(94)
– Contribution aux fonds d'indemnisation et à la Fondation du Souvenir des victimes de la Shoah (Note 1)	(23)	–
– Provisionnement des cotisations au fonds de garantie des dépôts et des titres (Note 1)	4*	(57)

* Incidence de la diminution du montant global de la cotisation des établissements de crédit au titre de l'année 2000.

NOTE 36

Impôts sur les bénéfices

(en M EUR au 31 décembre)

	2000	1999
Charge fiscale courante	(1 529)	(1 161)
Charge fiscale différée	172	13
Total (1)	(1 357)	(1 148)

(1) La réconciliation entre le taux d'impôt normatif du Groupe et le taux d'impôt effectif s'analyse comme suit au 31.12.2000 :

Résultat avant impôt, amortissement des écarts d'acquisition et résultat des sociétés mises en équivalence	4 263
Taux normal d'imposition applicable aux sociétés françaises (incluant les contributions de 10 % et de 3,3 %)	37,8 %
Différences permanentes	– 2,0 %
Différentiel sur éléments imposés à taux réduit	– 4,6 %
Différentiel de taux d'imposition sur les profits taxés à l'étranger	– 0,5 %
Effet des pertes de l'exercice non déductibles et de l'utilisation des reports déficitaires	1,1 %
Taux effectif Groupe	31,8 %

NOTE 37

Décomposition du produit net bancaire par zone géographique*

(en M EUR au 31 décembre 2000)

	France	Europe	Amériques	Asie	Afrique	Océanie	Total
Produits nets d'intérêts et assimilés (1)	2 592	399	825	121	326	19	4 282
Produits nets de commissions	3 028	548	969	224	109	22	4 900
Résultat net sur opérations financières	3 416	557	106	101	14	29	4 223
Autres produits nets d'exploitation	297	60	25	4	10	(2)	394
Produit net bancaire	9 333	1 564	1 925	450	459	68	13 799

* Définie en fonction de la localisation des entités dans lesquelles sont comptabilisés les résultats.

(1) Incluant les revenus des titres à revenu variable ainsi que les produits nets des opérations de crédit-bail et de location.

NOTE 38

Éléments de comparaison entre les états financiers consolidés publiés au 31 décembre 1999 et au 31 décembre 1998 et les états financiers retraités

L'application, à compter du 1^{er} janvier 2000, du règlement 99-07 du Comité de la réglementation comptable relatif aux règles de la consolidation des entreprises relevant du Comité de la réglementation bancaire et financière, a conduit à consolider par intégration globale toutes les

entreprises sous contrôle exclusif de la Société Générale dès lors que leur activité se situe dans le prolongement des activités bancaires : l'assurance (vie et non-vie, la promotion immobilière et les autres activités (informatique, location...).

Bilans consolidés

(en M EUR au 31 décembre)

	1999			1998		
	Données publiées	Retraitements	Données retraitées	Données publiées	Retraitements	Données retraitées
Actif						
Caisse, banques centrales, comptes courants postaux	6 684	51	6 735	3 788	53	3 841
Créances sur les établissements de crédit	55 198	(189)	55 009	66 423	(55)	66 368
Opérations avec la clientèle	143 642	(144)	143 498	134 721	(169)	134 552
Opérations de crédit-bail et de location assimilées	10 397	662	11 059	9 787	474	10 261
Effets publics et valeurs assimilées	31 662	-	31 662	30 728	-	30 728
Obligations et autres titres à revenu fixe	57 937	6	57 943	54 360	43	54 403
Actions et autres titres à revenu variable	40 570	94	40 664	28 617	93	28 710
Placements des entreprises d'assurances		28 324	28 324		23 718	23 718
Participations, parts dans les entreprises liées et autres titres de participation détenus à long terme	3 773	(66)	3 707	3 337	(61)	3 276
Participations dans les entreprises mises en équivalence	1 265	(688)	577	1 118	(629)	489
Immobilisations corporelles et incorporelles	3 856	27	3 883	3 892	27	3 919
Écarts d'acquisition actif	451	1	452	368	2	370
Autres actifs et comptes de régularisation	51 106	926	52 032	46 394	509	46 903
Total	406 541	29 004	435 545	383 533	24 005	407 538
Passif						
Banques centrales, comptes courants postaux	451	-	451	1 862	28	1 890
Dettes envers les établissements de crédit	87 279	325	87 604	98 808	(62)	98 746
Opérations avec la clientèle	157 841	(1 059)	156 782	138 186	4	138 190
Dettes représentées par un titre	45 353	1 069	46 422	47 724	-	47 724
Provisions techniques des entreprises d'assurance		27 847	27 847		23 411	23 411
Autres passifs et comptes de régularisation	90 725	732	91 457	74 942	525	75 467
Écart d'acquisition passif	49	-	49	-	-	-
Provisions pour risques et charges	2 124	71	2 195	2 590	85	2 675
Dettes subordonnées	8 552	16	8 568	8 006	10	8 016
Fonds pour risques bancaires généraux	366	-	366	366	-	366
Actions de préférence	796	-	796	685	-	685
Intérêts minoritaires	1 101	3	1 104	596	4	600
Capitaux propres						
Capital	522	-	522	467	-	467
Prime d'émission	3 263	-	3 263	3 044	-	3 044
Actions d'autocontrôle	(476)	-	(476)	(162)	-	(162)
Réserves consolidées	6 273	-	6 273	5 744	-	5 744
Résultat de l'exercice après incidence de l'opération SG Paribas	2 322	-	2 322	675	-	675
Sous-total	11 904	-	11 904	9 768	-	9 768
Total	406 541	29 004	435 545	383 533	24 005	407 538

Hors bilan

(en M EUR au 31 décembre)

	1999			1998		
	Données publiées	Retraitements	Données retraitées	Données publiées	Retraitements	Données retraitées
Engagements de financements donnés	85 862	823	86 685	79 409	817	80 226
Engagements de financements reçus	7 515	1	7 516	980	3	983
Engagements de garanties données	35 825	240	36 065	31 842	7	31 849
Engagements de garanties reçues	15 900	-	15 900	12 727	-	12 727
Titres à recevoir	6 869	-	6 869	4 544	-	4 544
Titres à livrer	10 700	-	10 700	5 310	-	5 310
Opérations en devises (actif potentiel)	271 713	-	271 713	299 541	-	299 541
Opérations en devises (passif potentiel)	269 467	-	269 467	300 107	-	300 107
Opérations sur instruments financiers à terme	4 899 729	2 576	4 902 305	3 543 743	34	3 543 777
Engagements donnés de l'activité d'assurance		231	231	-	109	109
Engagements reçus de l'activité d'assurance		73	73	-	63	63

Comptes de résultats consolidés

(en M EUR au 31 décembre)

	1999			1998		
	Données publiées	Retraitements	Données retraitées	Données publiées	Retraitements	Données retraitées
Produit net bancaire	11 091	318	11 409	9 238	211	9 449
Résultat brut d'exploitation	3 080	45	3 125	2 449	(13)	2 436
Résultat d'exploitation	2 307	95	2 402	778	70	848
Résultat courant avant impôt	3 297	105	3 402	1 523	147	1 670
Résultat net avant incidence de l'opération SG Paribas	2 072	(6)	2 066	1 028	(4)	1 024
Résultat net part du Groupe avant incidence de l'opération SG Paribas	1 980	-	1 980	1 073	-	1 073
Provision SG Paribas nette des coûts de l'OPE	342	-	342	(398)	-	(398)
Résultat net part du Groupe après incidence de l'opération SG Paribas	2 322	-	2 322	675	-	675

NOTE 39

Décomposition du résultat net bancaire par métier

(en M EUR au 31 décembre)

	Banque de détail		Gestion d'actifs		Banque de financement et d'investissement		Gestion propre et autres		Groupe	
	2000	1999*	2000	1999*	2000	1999*	2000	1999*	2000	1999*
Produit net bancaire	6 744	5 849	900	673	6 096	4 756	59	131	13 799	11 409
Charges générales d'exploitation et dotations aux amortissements	(4 710)	(4 216)	(491)	(397)	(4 251)	(3 332)	(202)	(339)	(9 654)	(8 284)
Résultat brut d'exploitation	2 034	1 633	409	276	1 845	1 424	(143)	(208)	4 145	3 125
Coût du risque	(383)	(329)	(4)	0	(207)	(290)	(159)	(104)	(753)	(723)
Quote-part du résultat net des sociétés mises en équivalence	17	62	0	0	5	(4)	9	3	31	61
Gains et pertes sur actifs immobilisés	44	0	0	0	76	(12)	821	951	941	939
Résultat courant avant impôt	1 712	1 366	405	276	1 719	1 118	528	642	4 364	3 402
Résultat exceptionnel	0	0	0	0	0	0	(70)	(151)	(70)	(151)
Impôt sur les bénéfices	(616)	(476)	(144)	(102)	(616)	(405)	19	(165)	(1 357)	(1 148)
Amortissement des écarts d'acquisition	0	0	0	0	0	0	(60)	(37)	(60)	(37)
Résultat net (avant incidence de l'opération SG Paribas)	1 096	890	261	174	1 103	713	417	289	2 877	2 066
Intérêts minoritaires	(110)	(45)	(6)	(1)	(3)	(5)	(60)	(35)	(179)	(86)
Résultat net part du Groupe (avant incidence de l'opération SG Paribas)	986	845	255	173	1 100	708	357	254	2 698	1 980
Incidence de l'opération SG Paribas									0	342
Résultat net part du Groupe (après incidence de l'opération SG Paribas)									2 698	2 322

Les principes et méthodologie de détermination des résultats par métier sont détaillés dans le rapport de gestion.

* Montants retraités par rapport à la présentation adoptée dans les rapports 1999 pour intégrer les conséquences de l'application du règlement 99-07 du Comité de la réglementation comptable.

NOTE 40

Sociétés retenues dans le périmètre de consolidation

	Pays	Méthode IG : intégration globale IP : intégration proportionnelle ME : mise en équivalence	Pourcentage d'intérêt Groupe		Pourcentage de contrôle Groupe	
			2000	1999	2000	1999
			(au 31 décembre)			
FRANCE						
Banques						
Calif	France	IG	100,00	100,00	100,00	100,00
Génébanque	France	IG	100,00	100,00	100,00	100,00
SG de Banque aux Antilles	France	IG	100,00	100,00	100,00	100,00
SG Calédonienne de Banque	France	IG	100,00	100,00	100,00	100,00
Banque de Polynésie	France	IG	80,00	80,00	80,00	80,00
Barep	France	IG	100,00	100,00	100,00	100,00
Sogénaal ⁽¹⁾	France	IG	100,00	100,00	100,00	100,00
Crédit du Nord ⁽¹⁾	France	IG	80,00	90,00	80,00	90,00
Sociétés financières						
Barep Gestion	France	IG	100,00	100,00	100,00	100,00
SGOP	France	IG	100,00	100,00	100,00	100,00
SGAM Finance	France	IG	100,00	100,00	100,00	100,00
IEC	France	IG	100,00	100,00	100,00	100,00
SG Asset Management	France	IG	100,00	100,00	100,00	100,00
SG Structured Asset Management	France	IG	99,99	99,99	99,99	99,99
Financements spécialisés						
Airbail	France	IG	100,00	100,00	100,00	100,00
Sogexter ⁽³⁾	France	IG	–	100,00	–	100,00
Bull Finance	France	IG	51,35	51,35	51,35	51,35
Franfinance ⁽¹⁾	France	IG	99,99	99,99	99,99	99,99
Sofinabail	France	IG	100,00	100,00	100,00	100,00
Franfinance Location (ex-Franfinance Bail)	France	IG	99,99	99,99	100,00	100,00
Diebold Computer Leasing	France	IG	100,00	100,00	100,00	100,00
DC2L	France	IG	100,00	100,00	100,00	100,00
Sogéfinerg	France	IG	100,00	100,00	100,00	100,00
Sofom ⁽²⁾	France	IG	100,00	–	100,00	–
Génécal	France	IG	64,35	64,14	63,94	64,14
Solocvi	France	IG	60,00	60,00	60,00	60,00
Sofinauto	France	IG	100,00	100,00	100,00	100,00
Sofrafi	France	IG	60,00	60,00	60,00	60,00
Cofranteg	France	IG	100,00	100,00	100,00	100,00
Génécomi	France	IG	72,43	72,43	72,43	72,43
Sogéfimur	France	IG	100,00	100,00	100,00	100,00
Compagnie Générale de Location d'Équipements ⁽¹⁾	France	IG	84,57	84,57	84,57	84,57
Sogéfinancement	France	IG	100,00	100,00	100,00	100,00
SCP Clémence	France	IG	90,00	90,00	90,00	90,00
SCP Philibert	France	IG	90,00	90,00	90,00	90,00
SCP Cygne	France	IG	90,00	90,00	90,00	90,00
SCP de la Prose	France	IG	90,00	90,00	90,00	90,00
SCP Muscade	France	IG	90,00	90,00	90,00	90,00
SCP Salomé	France	IG	100,00	100,00	100,00	100,00
FCC ELEC	France	IG	100,00	100,00	100,00	100,00
Sogelease France	France	IG	100,00	100,00	100,00	100,00
Fenwick Lease	France	ME	49,41	49,41	49,41	49,41
Temsys ^{(1) (5)}	France	IG	100,00	100,00	100,00	100,00
Sociétés de portefeuille						
SCA Valides ⁽²⁾	France	IG	100,00	–	100,00	–
Sogéplus	France	IG	100,00	100,00	100,00	100,00
Aurelec	France	IG	100,00	100,00	100,00	100,00
Cargest ⁽³⁾	France	IG	–	100,00	–	100,00
Cofragir	France	IG	100,00	50,01	100,00	50,01
Généfitec	France	IG	100,00	100,00	100,00	100,00
SCI Foncière Défense	France	IG	99,99	99,99	100,00	100,00
Sté Rue Edouard-VII	France	IG	99,91	99,91	99,91	99,91
SGOP Holding	France	IG	100,00	100,00	100,00	100,00

Sociétés retenues dans le périmètre de consolidation

(au 31 décembre)	Pays	Méthode IG : intégration globale IP : intégration proportionnelle ME : mise en équivalence	Pourcentage d'intérêt Groupe		Pourcentage de contrôle Groupe	
			2000	1999	2000	1999
Finareg	France	IG	100,00	100,00	100,00	100,00
Fonvalor	France	IG	50,01	50,01	50,01	50,01
Finecorp	France	IG	100,00	100,00	100,00	100,00
Généplus	France	IG	100,00	100,00	100,00	100,00
Geforpat	France	IG	100,00	100,00	100,00	100,00
Libécap	France	IG	100,00	100,00	100,00	100,00
Géné Act 1	France	IG	100,00	100,00	100,00	100,00
Sivalparts	France	IG	100,00	100,00	100,00	100,00
Patriges Villiers ⁽⁷⁾	France	IG	-	100,00	-	100,00
Sogéparts	France	IG	100,00	100,00	100,00	100,00
Généval	France	IG	100,00	100,00	100,00	100,00
Geninfo	France	IG	100,00	100,00	100,00	100,00
SG Capital Développement	France	IG	100,00	100,00	100,00	100,00
Généfinance	France	IG	100,00	100,00	100,00	100,00
Salvépar	France	IG	51,42	51,42	51,42	51,42
Valminco	France	IG	100,00	100,00	100,00	100,00
Vouric	France	IG	100,00	100,00	100,00	100,00
Généinvestissement	France	IG	100,00	100,00	100,00	100,00
Sogéfim	France	IG	100,00	100,00	100,00	100,00
SHTV Holding	France	IG	100,00	100,00	100,00	100,00
SIFA	France	ME	47,07	47,07	47,07	47,07
Soginnove ⁽⁵⁾	France	IG	100,00	100,00	100,00	100,00
Sociétés de courtage						
SG Euro CT	France	IG	100,00	100,00	100,00	100,00
SG Securities Paris (ex-SGE Delahaye)	France	IG	100,00	100,00	100,00	100,00
SG Options Europe (ex-Delahaye Générale Options)	France	IG	100,00	100,00	100,00	100,00
Fimat SNC	France	IG	100,00	100,00	100,00	100,00
Fimat Banque	France	IG	100,00	100,00	100,00	100,00
Fimatex	France	IG	75,08	100,00	75,08	100,00
SG Énergie ^{(1) (5)}	France	IG	100,00	100,00	100,00	100,00
Sociétés foncières et de financement immobilier						
Alorfim ⁽³⁾	France	IG	-	100,00	-	100,00
SA Antin IV ⁽³⁾	France	IG	-	100,00	-	100,00
Sogébaïl	France	IG	49,81	57,57	63,07	65,09
Sophia-bail ⁽²⁾	France	IG	64,81	-	51,00	-
Génécommerce ⁽⁷⁾	France	IG	-	100,00	-	100,00
Société Foncière Les Miroirs (ex-Géninfo)	France	IG	100,00	100,00	100,00	100,00
Généfim ⁽¹⁾	France	IG	100,00	100,00	100,00	100,00
SIFP ⁽⁷⁾	France	IG	-	100,00	-	100,00
Financière Michelet ⁽⁷⁾	France	IG	-	100,00	-	100,00
SFCC	France	IG	99,99	100,00	99,99	100,00
Mandilac SARL ⁽³⁾	France	IG	-	100,00	-	100,00
SCA Paris-Trocadéro	France	IG	100,00	100,00	100,00	100,00
Patriges Le Levant ⁽⁸⁾	France	IG	-	100,00	-	100,00
Patriges Le Cardinet ⁽⁸⁾	France	IG	-	100,00	-	100,00
Paris Espace Activités ⁽⁸⁾	France	IG	-	100,00	-	100,00
Patriges Grace Church	France	IG	100,00	100,00	100,00	100,00
Partifa	France	IG	100,00	100,00	100,00	100,00
Paris Espace Hôtel ⁽⁷⁾	France	IG	-	100,00	-	100,00
Sophia ^{(1) (2)}	France	ME	28,18	-	28,18	-
Patriges Cap d'Ail ⁽⁷⁾	France	IG	-	100,00	-	100,00
Crédit Immobilier Général	France	IG	100,00	100,00	100,00	100,00
Généfimm	France	IG	100,00	100,00	100,00	100,00
Sogéprom ^{(1) (5)}	France	IG	100,00	100,00	100,00	100,00
SI Noailles Immobilière ⁽³⁾	France	ME	-	99,97	-	99,97

Sociétés retenues dans le périmètre de consolidation

(au 31 décembre)	Pays	Méthode IG : intégration globale IP : intégration proportionnelle ME : mise en équivalence	Pourcentage d'intérêt Groupe		Pourcentage de contrôle Groupe	
			2000	1999	2000	1999
Sociétés de services						
CGA	France	IG	100,00	100,00	100,00	100,00
Parel	France	IG	100,00	100,00	100,00	100,00
Socogéfi	France	IG	100,00	100,00	100,00	100,00
Sogefilia ⁽³⁾	France	IG	-	100,00	-	100,00
ECS ^{(1) (5)}	France	IG	100,00	100,00	100,00	100,00
Immobilier d'exploitation						
Sogéfontenay	France	IG	100,00	100,00	100,00	100,00
Sogé Périval 1	France	IG	100,00	100,00	100,00	100,00
Soginfo	France	IG	100,00	100,00	100,00	100,00
SC Alicante 2000	France	IG	71,52	71,52	100,00	100,00
SC Chassagne 2000	France	IG	71,52	71,52	100,00	100,00
Eléaparts	France	IG	100,00	100,00	100,00	100,00
Sogé Périval 3	France	IG	100,00	100,00	100,00	100,00
Génévalmy	France	IG	100,00	100,00	100,00	100,00
Sogé Colline Sud	France	IG	100,00	100,00	100,00	100,00
Sogé Périval 2	France	IG	100,00	100,00	100,00	100,00
CFM	France	IG	100,00	100,00	100,00	100,00
SCI Opéra 72	France	IG	99,99	99,99	100,00	100,00
SI 29 Haussmann	France	IG	100,00	100,00	100,00	100,00
Génégis 1	France	IG	100,00	100,00	100,00	100,00
Génégis 2	France	IG	100,00	100,00	100,00	100,00
STIP	France	IG	99,99	99,99	100,00	100,00
Valminvest	France	IG	100,00	100,00	100,00	100,00
Sogé Périval 4	France	IG	100,00	100,00	100,00	100,00
Assurances						
Sogécap ⁽⁵⁾	France	IG	100,00	100,00	100,00	100,00
Génécar ⁽⁵⁾	France	IG	100,00	100,00	100,00	100,00
Sogessur ⁽⁵⁾	France	IG	65,00	65,00	65,00	65,00
EUROPE						
Banques						
SG Vostok	Russie	IG	100,00	100,00	100,00	100,00
Société Générale Cyprus Ltd.	Chypre	IG	51,00	51,00	51,00	51,00
SG Banka ⁽³⁾	République tchèque	IG	-	100,00	-	100,00
SG Ukraine ⁽³⁾	Ukraine	IG	-	100,00	-	100,00
Banca Ljubljana	Slovénie	IG	100,00	100,00	100,00	100,00
SG Hambros Bank Limited ⁽¹⁾	Grande-Bretagne	IG	100,00	100,00	100,00	100,00
SG Bank Nederland NV	Pays-Bas	IG	100,00	100,00	100,00	100,00
SG Hungaria Bank RT	Hongrie	IG	100,00	100,00	100,00	100,00
Banca Romana Pentru Devzvoltare	Roumanie	IG	51,00	51,00	51,00	51,00
SGBT Luxembourg ⁽¹⁾	Luxembourg	IG	100,00	100,00	100,00	100,00
SG Yougoslav Bank ⁽³⁾	Yougoslavie	ME	-	70,00	-	70,00
SG Express Bank	Bulgarie	IG	97,95	97,95	97,95	97,95
Sociétés financières						
SG Acceptance	Pays-Bas	IG	100,00	100,00	100,00	100,00
SG Investment UK Ltd. ⁽¹⁾	Grande-Bretagne	IG	100,00	100,00	100,00	100,00
Sogen Finance Luxembourg	Luxembourg	IG	100,00	100,00	100,00	100,00
SG Asset Management Group Ltd. ⁽¹⁾	Grande-Bretagne	IG	70,00	70,00	70,00	70,00
SG Russel Asset Management ⁽²⁾	Irlande	IP	50,00	-	50,00	-
SG Securities London ⁽⁶⁾	Grande-Bretagne	IG	100,00	-	100,00	-
SG Finance Ireland	Irlande	IG	100,00	100,00	100,00	100,00
SG Effekten	Allemagne	IG	100,00	100,00	100,00	100,00
SG Securities Madrid (ex-SG Valores SVB)	Espagne	IG	100,00	100,00	100,00	100,00
Nofirec ^{(1) (2)}	Irlande	IG	100,00	-	100,00	-

Sociétés retenues dans le périmètre de consolidation

(au 31 décembre)	Pays	Méthode IG : intégration globale IP : intégration proportionnelle ME : mise en équivalence	Pourcentage d'intérêt Groupe		Pourcentage de contrôle Groupe	
			2000	1999	2000	1999
			Bettina	Allemagne	IG	100,00
SG Financial Product Cyprus	Chypre	IG	100,00	100,00	100,00	100,00
Intergef SA ⁽³⁾	Suisse	ME	-	100,00	-	100,00
Intersoge ⁽⁵⁾	Suisse	IG	100,00	100,00	100,00	100,00
Financements spécialisés						
Sogelease Deutschland	Allemagne	IG	100,00	100,00	100,00	100,00
Sogelease Leasing	Autriche	IG	100,00	100,00	100,00	100,00
Sogelease Italia	Italie	IG	99,88	99,88	100,00	100,00
Sogelease BV Nederland	Pays-Bas	IG	100,00	100,00	100,00	100,00
Sogen Finanziaria Spa	Italie	IG	97,83	97,83	100,00	100,00
Fiditalia Spa (ex-Credit Fiditalia Spa) ⁽¹⁾	Italie	ME	50,00	50,00	50,00	50,00
Sociétés de courtage						
Fimat Switzerland AG (ex-Fimat Futures Zurich AG)	Suisse	IG	100,00	100,00	100,00	100,00
Sociétés foncières						
Dennington Champs-Élysées BV ^{(1) (7)}	Pays-Bas	IG	-	100,00	-	100,00
Realia	Belgique	IG	100,00	100,00	100,00	100,00
Assurances						
Générax	Luxembourg	ME	100,00	100,00	100,00	100,00
Sogelife (ex-Sogélux Vie) ⁽⁵⁾	Luxembourg	IG	100,00	100,00	100,00	100,00
AFRIQUE ET MOYEN-ORIENT						
Banques						
SG Banque au Liban (ex-Sogéliban)	Liban	IG	50,00	50,00	50,00	50,00
National SG Bank SAE	Égypte	IG	51,00	51,00	51,00	51,00
BFV-SG (Madagascar)	Madagascar	IG	70,00	70,00	70,00	70,00
United Arab Bank	Émirats arabes unis	ME	20,00	20,00	20,00	20,00
SG Banque en Guinée ⁽²⁾	Guinée	IG	47,94	-	47,94	-
SG Marocaine de Banques ⁽⁴⁾	Maroc	IG	51,91	48,90	51,91	48,90
SGB Cameroun ⁽⁴⁾	Cameroun	IG	43,42	43,42	43,42	43,42
SG Banques en Côte-d'Ivoire ^{(1) (4)}	Côte-d'Ivoire	IG	54,77	47,36	54,77	47,36
SG Banques au Sénégal ⁽⁴⁾	Sénégal	IG	52,15	43,50	52,15	43,50
Financements spécialisés						
Sogelease Maroc ⁽⁴⁾	Maroc	IG	71,15	69,34	100,00	40,00
Sociétés de courtage						
Frankel Pollak Investment Holding ⁽¹⁾⁽³⁾ Afrique du Sud		IG	-	51,00	-	51,00
AMÉRIQUES						
Banques						
Banco Sogéral ⁽¹⁾	Brésil	IG	100,00	100,00	100,00	100,00
SG Canada ⁽¹⁾	Canada	IG	100,00	100,00	100,00	100,00
SG Mexico ⁽³⁾	Mexique	IG	-	100,00	-	100,00
SG Cowen Securities Corporation (ex-Sogen Securities)	États-Unis	IG	100,00	100,00	100,00	100,00
Sogener	Brésil	IG	100,00	100,00	100,00	100,00
Banco Société Générale SA (ex-Banco Supervielle SG)	Argentine	IG	98,80	98,81	98,82	98,81
Sociétés financières						
SG Cowen Asset Management ⁽²⁾	États-Unis	IG	100,00	-	100,00	-
Société Générale North America, Inc.	États-Unis	IG	100,00	100,00	100,00	100,00
SG Holdings Inc. ⁽²⁾	États-Unis	IG	100,00	-	100,00	-
SocGen Real Estate Company LLC	États-Unis	IG	50,31	50,31	100,00	100,00
SG Preferred Capital LLC ⁽²⁾	États-Unis	IG	100,00	-	100,00	-

Sociétés retenues dans le périmètre de consolidation

(au 31 décembre)	Pays	Méthode IG : intégration globale IP : intégration proportionnelle ME : mise en équivalence	Pourcentage d'intérêt Groupe		Pourcentage de contrôle Groupe		
			2000	1999	2000	1999	
			SG Capital Trust ⁽²⁾	États-Unis	IG	100,00	-
SG Americas Inc.	États-Unis	IG	100,00	100,00	100,00	100,00	
Triumph Capital Management Holding ^{(1) (3)}	États-Unis	IG	-	100,00	-	100,00	
Sociétés de courtage							
Fimat USA, Inc.	États-Unis	IG	100,00	100,00	100,00	100,00	
Fimat Derivatives Canada Inc.	Canada	IG	100,00	100,00	100,00	100,00	
Financements spécialisés							
Société Générale Financial Corporation ⁽¹⁾	États-Unis	IG	100,00	100,00	100,00	100,00	
Surzur Overseas Ltd	Îles Caïmans	IG	100,00	100,00	100,00	100,00	
Sociétés de portefeuille							
Sofital	Argentine	IG	99,90	100,00	100,00	100,00	
Participaciones ⁽³⁾	Argentine	IG	-	100,00		100,00	
Valorban ⁽³⁾	Argentine	IG	-	100,00		100,00	
ASIE ET OCÉANIE							
Banques							
SG Australia Holdings ⁽¹⁾	Australie	IG	100,00	100,00	100,00	100,00	
Bank SG Indonesia	Indonésie	IG	100,00	100,00	100,00	100,00	
SG Securities North Pacific	Japon	IG	100,00	100,00	100,00	100,00	
Sociétés financières							
Asia Credit Ltd. ⁽¹⁾	Thaïlande	ME	36,05	36,05	36,05	36,05	
SG Singapore Merchant Bank	Singapour	IG	100,00	100,00	100,00	100,00	
Société Générale Asia Ltd.	Hong Kong	IG	100,00	100,00	100,00	100,00	
SG Yamaichi Asset Management ⁽¹⁾	Japon	IG	95,00	85,00	95,00	85,00	
Shanghai Associated Finance Ltd. ⁽³⁾	Chine	ME	-	50,00	-	50,00	
Sogeko ⁽⁴⁾	Corée du Sud	IP	39,77	39,64	42,19	39,64	
Financements spécialisés							
PT Sogelease Indonesia ⁽³⁾	Indonésie	IG	-	100,00	-	100,00	
Sogelease Japan	Japon	IG	100,00	100,00	100,00	100,00	
Sogelease Malaysia ⁽¹⁾	Malaisie	IG	50,00	50,00	50,00	50,00	
Trilease International Ltd. ^{(1) (3)}	Hong Kong	ME	-	40,00	-	40,00	
Sociétés de portefeuille							
SG Asset Management North Pacific	Japon	IG	100,00	100,00	100,00	100,00	
SG Asia Investment Ltd.	Hong Kong	ME	100,00	100,00	100,00	100,00	
Thai Franco Enterprise Cy Ltd.	Thaïlande	ME	49,00	49,00	82,50	82,50	
SG Thailand Holding Ltd.	Hong Kong	ME	100,00	100,00	100,00	100,00	
Sociétés de courtage							
Fimat Asia Pte Limited (ex-Fimat Asia)	Singapour	IG	100,00	100,00	100,00	100,00	
SG Securities Asia Int. Holdings ⁽¹⁾	Singapour	IG	100,00	100,00	100,00	100,00	
Fimat Futures Hong-Kong	Hong Kong	IG	100,00	100,00	100,00	100,00	

(1) Société effectuant une sous-consolidation.

(2) Société entrée dans le périmètre de consolidation en 2000.

(3) Société sortie du périmètre de consolidation en 2000.

(4) Changement de méthode de consolidation.

(5) Société intégrée globalement suite à l'application des nouvelles normes de consolidation.

(6) La société SG Securities London était auparavant sous-consolidée au sein de SG Investment UK.

(7) Société antérieurement intégrée globalement et désormais sous-consolidée par mise en équivalence chez Sophia.

(8) Société absorbée par Sophia.

Rapport des Commissaires aux comptes sur les comptes consolidés

Exercice clos le 31 décembre 2000

Messieurs les Actionnaires de la Société Générale,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée générale, nous avons procédé au contrôle des comptes consolidés de la Société Générale, établis en euros, relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2000, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Les comptes consolidés ont été arrêtés par le Conseil d'administration. Il nous appartient, sur la base de notre audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.

Nous avons effectué notre audit selon les normes de la profession applicables en France ; ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes consolidés ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit consiste à examiner, par sondages, les éléments probants justifiant les données contenues dans ces comptes. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis et les estimations significatives retenues pour l'arrêté des comptes et à apprécier leur présentation d'ensemble. Nous estimons que nos contrôles fournissent une base raisonnable à l'opinion exprimée ci-après.

Nous certifions que les comptes consolidés, établis conformément aux principes comptables généralement admis en France, sont réguliers et sincères et donnent une image fidèle du patrimoine, de la situation financière, ainsi que du résultat de l'ensemble constitué par les entreprises comprises dans la consolidation.

Sans remettre en cause l'opinion exprimée ci-dessus, nous attirons votre attention sur les notes 1 et 38 de l'annexe, qui exposent les changements de méthode comptable résultant de l'application des nouvelles règles de consolidation définies par le règlement CRC 99-07 du Comité de la réglementation comptable, la note 1 décrivant également les changements de présentation des comptes résultant de l'application par anticipation du règlement CRC 2000-04 relatif aux documents de synthèse consolidés des établissements de crédit.

Par ailleurs, nous avons également procédé à la vérification des informations relatives au Groupe, données dans le rapport de gestion. Nous n'avons pas d'observation à formuler sur leur sincérité et leur concordance avec les comptes consolidés.


Neuilly-sur-Seine et Paris, le 28 février 2001

Les Commissaires aux comptes

BARBIER FRINAULT & AUTRES
ARTHUR ANDERSEN



Philippe Peuch-Lestrade



Isabelle Santenac

ERNST & YOUNG AUDIT



Christian Mouillon

Rapport de gestion de la Société Générale

ANALYSE DU BILAN DE LA SOCIÉTÉ GÉNÉRALE

(en Md EUR au 31 décembre)

	2000	1999	Variation
Actif			
Emplois de trésorerie et interbancaires	46,4	45,2	1,2
Crédits à la clientèle	106,6	93,9	12,7
Opérations sur titres ⁽¹⁾	140,2	146,6	(6,4)
<i>dont titres reçus en pension livrée</i>	<i>27,2</i>	<i>30,2</i>	<i>(3,0)</i>
Autres comptes financiers	73,0	84,0	(11,0)
<i>dont primes sur instruments conditionnels</i>	<i>49,2</i>	<i>64,4</i>	<i>(15,2)</i>
Valeurs immobilisées	1,0	0,9	0,1
Total actif	367,2	370,6	(3,4)
Passif			
Ressources de trésorerie et interbancaires ⁽²⁾	118,4	107,1	11,3
Dépôts de la clientèle	94,3	89,2	5,1
Dettes obligataires et subordonnées ⁽³⁾	14,3	13,5	0,8
Opérations sur titres	57,6	67,1	(9,5)
<i>dont titres donnés en pension livrée</i>	<i>34,1</i>	<i>39,6</i>	<i>(5,5)</i>
Autres comptes financiers et provisions	70,4	83,3	(12,9)
<i>dont primes sur instruments conditionnels</i>	<i>47,8</i>	<i>65,0</i>	<i>(17,2)</i>
Fonds propres et FRBG	12,2	10,4	1,8
<i>dont Fonds pour risques bancaires généraux</i>	<i>0,4</i>	<i>0,4</i>	<i>0,0</i>
<i>dont Capitaux propres</i>	<i>11,8</i>	<i>10,0</i>	<i>1,8</i>
Total passif	367,2	370,6	(3,4)

* Montants retraités par rapport à la présentation adoptée dans le rapport 1999 pour intégrer les conséquences de l'application du règlement 2000-03 du Comité de la réglementation comptable.

(1) Y compris les titres reçus en pension livrée.

(2) Y compris les titres de créances négociables.

(3) Y compris les TSDI.

Le total de bilan de la Société Générale personne morale s'élève à 367,2 Md EUR au 31 décembre 2000, en diminution de 0,9 % par rapport au 31 décembre 1999. L'évolution des activités de la Société Générale personne morale se reflète dans celle des chiffres clés du bilan.

- L'augmentation de l'encours des crédits à la clientèle (+ 13,6 %), qui s'élèvent à 106,6 Md EUR au 31 décembre 2000, résulte essentiellement de l'octroi en fin d'année d'un crédit de trésorerie à ACOFA (5,2 Md EUR). Les crédits aux entreprises progressent de + 5,9 % grâce à une politique commerciale dynamique et les encours sur les particuliers enregistrent une croissance de 2,1 %.

- Le portefeuille titres s'élève à 140,2 Md EUR au 31 décembre 2000, en diminution de 4,4 % par rapport au

31 décembre 1999. Cette évolution résulte de l'effet conjugué des cessions du portefeuille d'investissement de *bonds mexicains* et de GIC's (*Guaranteed Investment Contracts*) avant l'échéance (- 2,7 Md EUR) et d'une diminution des titres reçus en pension livrée à hauteur de - 3,0 Md EUR.

- Les primes sur instruments conditionnels ressortent en forte baisse par rapport au 31 décembre 1999 (- 15,2 Md EUR), suite à une sensible diminution des volumes émis.

- L'encours des dépôts de la clientèle, qui s'élève à 94,3 Md EUR au 31 décembre 2000, est en progression de 5,1 Md EUR (+ 5,7 %) par rapport au 31 décembre 1999, essentiellement tirée par les dépôts à vue (+ 16,4 %).

ANALYSE DU RÉSULTAT DE LA SOCIÉTÉ GÉNÉRALE

(en M EUR au 31 décembre)

	2000						1999*		
	France	00/99 (%)	Étranger	00/99 (%)	Société Générale	00/99 (%)	France	Étranger	Société Générale
Produit net bancaire	6 610	16,8	1 330	- 9,2	7 940	11,4	5 661	1 465	7 126
Charges générales d'exploitation et dotations aux amortissements	(4 302)	5,3	(1 036)	16,8	(5 338)	7,3	(4 087)	(887)	(4 974)
Résultat brut d'exploitation	2 308	46,6	294	- 49,1	2 602	20,9	1 574	578	2 152
Coût du risque	(24)	- 88,7	(186)	- 41,9	(210)	- 60,5	(212)	(320)	(532)
Résultat d'exploitation	2 284	67,7	108	- 58,1	2 392	47,7	1 362	258	1 620
Résultat sur immobilisations financières	112	NS	70	NS	182	NS	(162)	8	(154)
Résultat courant avant impôt	2 396	99,7	178	- 33,1	2 574	75,6	1 200	266	1 466
Résultat exceptionnel	(55)	- 30,4	-	NS	(55)	- 45,5	(79)	(22)	(101)
Impôt sur les bénéfices	(189)	NS	(64)	- 54,3	(253)	NS	72	(140)	(68)
Résultat net avant incidence de l'opération SG Paribas	2 152	80,4	114	9,6	2 266	74,7	1 193	104	1 297
Provision SG Paribas, nette des coûts de l'OPE	-	NS	-	NS	-	NS	348	-	348
Résultat net après incidence de l'opération SG Paribas	2 152	39,6	114	9,6	2 266	37,8	1 541	104	1 645

* Montants retraités par rapport à la présentation adoptée dans le rapport 1999 pour intégrer les conséquences de l'application du règlement 2000-03 du Comité de la réglementation comptable.

Le résultat de la Société Générale personne morale s'élève à 2 266 M EUR pour l'exercice 2000, en progression de 74,7 % par rapport à l'exercice 1999 (hors incidence de l'opération SG Paribas). L'analyse des résultats de la Société Générale en France et à l'étranger est détaillée dans le tableau ci-dessus.

Globalement, ses différentes composantes ont évolué comme suit :

- Le résultat brut d'exploitation progresse de 20,9 % avec un PNB en hausse de 11,4 % et des frais de gestion en augmentation de 7,3 %, résultant notamment de la hausse des rémunérations variables liée à la croissance de l'activité.
- Le coût du risque s'élève à 210 M EUR en 2000 contre 532 M EUR en 1999. Cette diminution de la charge, constatée dans toutes les branches d'activité de la banque, s'explique pour l'essentiel par une amélioration de la qualité des engagements internationaux et par un environnement économique favorable tant en France qu'à l'étranger.

- Le résultat net sur immobilisations financières s'élève en 2000 à 182 M EUR ; il intègre essentiellement les résultats de cession de titres de participation, dont la cession de 10 % du Crédit du Nord au Crédit Communal de Belgique (groupe Dexia).

- Le résultat exceptionnel s'élève à - 55 M EUR en 2000 et correspond principalement :

- aux coûts de passage à la monnaie unique européenne et à l'an 2000 (- 39 M EUR),

- à la provision pour contribution aux Fonds d'indemnisation et à la Fondation du Souvenir des victimes de la Shoah (- 19 M EUR),

- à l'ajustement de la provision relative à la cotisation au fonds de garantie des dépôts (+ 3 M EUR).

- L'impôt sur les bénéfices s'élève à 253 M EUR en 2000 (contre 68 M EUR en 1999).

États financiers de la Société Générale

BILANS SOCIAUX

(en M EUR au 31 décembre)

	2000	1999	1998
Actif			
Caisse, banques centrales, comptes courants postaux	1 387	4 973	2 946
Créances sur les établissements de crédit	64 178	61 101	64 703
Opérations avec la clientèle	114 491	103 025	101 374
Opérations de crédit-bail et de location assimilées	133	235	272
Effets publics et valeurs assimilées	21 678	25 726	25 889
Obligations et autres titres à revenu fixe	45 824	43 182	38 072
Actions et autres titres à revenu variable	31 709	34 529	18 568
Participations et autres titres détenus à long terme	401	591	323
Parts dans les entreprises liées	12 282	11 797	10 856
Immobilisations corporelles et incorporelles	989	936	939
Actions propres	1 071	508	
Autres actifs et comptes de régularisation	73 026	84 012	51 508
Total	367 169	370 615	315 450

	2000	1999	1998
Passif			
Banques centrales, comptes courants postaux	2 884	246	1 847
Dettes envers les établissements de crédit	85 608	84 831	88 781
Opérations avec la clientèle	114 556	108 876	97 155
Dettes représentées par un titre	48 161	47 253	43 976
Autres passifs et comptes de régularisation	92 181	109 020	64 916
Provisions pour risques et charges	1 730	1 789	2 309
Dettes subordonnées	9 840	8 259	7 599
Fonds pour risques bancaires généraux	366	366	366
Capitaux propres			
Capital	529	522	467
Primes d'émission	5 068	4 848	4 628
Réserves et report à nouveau	3 980	2 960	2 951
Résultat de l'exercice	2 266	1 645	455
Sous-total	11 843	9 975	8 501
Total	367 169	370 615	315 450

	2000	1999	1998
Hors bilan			
Engagements reçus			
Engagements de financement reçus d'établissements de crédit	2 274	4 564	1 487
Engagements de garantie reçus d'établissements de crédit	26 451	13 977	10 854
Engagements reçus sur titres	3 041	4 899	3 914
Opérations en devises	254 093	244 984	265 823
Engagements donnés			
Engagements de financement donnés	81 695	71 966	66 907
Engagements de garantie donnés	57 396	50 781	48 279
Engagements donnés sur titres	2 488	3 460	3 545
Opérations en devises	253 560	246 966	265 247
Engagements sur instruments financiers à terme	5 200 091	5 060 056	4 004 177

COMPTES DE RÉSULTATS SOCIAUX

(en M EUR au 31 décembre)

	2000	1999*	1998*
Produits nets d'intérêts et revenus assimilés	2 795	3 246	3 644
Produits nets des commissions	1 974	1 721	1 581
Résultat net des opérations financières	3 077	1 927	698
Autres produits nets d'exploitation	94	232	281
Produit net bancaire	7 940	7 126	6 204
Charges générales d'exploitation et dotations aux amortissements	(5 338)	(4 974)	(4 378)
Résultat brut d'exploitation	2 602	2 152	1 826
Coût du risque	(210)	(532)	(1 299)
Résultat d'exploitation	2 392	1 620	527
Résultat net sur immobilisations financières	182	(154)	(68)
Résultat courant avant impôts	2 574	1 466	459
Résultat exceptionnel	(55)	(101)	(38)
Impôt sur les bénéfices	(253)	(68)	432
Résultat net avant incidence de l'opération SG Paribas	2 266	1 297	853
Quote-part SG dans la provision SG PARIBAS nette des coûts de l'OPE	-	348	(398)
Résultat net après incidence de l'opération SG Paribas	2 266	1 645	455

* Montants retraités par rapport à la présentation adoptée dans les rapports 1998 et 1999 pour intégrer les conséquences de l'application du règlement 2000-03 du Comité de la réglementation comptable.

ÉVOLUTION DES CAPITAUX PROPRES

(en M EUR)

	Capital	Primes d'émission et de fusion	Réserves, report à nouveau et résultat	Capitaux propres	Fonds pour risques bancaires généraux	Fonds propres
Bilan au 31 décembre 1998	467	4 628	3 406	8 501	366	8 867
Augmentation de capital	55	220	(44)	231		231
Bénéfice de la période			1 645	1 645		1 645
Distribution de dividendes			(383)	(383)		(383)
Réserves de réévaluation			(1)	(1)		(1)
Autres mouvements ⁽¹⁾			(18)	(18)		(18)
Bilan au 31 décembre 1999	522	4 848	4 605	9 975	366	10 341
Augmentation de capital	7	220		227		227
Bénéfice de la période			2 266	2 266		2 266
Distribution de dividendes ⁽²⁾			(623)	(623)		(623)
Réserves de réévaluation			(1)	(1)		(1)
Bilan au 31 décembre 2000	529	5 068	6 246	11 843	366	12 209

(1) dont mouvements sur provisions à caractère de réserve des succursales : - 14 M EUR.

(2) après neutralisation des dividendes sur actions propres : 24 M EUR.

NOTES ANNEXES

Les principes comptables applicables aux comptes sociaux sont décrits dans la *Note 1* des comptes consolidés.

Dans le cadre de la gestion de ses investissements à long terme, la Société Générale a décidé de reclasser en portefeuille de placement la partie du portefeuille d'investissement américain de Mortgage-Backed Securities (MBS) dont l'échéance contractuelle des prêts sous-jacents est à plus de dix ans. La Société Générale a enregistré, au 1^{er} semestre 2000, une provision pour dépréciation de 48 M EUR à la suite de ce reclassement comptable. Par ailleurs, au terme de la cession de son portefeuille de bonds Brady mexicains, la banque a constaté une charge de 87 M EUR.

Dans la mesure où le Groupe avait l'intention et les moyens de détenir ces titres jusqu'à leur échéance et où les critères de classement de ces titres en portefeuille d'investissement étaient ainsi respectés à son niveau, le Groupe avait considéré au 31.12.1999 que ces titres pouvaient être maintenus en portefeuille d'investissement dans les comptes consolidés et qu'une différence de traitement de ces titres entre les comptes individuels et les comptes consolidés n'aurait pas donné une image fidèle de la situation financière de la Société Générale personne morale. En application de l'article 9 du Code de commerce, cette dernière a donc décidé de déroger aux principes comptables français dans les comptes individuels au 31.12.1999.

Si la société avait dès le 31.12.1999 reclassé la partie du portefeuille d'investissement nécessaire pour assurer sa couverture en liquidité au niveau social, elle aurait procédé au reclassement de 910 M EUR de MBS et 568 M EUR de bonds Brady dans ses comptes individuels et constaté, à ce titre, une provision pour dépréciation de respectivement 54 M EUR et 105 M EUR.

RÉSULTATS FINANCIERS DE LA SOCIÉTÉ GÉNÉRALE

(au cours des cinq derniers exercices)

	2000	1999*	1998*	1997	1996
Situation financière en fin d'exercice					
Capital social (en M EUR) ⁽¹⁾	529	522	467	451	419
Nombre d'actions émises ⁽²⁾	423 248 418	104 330 621	102 183 148	98 681 749	91 650 327
Résultats globaux des opérations effectuées (en M EUR)					
Chiffre d'affaires hors taxes ⁽³⁾	23 874	20 875	22 373	18 564	16 034
Bénéfice avant impôts, amortissements, provisions et participation	2 485	2 106	2 118	2 078	1 622
Participation des salariés attribuée au cours de l'exercice	52	5	2	13	0
Impôt sur les bénéfices	252	68	(432)	32	192
Bénéfice après impôts, amortissements et provisions	2 266	1 645	455	421	692
Montant des bénéfices distribués	889	647	383	316	245
Résultats ajustés des opérations réduits à une seule action (en euros)					
Bénéfice après impôts, mais avant amortissements et provisions	5,15**	19,54	24,96	20,74	15,61
Bénéfice après impôts, amortissements et provisions	5,35**	15,77	4,45	4,26	7,56
Dividende versé à chaque action	2,10**	6,20	3,75	3,20	2,67
Personnel					
Nombre de salariés	37 323	36 220	36 769	35 771	35 461
Montant de la masse salariale (en M EUR)	2 289	1 925	1 673	1 590	1 429
Montant des sommes versées au titre des avantages sociaux (Sécurité sociale, œuvres sociales, etc.) (en M EUR)	928	833	742	719	687

* après incidence de l'opération SG Paribas.

** suite à la division du nominal, le nombre d'actions a été multiplié par quatre.

(1) La Société Générale a procédé en 2000 aux augmentations de capital suivantes, représentant un total de 7,4 M EUR, assorties d'une prime d'émission de 219,8 M EUR :

- 6,7 M EUR par souscription par les salariés adhérents au Plan d'épargne d'entreprise, assortis d'une prime d'émission de 210,7 M EUR.
- 0,7 M EUR résultant de l'exercice par les salariés d'options attribuées par le Conseil d'administration, assorti d'une prime d'émission de 9,1 M EUR.

(2) Au 31 décembre 2000, le capital se compose de 423 248 418 actions ordinaires d'une valeur nominale de 1,25 EUR.

(3) Le chiffre d'affaires est formé des produits d'intérêts, des revenus des titres à revenu variable, des commissions reçues, du résultat net des opérations financières et des autres produits d'exploitation.

Tableau des filiales et participations

(en milliers d'euros ou d'unités locales)

Sociétés/Siège social	Capital (devise locale)	Capitaux propres autres que le capital (devise locale)	Quote-part du capital détenu en %	Valeur comptable des titres détenus		
				Brute (EUR)	Nette (EUR)	
I - Renseignements détaillés concernant les participations dont la valeur d'inventaire excède 1 % du capital de la Société Générale						
A) Filiales (plus de 50 % du capital détenu par la Société Générale)						
Généval						
29, boulevard Haussmann, 75009 Paris	FRF	3 366 439	9 922 290	100,00	1 910 368	1 910 368
Généfinance						
29, boulevard Haussmann, 75009 Paris	FRF	10 000 000	1 847 945	100,00	1 736 024	1 736 024
SG Americas Inc						
1221 avenue of the Americas - New York 10020 - USA	USD	-	1 409 674	100,00	1 355 150	1 277 648
Généfitec						
29, boulevard Haussmann, 75009 Paris	FRF	4 878 833	209 683	100,00	1 203 563	1 203 563
Généfimmo						
29, boulevard Haussmann, 75009 Paris	EUR	392 340	(62 526)	100,00	651 732	539 326
SG Hambros Ltd.						
Exchange House - Primrose st. London EC2A 2HT - Grande-Bretagne	GBP	282 185	(5 876)	100,00	448 551	448 551
Soginfo						
29, boulevard Haussmann, 75009 Paris	FRF	1 451 891	292 752	100,00	265 797	265 797
Nofirec						
17, cours Valmy, 92800 Puteaux	EUR	202 929	20 294	100,00	223 227	223 227
Centre d'Affaires Paris-Trocadéro						
29, boulevard Haussmann, 75009 Paris	FRF	1 098 899	99 191	100,00	196 109	196 109
Société Générale Canada						
Montréal Québec H3B 3A7 - Canada	CAD	250 772	(498)	100,00	172 403	172 403
Société Immobilière 29 Haussmann						
29, boulevard Haussmann, 75009 Paris	EUR	114 413	601	100,00	114 375	114 375
Fimat Banque SA						
50, boulevard Haussmann, 75009 Paris	FRF	646 464	12 166	100,00	96 881	96 881
SG Securities Asia Intl Hold Ltd.						
80, Robinson road, 21-00 - 688898 Singapour	USD	96 990	(19 104)	100,00	95 356	95 356
Société Générale Finance (Ireland) Ltd.						
31/32 Morisson Chambers, Nassau street, Dublin 2 - Irlande	EUR	77 454	10 341	100,00	83 959	83 959
SG Asia Ltd.						
42/F Edinburgh Tower - 15 Queen's Road Central Hong Kong	HKD	400 000	(15 115)	100,00	51 939	51 939
Werbrow Holdings						
1 Earlsfort Centre, Hatch Street - Dublin 2 - Irlande	EUR	37 495	4 167	100,00	37 417	37 417
Eléaparts						
29, boulevard Haussmann, 75009 Paris	EUR	42 040	(9 078)	100,00	48 070	34 260
Patriges Gracechurch						
29, boulevard Haussmann, 75009 Paris	FRF	180 250	(87 370)	100,00	27 479	27 479
Pt Bank SG Indonesia						
Nugra Santana building, 6th floor, J1 Jenderal Sudirman Kav. 7-8, Jakarta 10220 - Indonésie	IDR	114 500 000	(118 647 903)	100,00	26 857	26 857
SG Finance Praha						
Pobrezni 3 - 18600 Prague 8 - République tchèque	CZK	2 012	769 975	100,00	23 213	23 213
Société Générale Australia Holding Ltd.						
350, George Street - Sydney NSW 3000 - Australie	AUD	21 500	199 819	100,00	22 789	22 789
Géninfo						
Les Miroirs, Bt. C, 18, av d'Alsace, 92400 Courbevoie	EUR	18 524	1 778	100,00	20 477	20 477
SG Securities Johannesburg						
Box 299, Johannesburg 2000 - Afrique du Sud	ZAR	-	64 760	100,00	20 767	19 290
SG Hungaria Bank RT						
Hattuy Utca 14 - Budapest - Hongrie	HUF	4 320 000	(607 567)	100,00	18 217	18 217
Alorfim						
29, boulevard Haussmann, 75009 Paris	FRF	164 850	(55 027)	100,00	15 847	15 847

Prêts et avances consentis par la société et non encore remboursés (en EUR)	Montants des cautions et avals donnés par la société (en EUR)	Chiffre d'affaires hors taxes du dernier exercice clos (devise locale)	Résultats (bénéfices ou pertes) du dernier exercice clos (devise locale)	Dividendes encaissés par la société au cours de l'exercice (en EUR)	Observations Écart de réévaluation
-	-	1 902 299	2 244 956	430 070	
-	-	1 859 000	1 430 049	123 484	
-	-	4	(13)	-	capital = 1 USD 1 EUR = 0,9305 USD
-	758	926 496	1 065 009	101 136	
138 729	751	18 482	30 510	-	
-	-	182 991	15 871	-	1 EUR = 0,6241 GBP
-	-	155 431	29 969	3 099	
-	-	21	12 905	-	
-	-	101 325	36 395	7 947	
46 562	108 821	384 354	(12 865)	-	clotûre au 31-10-2000 1 EUR = 1,3965 CAD
-	-	7 094	2 099	1 441	
-	50 916	1 338 459	1 040 045	12 304	
6 916	-	141 280	13 464	-	1 EUR = 0,9305 USD
-	-	64 709	(1 684)	10 800	
-	9 387	726 486	153 539	-	1 EUR = 7,2578 HKD
-	-	3 676	3 671	2 980	
-	-	1 952	1 739	-	
-	-	67 171	23 461	-	
-	1 816	33 178 979	143 191 725	6 997	acompte / dividende = 6 997 1 EUR = 9 059,2755 IDR
-	-	436	(22 050)	-	1 EUR = 35,047 CZK
-	1 042 930	509 055	23 786	-	1 EUR = 1,677 AUD
-	-	2 114	27 257	16 026	
-	2 841	37 057	6 437	462	capital = 200 ZAR 1 EUR = 7,0392 ZAR
7 400	3 579	1 315 467	(444 380)	-	1 EUR = 265 HUF
-	-	439	9 628	-	

(en milliers d'euros ou d'unités locales)

Sociétés/Siège social	Capital (devise locale)	Capitaux propres autres que le capital (devise locale)	Quote-part du capital détenu en %	Valeur comptable des titres détenus		
				Brute (EUR)	Nette (EUR)	
Lyxor Life Ltd. 6, Exchange Place, International Financial Services Center, Dublin 1 Irlande	EUR	15 000	–	100,00	15 000	15 000
SG Securities Madrid C/ Genova, 26 , 28004 Madrid – Espagne	EUR	4 538	23 073	100,00	14 581	14 581
Sogen Singapore Merchant Bank 30, Robinson Road 0104 – Singapour	SGD	23 136	21 049	100,00	13 890	13 890
Réalia Tour Bastion, place du Champs-de-Mars 5, 1050 Bruxelles – Belgique	EUR	16 578	(3 842)	100,00	17 221	13 050
Super Twin Dragons Ltd. 44/f Edinburgh Tower, The Landmark, 11 Pedder Street Central – Hong Kong	HKD	75 612	5 281	100,00	10 513	10 513
Intersogé Talstrasse 66, BP 671, CH-8039 Zurich – Suisse	CHF	11 320	18 176	100,00	10 111	10 111
SG Énergie 17, cours Valmy, 92800 Puteaux	EUR	6 600	1 162	100,00	8 385	8 385
Société Générale Bank Nederland N.V. Museumplein 17 1071 DJ Amsterdam – Pays-Bas	EUR	7 714	925	100,00	8 042	8 042
PDI Properties Ltd. SG House, 41, Tower Hill, London EC3N 4SG, Grande-Bretagne	GBP	4 750	(802)	100,00	7 611	7 611
Génégis I 29, boulevard Haussmann, 75009 Paris	EUR	192 900	3 640	99,99	196 055	196 055
Valminvest 29, boulevard Haussmann, 75009 Paris	EUR	186 658	(28 443)	99,99	187 207	187 207
Banco Sogeral Rua Verbo Divino 1207, Chacara Santo Antonio, São Paulo CEP 04719-002, Brésil	BRL	83 000	(22 638)	99,99	48 228	37 803
Sogé Colline Sud 29, boulevard Haussmann, 75009 Paris	EUR	14 250	(512)	99,99	14 483	14 483
SG Asset Management 17, cours Valmy, 92800 Puteaux	EUR	244 000	92 510	99,94	335 976	335 976
Société de la rue Edouard-VII 29, boulevard Haussmann, 75009 Paris	EUR	11 396	677	99,86	59 605	12 180
Sogéfontenay 17, cours Valmy, 92800 Puteaux	EUR	9 000	(3 914)	98,99	9 055	9 055
Compagnie Foncière de la Méditerranée 29, boulevard Haussmann, 75009 Paris	EUR	114 006	(39 356)	98,85	154 930	75 360
Sofital Calle Reconquista 468, Casilla de Correo 1192, Buenos Aires 1003 – Argentine	ARS	296	13 409	98,57	9 240	9 240
Société Générale Investments (UK) Ltd. 60, Gracechurch Street EC3V OET Londres Grande-Bretagne	GBP	82 305	6 974	98,00	125 285	125 285
SG Expressbank 36, rue Dragan Tsankov, 1040 Sofia – Bulgarie	BGN	28 530	45 068	97,95	34 256	34 256
Sogen Finanziaria S.P.A. Via Olona n° 2, 20123 Milan – Italie	ITL	11 500 000	8 960 000	97,83	6 693	6 693
Soge Périval IV 29, boulevard Haussmann, 75009 Paris	EUR	6 405	151	95,47	6 113	6 113
Soge Périval I 29, boulevard Haussmann, 75009 Paris	EUR	7 701	136	94,98	7 312	7 312
Soge Périval III 29, boulevard Haussmann, 75009 Paris	EUR	7 473	189	94,83	7 095	7 095
Soge Périval II 29, boulevard Haussmann, 75009 Paris	EUR	7 816	149	94,75	7 402	7 402
SG Vostok 5, Nikitsky Pereulok, 103009 Moscou – République de Russie	RUB	222 350	64 322	90,00	13 469	11 288

Prêts et avances consentis par la société et non encore remboursés (en EUR)	Montants des cautions et avals donnés par la société (en EUR)	Chiffre d'affaires hors taxes du dernier exercice clos (devise locale)	Résultats (bénéfices ou pertes) du dernier exercice clos (devise locale)	Dividendes encaissés par la société au cours de l'exercice (en EUR)	Observations Écart de réévaluation
-	-	-	-	-	début de l'activité en 02.2001
-	-	44 534	3 665	16 789	
5 068	5 388	8 755	717	-	capital partiellement converti en USD en 12.2000 1 EUR = 1,6126 SGD
-	-	503	315	-	
-	-	9 191	n/c	713	1 EUR = 7,2578 HKD écart = 2 311
-	-	(12)	162	1 578	1 EUR = 1,5232 CHF
-	-	29 267	13 199	-	
-	44 358	159 715	774	-	
-	-	44	3 948	-	1 EUR = 0,6241 GBP
-	-	132 526	2 079	2 315	
55 638	-	4 148	(1 952)	-	
-	-	413 971	7 155	-	1 EUR = 1,8149 BRL
-	-	220	232	-	
-	-	601 870	162 289	132 722	écart = 16 509
-	-	576	424	563	
11 860	-	1 824	(294)	-	
-	-	2 509	3 312	-	écart = 85
3 869	-	259	(15)	-	1 EUR = 0,9305 ARS
-	-	1 072	9 162	-	1 EUR = 0,6241 GBP
-	-	-	3 628	-	1 EUR = 1,9543 BGN
2 943	-	12 135 000	4 522 000	-	1 EUR = 1 936,27 ITL
7 886	-	1 503	129	-	
8 363	-	1 642	145	-	
8 157	-	1 625	155	-	
8 170	-	1 669	151	-	
-	41	372 973	46 476	-	1 EUR = 26, 6123 RUB

(en milliers d'euros ou d'unités locales)

Sociétés/Siège social	Capital (devise locale)	Capitaux propres autres que le capital (devise locale)	Quote-part du capital détenu en %	Valeur comptable des titres détenus		
				Brute (EUR)	Nette (EUR)	
SA Théâtre de l'Olympia – SATO 29, boulevard Haussmann, 75009 Paris	FRF	30 360	6 327	84,50	5 612	5 612
Banque de Polynésie Bd Pomare, BP 530, Papeete, Tahiti Polynésie française	XPF	1 380 000	3 024 520	80,00	12 560	12 560
Crédit du Nord 28, place Rihour, 59800 Lille	EUR	740 491	105 040	79,97	584 255	584 255
Banco Société Générale SA Calle Reconquista 320/330 1003, Buenos Aires Argentine	ARS	50 460	30 571	75,85	45 885	45 885
BFV – SG 14, Lalana Jeneral Rabehevitra, BP 196, Antananarivo 101 – Madagascar	MGF	70 000 000	1 806 468	70,00	7 625	7 625
SG Yugoslav Bk Dd Beograd STR Vladimira Popovica 3 Belgrade – Yougoslavie	YUM	536 190	50 000	70,00	6 403	6 403
Sogessur 2, rue Jacques-Daguerre, 92565 Rueil-Malmaison	EUR	25 500	(1 852)	65,00	44 199	9 024
Fimatex 11, rue de Prony, 75848 Paris Cedex 17	FRF	145 440	1 294 647	62,17	239 921	239 921
Sogéparts 29, boulevard Haussmann, 75009 Paris	EUR	17 600	4 329	60,00	11 253	11 253
Généfim 29, boulevard Haussmann, 75009 Paris	EUR	72 779	114 166	57,62	89 846	89 846
Société Générale de Banques en Côte-d'Ivoire 5 & 7, avenue J. Anoma, 01 BP 1355, Abidjan 01	XOF	15 333 335	27 915 626	54,77	19 893	19 893
Société Générale Marocaine de Banques 55, boulevard Abdelmoumen, Casablanca – Maroc	MAD	1 170 000	428 588	51,91	71 866	71 866
Banque Roumaine de Développement A, Doamnei street, 70016 Bucarest 3, Roumanie	ROL	1 743 253 000	5 304 492 000	51,00	170 226	170 226
Nationale Société Générale Bank 10, rue Talaat Harb Street, Le Caire – Égypte	EGP	220 000	158 232	51,00	8 264	8 264
SocGen Real Estate Company LLC 1221, avenue of the Americas, New York, NY 10020	USD	1 610 022	(10 939)	50,30	870 523	870 523
B) Participations (10 à 50 % du capital détenu par la Société Générale)						
Crédit Fidelity Via G. Ciardi, 9 – 20148 – Milan – Italie	ITL	83 880 000	85 269 000	50,00	29 178	29 178
Meteo Transformer Ltd. PO Box 197, 7 The Esplanade, St-Helier, Jersey JE4 8RT – Îles Anglo-Normandes	USD	30 000	–	50,00	17 066	17 066
ITG SG Ltd. Dublin Exchange Facility, Custom House Doclas, Dublin, Irlande	GBP	15 350	–	50,00	11 852	11 852
Société Générale de Banques au Cameroun Rue Joss – Douala – Cameroun	XAF	6 250 000	10 593 929	43,42	10 032	10 032
SOGECO 5th Marine Center Building, 118.2 GA, Namdaemoun Ro, Chung Gu, Séoul Corée du Sud	KRW	110 000 000	(13 303 552)	39,77	40 167	14 824
Société Générale Calédonnienne de Banque 56, rue de la Victoire, Nouméa, Nouvelle-Calédonie	XPF	1 068 375	5 214 337	30,50	18 220	18 220
United Arab Bank Po Box 3562 Abu Dhabi – Émirats arabes unis	AED	227 348	95 391	20,00	7 518	7 518
Sophia 68, avenue des Champs-Élysées, 75008 Paris	EUR	353 552	441 550	16,87	184 806	184 806
Calif 17, cours Valmy, 92800 Puteaux	EUR	10 368	68 230	14,03	11 091	11 091
Crédit Logement 50, boulevard Sébastopol, 75003 Paris	FRF	3 393 463	297 087	13,50	71 575	71 575

Prêts et avances consentis par la société et non encore remboursés (en EUR)	Montants des cautions et avals donnés par la société (en EUR)	Chiffre d'affaires hors taxes du dernier exercice clos (devise locale)	Résultats (bénéfices ou pertes) du dernier exercice clos (devise locale)	Dividendes encaissés par la société au cours de l'exercice (en EUR)	Observations Écart de réévaluation
-	-	4 470	88	-	écart = 45
-	135 246	7 204 779	1 214 291	4 729	1 EUR = 119 33174 XFP
-	-	1 426 860	125 081	56 256	écart = 178
59 438	35 596	143 942	(6 130)	-	1 EUR = 0 9305 ARS
-	3 761	108 213 605	22 972 004	877	1 EUR = 5 683 76 MGF
-	-	205 000	100 400	-	1 EUR = 58 675 YUM
-	-	9 548	(14 382)	-	
-	-	571 009	-	-	
-	-	7 439	2 172	3 522	
-	10 787	145 567	50 074	2 761	écart = 5 166
-	70 207	58 566 356	8 488 677	1 152	1 EUR = 655 957 XOF écart = 1 142
-	-	1 820 319	501 776	6 850	1 EUR = 9 8662 MAD
-	51 000	9 019 296 000	912 212 000	11 107	1 EUR = 24 142 ROL
-	33 201	628 925	116 783	5 559	1 EUR = 3 6237 EGP acompte / divid = 35 324
-	-	105 717	86 612	45 874	1 EUR = 0 9305 USD
-	-	561 041 000	9 390 000	2 166	1 EUR = 1 936 27 ITL création 13.12.2000
37 614	16 120	-	-	-	1 EUR = 0 9305 USD
-	-	4 581	n/c	-	1 EUR = 0 6241 GBP écart = 1 675
-	27 913	25 286 860	1 822 739	563	1 EUR = 655 957 XAF
650 391	-	(9 844 992)	(96 880 858)	-	1 EUR = 1 177 08 KRW
-	36 158	7 726 538	1 474 952	1 214	1 EUR = 119 33174 XPF écart = 81
-	-	-	63 703	2 332	1 EUR = 3 4127 AED
-	-	-	-	-	
117 740	59 734	33 578	(23 870)	319	
313 641	-	734 491	350 186	2 352	

TABLEAU DES FILIALES ET PARTICIPATIONS (suite)

(en milliers d'euros)

	Valeur comptable des titres détenus		Montant des prêts et avances consentis et non remboursés	Montant des cautions et avals donnés par la société	Dividendes encaissés au cours de l'exercice	Observations
	Brute	Nette				
II - Renseignements globaux concernant les autres filiales et participations						
A) Filiales non reprises au paragraphe 1						
1°) Filiales françaises	26 686	17 586	–	66 163	34 775	Écart rééval. : 2 158
2°) Filiales étrangères	133 375	77 176	19 085	283 641	1 435	Écart rééval. : 1 451
B) Participations non reprises au paragraphe 1						
1°) Dans les sociétés françaises	25 128	18 999	133	175 509	2 835	Écart rééval. : –
2°) Dans les sociétés étrangères	30 037	20 701	48 365	215 616	7 154	Écart rééval. : –

Rapport général des Commissaires aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 décembre 2000

Messieurs les actionnaires de la Société Générale,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée générale, nous vous présentons notre rapport relatif à l'exercice clos le 31 décembre 2000, sur :

- le contrôle des comptes annuels de la Société Générale, établis en euros, tels qu'ils sont joints au présent rapport,
- les vérifications spécifiques et les informations prévues par la loi.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Conseil d'administration. Il nous appartient, sur la base de notre audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.

I. Opinion sur les comptes annuels

Nous avons effectué notre audit selon les normes de la profession applicables en France ; ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit consiste à examiner, par sondages, les éléments probants justifiant les données contenues dans ces comptes. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis et les estimations significatives retenues pour l'arrêté des comptes et à apprécier leur présentation d'ensemble. Nous estimons que nos contrôles fournissent une base raisonnable à l'opinion exprimée ci-après.

Nous certifions que les comptes annuels, établis conformément aux principes comptables généralement admis en

France, sont réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

Sans remettre en cause l'opinion exprimée ci-dessus, nous attirons votre attention sur la note 1 de l'annexe, qui mentionne les changements de présentation des comptes résultant de l'application par anticipation du règlement CRC 2000-03 relatif aux documents de synthèse des établissements de crédit.

II. Vérifications et informations spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes de la profession applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du Conseil d'administration et dans les documents adressés aux actionnaires sur la situation financière et les comptes annuels.

En application de la loi, nous nous sommes assurés que les diverses informations relatives aux prises de participation et de contrôle vous ont été communiquées dans le rapport de gestion.

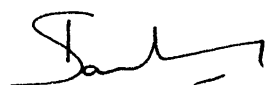
Neuilly-sur-Seine et Paris, le 28 février 2001

Les Commissaires aux comptes

BARBIER FRINAULT & AUTRES
ARTHUR ANDERSEN



Philippe Peuch-Lestrade



Isabelle Santenac

ERNST & YOUNG AUDIT



Christian Mouillon

Informations sur le capital

Actionnaires détenant plus de 1 % du capital* ou des droits de vote au 31 décembre 2000

Actionnaires*	% capital	% droits de vote
Salariés et anciens salariés via le Fonds E (32 976 personnes)	7,35	12,45
Groupe CGNU	6,75	7,73
BSCH	5,93	5,25
Meiji Life	3,25	5,76
AGF	2,77	4,39
Peugeot	2,14	3,55
CDC section générale	1,73	2,19
Pernod Ricard	1,19	2,10

* Hors OPCVM, hors autocontrôle (2 %) et hors autodétention (4,86 %) dans le cadre du programme de rachat d'actions (cf. rapport du Conseil d'administration sur les résolutions, 5^e résolution, p. 150).

Barème de référence au 31.12.2000 pour le calcul des pourcentages dans le capital et dans les droits de vote :

– nombre d'actions : 423 248 418

– nombre de droits de vote : 477 614 214

La base de référence pour les déclarations de franchissements de seuil est de 468 332 728 (nombre publié le 26.05.2000).

MONTANT DU CAPITAL

Au 31 décembre 2000, le capital de la Société Générale, entièrement libéré, s'élevait à 529 060 522,50 EUR et se composait de 423 248 418 actions de 1,25 euro nominal portant jouissance du 1^{er} janvier 2000.

Autorisation d'augmentation de capital social (Assemblée générale extraordinaire du 18 avril 2000)

	Plafonds globaux	Avec suppression du droit préférentiel de souscription ⁽¹⁾
Émission de valeurs mobilières donnant accès immédiatement ou à terme au capital et/ou par incorporation de réserves bénéfiques ou prime :		
• Durée	26 mois	
• Plafond nominal global de l'augmentation de capital par émission de toutes valeurs mobilières	0,6 Md EUR	0,6 Md EUR
• Plafond nominal global de l'augmentation de capital par incorporation de réserves, bénéfiques ou prime	1,2 Md EUR	
• Montant nominal global des émissions de valeurs mobilières représentatives de créances donnant accès au capital	2,3 Md EUR ⁽²⁾	2,3 Md EUR ⁽²⁾

(1) dans la limite de la fraction non utilisée des plafonds globaux.

(2) Il sera proposé à la prochaine Assemblée générale de porter à 4 Md EUR le montant nominal global des émissions de valeurs mobilières représentatives de créances donnant accès au capital social (dixième résolution) sans modification du plafond nominal global des augmentations de capital autorisées qui reste fixé à 0,6 Md EUR.

Tableau d'évolution du capital

Opérations	Date (de réalisation ou de constatation)	Variation	Nombre d'actions	Capital social (en francs) (nominal : 30 F)	Variation du capital liée à l'opération (en %)
Options exercées au 1 ^{er} semestre 1998	10.04.98	44 570	98 736 639	2 962 099 170	0,05
OC converties au 1 ^{er} semestre 1998	10.04.98	1 489 932	100 226 571	3 006 797 130	1,51
Augmentation de capital Plan d'épargne 1998	10.07.98	1 855 360	102 081 931	3 062 457 930	1,85
Options exercées au 1 ^{er} semestre 1998	10.07.98	24 372	102 106 303	3 063 189 090	0,02
Options exercées au 2 ^e semestre 1998	27.01.99	76 845	102 183 148	3 065 494 440	0,08
Conversion du capital en euros :				(en EUR) (nominal : 5 EUR)	
Incorporation de réserves : 43 584 125,27 EUR (285 893 120,63 F)	27.01.99		102 183 148	510 915 740	
Augmentation de capital Plan d'épargne 1999	24.06.99	1 697 190	103 880 338	519 401 650	1,66
Options exercées au 1 ^{er} semestre 1999	29.07.99	79 368	103 959 706	519 798 530	0,08
Options exercées au 2 ^e semestre 1999	06.08.99 24.01.2000	16 425 354 490	103 976 131 104 330 621	519 880 655 521 653 105	0,02 0,34
Options exercées au 1 ^{er} semestre 2000 jusqu'au 10.05.2000	10.05.2000	33 590	104 364 211	521 821 055	0,03
				(en EUR) (nominal : 1,25 EUR)	
Division du nominal par 4	17.05.2000		417 456 844	521 821 055	0,03
Options exercées au 1 ^{er} semestre 2000 jusqu'au 30.06.2000	20.07.2000	152 860	417 609 704	522 012 130	0,04
Augmentation du capital Plan d'épargne 2000	02.08.2000	5 389 594	422 999 298	528 749 122,50	1,29
Options exercées au 2 ^e semestre 2000	16.01.2001	249 120	423 248 418	529 060 522,50	0,06

Il est précisé que dans le cadre de l'autorisation qui lui a été accordée par les Assemblées générales extraordinaires des 27 mai 1992 et 13 mai 1997, le Conseil d'administration, dans ses séances des 22 juillet 1992, 16 février 1994, 15 mars 1995, 19 juin 1996, 25 juin 1997 et 24 juin 1998, a consenti des options donnant droit à la souscription d'actions nouvelles au bénéfice de certains membres du personnel et mandataires sociaux ; en outre, les 8 septembre 1999 et 2 août 2000, le Conseil d'administration, sur proposition du Comité des rémunérations, a consenti des options d'achat d'actions.

Au 31 décembre 2000, il restait 4 929 280 options non levées et pouvant donner lieu à la création de 4 929 280 actions supplémentaires, soit 6,2 M EUR de capital nominal (voir paragraphe Plan d'options, p. 13).

L'Assemblée générale mixte du 13 mai 1997 a autorisé le Conseil d'administration à procéder à des augmentations de capital réservées :

- aux salariés et anciens salariés retraités ou pré-retraités de la Société Générale adhérents du Plan d'épargne d'entreprise,

- aux salariés et anciens salariés retraités ou pré-retraités de la Société Générale et à ceux d'autres sociétés du Groupe, adhérents des Plans d'épargne d'entreprise ou de Groupe, pour un montant nominal maximum de 400 MF. Cette autorisation a pour objet de permettre aux bénéficiaires de souscrire, via un Fonds commun de placement, des actions à un prix qui ne peut être ni supérieur à la moyenne des premiers cours cotés aux vingt séances de Bourse précédant le jour de la décision du Conseil d'administration fixant la date d'ouverture de la souscription, ni inférieur à cette moyenne diminuée de la décote maximale admise par la loi au jour de la décision du Conseil d'administration.

Dans le cadre de cette autorisation, une première opération avait déjà été réalisée en 1998, pour un montant nominal de 55,7 MF, en application de la décision du Conseil d'administration du 11 mars 1998, une deuxième opération a été effectuée en 1999, à hauteur de 55,7 MF correspondant à 8,5 M EUR et une troisième opération a été effectuée en 2000 à hauteur de 44,2 MF correspondant à 6,7 M EUR.

Autorisation donnée à la société d'opérer sur ses propres actions

L'Assemblée générale mixte du 18 avril 2000 a autorisé la société à opérer en Bourse, sur ses propres actions, en vue de les annuler, de permettre la mise en place d'un programme de motivation des salariés ou d'accompagner éventuellement des opérations réservées aux salariés ainsi que la réalisation d'opérations d'acquisition de toute nature ou encore de gestion financière des fonds propres, ainsi que pour la régularisation des cours dans les conditions et limites définies par l'article L.225-209 du Code de commerce (anciens articles 217-2 et suivants de la loi du 24 juillet 1966), et, en outre, suivant les modalités ci-après :

- prix d'achat maximum : 360 EUR, soit 90 EUR après division du nominal par 4 ;
- prix de vente minimum : 120 EUR, soit 30 EUR après division du nominal par 4 ;
- nombre maximum d'actions : 10 % du nombre total d'actions représentant le capital.

On trouvera en p. 151 les volumes et prix moyens des transactions traitées dans le cadre de cette autorisation au cours de l'exercice 2000.

Durée de l'autorisation

Dix-huit mois. Cette autorisation sera reprise lors de la prochaine Assemblée des actionnaires dans les conditions fixées par la cinquième résolution (p. 157).

Titres au porteur identifiables (article 6 des statuts)

La société peut à tout moment, conformément aux dispositions législatives et réglementaires en vigueur, demander à l'organisme chargé de la compensation des titres des renseignements relatifs aux titres conférant immédiatement ou à terme le droit de vote dans ses assemblées ainsi qu'aux détenteurs desdits titres.

Information sur la part du capital détenue par les salariés en application des plans d'épargne d'entreprise ou de Groupe

Conformément à l'article L.225-102 du Code de commerce, il est indiqué qu'au 31 décembre 2000, le personnel de la Société Générale, le personnel de la Société Générale Alsacienne de Banque, Sogénal, et le personnel du Crédit du Nord détenaient, dans le cadre de fonds communs de placement, créés en application du Plan d'épargne d'entre-

prise de la Société Générale et du Plan d'épargne de Groupe, un total de 32 748 515 actions de la Société Générale représentant 8 % du capital social.

Accords existant entre la Société Générale et ses actionnaires

En avril 1999, dans la note d'information présentée par la Société Générale en réponse à la note d'information de la BNP publiée à l'occasion de l'OPE des actions Société Générale, la Société Générale a communiqué la teneur de deux accords la concernant.

Ceux-ci peuvent être synthétisés comme suit :

Un accord est intervenu le 27 juin 1997 entre le groupe Pernod-Ricard et la Société Générale relatif à la gestion de certaines participations détenues par les deux groupes. Aux termes de cet accord, la société Santa Lina, filiale non cotée de Pernod-Ricard, a accordé à la Société Générale un droit de préférence sur 1 393 901 actions Société Générale (soit 1,36 % du capital) qu'elle détient, dans l'hypothèse où Santa Lina souhaiterait les céder, en la forme d'une option d'achat desdites actions consentie à toute personne désignée par la Société Générale.

Cet accord stipule, en outre, que, dans l'éventualité d'une offre publique initiée sur les titres de la Société Générale, le droit de préférence décrit ci-dessus deviendra caduc. Dans cette hypothèse, Santa Lina informera la Société Générale, dans les 48 heures de l'avis de recevabilité d'une offre, de son intention d'apporter ou non ses actions Société Générale à l'offre et, dans l'affirmative, que la Société Générale disposera d'un délai courant à compter du premier jour de bourse au cours duquel les contre-offres ou surenchères éventuelles ne seront plus recevables et expirant deux jours de bourse avant la clôture de l'offre la mieux disante, pour présenter à Santa Lina une personne se portant acquéreur des titres Société Générale détenus par Santa Lina au prix de l'offre la mieux disante.

Le 1^{er} mars 1996, la Société Générale a conclu un accord avec Peugeot SA renouvelable tacitement par périodes de deux ans à compter du 31 décembre 1997, relatif à la gestion des participations réciproques de la Société Générale dans Peugeot SA et de Peugeot SA dans la Société Générale. Cet accord est toujours en vigueur, ayant été tacitement renouvelé jusqu'au 31 décembre 1999.

Aux termes de cet accord, Peugeot SA s'est engagée à ne pas céder sa participation dans la Société Générale, à hauteur de 1 697 551 actions (soit 1,66 % du capital), avant l'expiration de l'accord. En outre, Peugeot SA a consenti un droit de préemption sur les droits préférentiels de souscription que Peugeot SA pourrait vouloir céder en cas d'augmentation de capital de la Société Générale, au profit d'un tiers désigné par la Société Générale. Enfin, Peugeot SA a accordé un droit de préemption à tout tiers désigné par la Société Générale sur les actions encore en sa possession pendant 5 ans à compter de l'expiration de l'accord.

En cas d'offre publique, Peugeot SA, si elle souhaite apporter les actions qu'elle détient à une offre (y compris toute surenchère ou offre concurrente), doit en informer la Société Générale dans les deux jours de la parution de la décision du CMF prononçant sa recevabilité. Dans ce cas, la Société Générale dispose d'un droit de préemption sur ces actions, au bénéfice de tout tiers qu'elle désignera et au

prix de la dernière offre ou surenchère. Elle doit alors en informer Peugeot SA au plus tard deux jours avant la clôture de l'offre.

Ces accords contiennent des dispositions de même nature en ce qui concerne une partie des participations directes ou indirectes détenues par le groupe Société Générale dans Pernod-Ricard, d'une part, et Peugeot SA, d'autre part. La participation du groupe Société Générale dans le groupe Pernod-Ricard s'élevait en avril 1999 à 11,4 % du capital et sa participation dans Peugeot SA à 3,7 % du capital à la même époque.

Les termes généraux de ces deux accords ont été communiqués le 16 avril 1999 aux administrateurs de la Société Générale ainsi qu'aux personnes énumérées à l'article 4 du règlement n° 89-03 de la COB.

Au 31 décembre 2000, ces accords sont toujours en vigueur.

Principaux mouvements ayant affecté le portefeuille-titres en 2000

Au cours de l'année 2000, la Société Générale a notamment effectué les opérations suivantes sur son portefeuille-titres :

À L'ÉTRANGER

Participation à la création

The Global Trust Authority – Arystee Ltd. – Meteo Transformer Ltd. – Clickborsa SIM SpA – MTS Belgium SA – Lyxor Life Ltd. – Bluevalue.

Prise de participation au capital de

BSCH – Identrus LLC – BXS – Coredeal Ltd.

Renforcement de participation

Société Générale Marocaine de Banques – Dexia – Société Générale de Banques au Sénégal – Swift – Société Générale de Banques en Guinée – Société Générale de Banques en Côte-d'Ivoire – Banco Société Générale SA – Sofital (par suite d'absorption fusion) – SG Securities (Johannesburg) Proprietary Ltd.

Souscription aux augmentations de capital

ITG SGL – Ki and Co SCA – Ki sarl – SG Transaction Services Investment Ltd. – BSG Vostok – Dongfeng Citroën – Sogeko – CLS Services Ltd. – MTS Portugal – UAB (paiement de dividendes en actions).

Cession totale de la participation

Paykharid Iran – SG Asia Crédit PLC Ltd. ⁽¹⁾ – Comit – Dexia ⁽¹⁾ – BSCH ⁽¹⁾ – Banca Intesa ⁽¹⁾ – Immobiliaria Baricentro – Club Serrezuela – Cominif – Société Immobilière du Cameroun – Dennington CH. BV. (par suite d'apport à Sophia) – Sociedad Argentina de Participaciones et Valorban (par suite de fusion-absorption par Sofital) – Belfox (par suite d'échange contre BXS) – BXS (par suite d'échange contre Euronext) – BSG Kazakhstan – Société Hôtelière de la Lagune.

Allègement de la participation

Werbrow Holdings – Long Term Capital VI Ltd. (LTCP).

EN FRANCE

Participation à la création

Fimatex Société Générale.

Prise de participation au capital de

Gamifip 2 Answorck – Sophia (par suite d'apport et de fusion-absorption) – Sofom.

Renforcement de participation

Fimatex – Billettique Monétique Services SAS – MTS France.

Souscription aux augmentations de capital

Fimatex – Crédit Logement – Sogessur – Gamifip 2 Answorck – SFPMEI – Pronerg – Club Kyriel – Vertical Trade – Nofirec.

Cession totale de la participation

Finextel – Finexpand – CREP SA – SFL ⁽¹⁾ – Sorex Metropole – Banque AIG – Golf de Bondues – Sofrepost – GIE Exabail – SIFP, Patriges Villiers et Paris Espace Hôtel (par suite d'apport à Sophia) – Patriges Le Levant, Patriges Le Cardinet, Paris Espace Activités et Patriges Porte de Bordeaux (par suite de fusion-absorption par Sophia) – Sogexter – SCI Ifoba.

Allègement de la participation

Crédit du Nord – Société Foncière Capucines Caumartin (SFCC) ⁽²⁾ – Partifa ⁽²⁾ – CRH.

(1) Cession à l'intérieur du Groupe.

(2) Dans le cadre d'une réduction de capital.

Conformément aux dispositions de l'article 356 de la loi du 24 juillet 1966, le tableau ci-dessous récapitule les mouvements significatifs enregistrés en 2000 par le portefeuille-titres de la Société Générale.

Franchissement en hausse				Franchissement en baisse			
Seuil	Sociétés	% du capital		Seuil	Sociétés	% du capital	
		31/12/00	antérieur			31/12/00	antérieur
5 %	The Global Trust Authority MTS Portugal Vertical Trade	5,88 5,38 8,00	0,00 0,00 0,00	5 %	Paykharid Iran CREP SA SFL*** Finexpand	0,00 0,00 0,00 0,00	6,90 7,25 7,30 8,54
10 %	Sophia	16,87	0,00	10 %	Cyber-comm SCI Ifoba Bank Muscat International	6,14 0,00 6,83	16,67 19,91 10,37
20 %	Gamifip 2 Answorck	25,00	0,00	20 %	Exabail GIE	0,00	28,00
33 %	Fimatex Société Générale Meteo Transformer Ltd.	50,00 50,00	0,00 0,00	33 %	SG Asia Credit PLC Ltd.*** Cominif Immobiliaria Baricentro	0,00 0,00 0,00	36,05 39,98 45,31
50 %	Société Générale Marocaine de Banques Société Générale de Banques en Côte-d'Ivoire Société Générale de Banques au Sénégal Fimatex BSG Vostok Société Foncière Capucines Caumartin (SFCC)** Ki and Co SCA Clickborsa SIM SpA Ki sarl Bluevalue Lyxor Life Ltd. Arystee Ltd. Nofirec	51,91 54,77 52,15 63,89 90,00 99,94 99,99 99,99 100,00 100,00 100,00 100,00 100,00 100,00	48,90 47,36 43,50 49,00 50,00 46,06 0,00 0,00 0,00 0,00 0,00 0,00 0,00 0,00	50 %	SIFP * Sociedad Argentina de Participaciones Patriges Porte de Bordeaux * Valorban Paris Espace Activités * Patriges Villiers * Patriges Le Cardinet * Paris Espace Hôtel * Dennington CH. BV. * Patriges Le Levant * Sogexter BSG Kazakhstan	0,00 0,00 0,00 0,00 0,00 0,00 0,00 0,00 0,00 0,00 0,00 0,00	59,45 98,00 99,98 98,00 100,00 100,00 100,00 100,00 100,00 100,00 100,00

* Apport à Sophia

** Dans le cadre d'une réduction de capital

*** Cession à l'intérieur du Groupe

Activité des principales filiales et affiliées

ACTIVITÉ DES PRINCIPALES FILIALES ET AFFILIÉES

(en M EUR au 31 décembre)

Dénomination de la filiale	Date d'arrêté	% de détention	Total du bilan	Fonds propres (1)
Groupe Crédit du Nord	31.12.99*	90,0	21 292,0	956,3**
	31.12.00	80,0	23 166,0	1 046,0**
Sogénal	31.12.99	100,0	3 990,0	455,0
	31.12.00	100,0	3 627,0	485,6
Société Générale de Banques aux Antilles (SGBA)	31.12.99	100,0	232,6	7,2
	31.12.00	100,0	266,8	8,3*
Société Générale Calédonienne de Banques (SGCB)	31.12.99	100,0	716,2	55,5
	31.12.00	100,0	750,8	61,9
Banque de Polynésie	31.12.99	80,0	652,7	43,7
	31.12.00	80,0	696,7	45,9
Société Générale Argentina	31.12.99	98,8	1 059,1	86,0
	31.12.00	98,8	1 131,9	86,1
Société Générale de Banques en Côte-d'Ivoire (SGBCI)	31.12.99	47,4	753,0	65,2
	31.12.00	54,8	671,3	75,6
Société Générale de Banques au Sénégal (SGBS)	31.12.99	43,5	354,7	22,2
	31.12.00	52,1	383,8	30,7
National Société Générale Bank SAE Le Caire (Égypte) (NSGB)	31.12.99	51,0	1 319,3	122,2
	31.12.00	51,0	1 510,3	138,8
Société Générale Libano-Européenne (SGLEB)	31.12.99	50,0	1 896,3	95,7
	31.12.00	50,0	2 613,6	115,2
Société Générale Marocaine de Banques (SGMB)	31.12.99	48,9	1 931,6	208,7
	31.12.00	51,2	2 486,9	249,6
Banque Roumaine pour le Développement (BRD)	31.12.99	51,0	1 297,2	234,9
	31.12.00	51,0	1 567,9	250,0
Expressbank Bulgarie	31.12.99	98,0	181,1	31,5
	31.12.00	98,0	224,5	33,1
Groupe Franfinance	31.12.99	100,0	3 763,3	263,8
	31.12.00	100,0	4 281,7	281,7
Soglease	31.12.99	100,0	386,7	26,7
	31.12.00	100,0	930,6	25,2
Compagnie Générale d'Affacturage (CGA)	31.12.99	100,0	779,5	16,2
	31.12.00	100,0	791,3	18,8
Compagnie Générale de Location d'Équipements (CGI)	31.12.99	84,6	1 794,6	131,4
	31.12.00	84,6	1 941,0	135,6
Fiditalia	31.12.99	50,0	1 757,5	92,3
	31.12.00	50,0	2 279,7	87,9
Temsys	31.12.99	100,0	365,2	10,9
	31.12.00	100,0	495,0	14,1
Sogécap	31.12.99	100,0	27 634,0	719,0
	31.12.00	100,0	32 035,0	817,0
Sogessur	31.12.99	65,0	42,1	8,4
	31.12.00	65,0	50,2	9,3
Parel	31.12.99	100,0	1 489,0	14,4
	31.12.00	100,0	1 292,0	20,5
Société Générale Securities (Paris)	31.12.99	99,9	722,2	9,1
	31.12.00	99,9	1 132,5	11,8
SG Cowen Securities Corporation	31.12.99	100,0	39 831,4	1 084,3
	31.12.00	100,0	39 351,1	1 075,7
Société Générale Securities Ltd. (London)	31.12.99	100,0	6 058,4	155,8
	31.12.00	100,0	4 207,4	177,0
SG Securities Asia	31.12.99	100,0	238,0	77,8
	31.12.00	100,0	416,0	95,7
Société Générale Securities (North Pacific) Ltd.	31.12.99	100,0	1 601,8	212,6
	31.12.00	100,0	1 984,2	198,5

Dépôts de clientèle Provisions mathématiques/ Techniques (2)	Concours à la clientèle	Chiffre d'affaires (3)	Résultat net après impôt sur les bénéfices	PNB	Effectifs
12 197,0	12 694,0		119,0**	1 036,2	7 810
12 251,0	13 668,0		158,5**	1 127,2	7 930***
2 186,0	2 199,0		57,2	187,7	1 228
2 157,0	2 376,0		74,4	195,4	1 234
139,5	188,5		0,0	17,9	127
145,7	229,5		(8,1)	16,6	135
569,0	583,1		7,1	41,4	327
564,3	606,2		10,6	49,3	287
574,5	480,8		6,9	35,8	323
620,8	518,5		8,4	45,6	300
702,4	600,8		(2,1)	68,6	955
729,9	697,9		(6,6)	92,2	1 123
506,2	480,1		9,1	65,0	941
482,2	442,0		12,7	70,2	953
238,6	219,7*		6,2	27,3	381
281,8	256,7*		8,0	30,9	386
1 034,5	859,6		32,4	65,9	425
1 188,8	890,5		34,4	77,8	569
1 653,4	717,1		14,8	61,1	671
2 020,4	839,7		18,1	68,4	755
1 299,2	1 174,1		28,8	119,0	1 914
1 561,8	1 438,1		50,6	137,8	1 987
933,1	872,0		42,3	148,3	4 428
1 196,8	1 044,7		56,8	154,4	4 444
138,8	78,5			14,8	1 198
174,9	96,0		1,9	16,6	902
3 590,7			33,7	208,9	1 008
3 934,2			38,3	199,2	1 035
345,3			(2,3)	1,0	0
857,0			(1,5)	7,0	0
	776,5	3 131,8	1,5	22,3	138
	788,3	3 867,2	3,2	25,4	137
	1 625,2		13,6	87,6	545
	1 773,3		8,9	81,1	534
	1 867,6		19,0	143,6	571
	2 129,7		0,0	148,7	701
	333,7		2,6	22,0	164
	465,2		3,3	26,0	256
26 036,0		3 324,0	91,4		273
29 604,0		4 887,0	115,4		307
28,9		14,5	(17,5)		158
33,3		30,0	(14,4)		212
		15,7	3,7	17,2	51
		19,5	9,6	23,4	51
		174,3	23,6		112
		268,9	92,8		140
229,8	611,1		(221,9)	670,5	1 902
155,0	76,0		(95,3)	1 000,1	1 035
		NA	39,7	232,1	562
		NA	14,2	307,4	760
		80,2	12,2	NA	378
		110,5	15,5	NA	464
			2,4	86,9	264
			(6,1)	139,8	329

(en M EUR au 31 décembre)

Dénomination de la filiale	Date d'arrêté	% de détention	Total du bilan	Fonds propres (1)
SG Asia	31.12.99	100,0	561,0	75,9
	31.12.00	100,0	255,0	102,2
Fimat	31.12.99	100,0	6 047,0	99,0
	31.12.00	100,0	6 555,0	100,0
Banque de Réesc compte et de Placement	31.12.99	100,0	14 311,0	50,8
	31.12.00	100,0	9 083,0	45,1
Fimatex	31.12.99	100,0	259,9	2,7
	31.12.00	75,1	518,7	
Société Générale Australia Holding Ltd.	31.12.99	100,0	4 800,8	144,0
	31.12.00	100,0	5 262,2	152,7
Sogéral Brésil	31.12.99	100,0	174,1	33,3
	31.12.00	100,0	240,3	37,6
SG Canada	31.12.99	100,0	2 327,5	171,3
	31.12.00	100,0	2 985,5	178,8
Korean French Banking Corp. Sogéko	31.12.99	39,6	2 084,3	196,7
	31.12.00	39,8	1 125,3	82,2
Société Anonyme de Crédit à l'Industrie Française (CALIF)	31.12.99	100,0	1 524,1	61,1
	31.12.00	100,0	1 017,7	36,0
Crédit Immobilier Général (CIG)	31.12.99	100,0	1 518,0	107,0
	31.12.00	100,0	1 326,0	136,0
Généfim	31.12.99	100,0	1 034,3	142,8
	31.12.00	100,0	1 081,4	187,4
Sogébaïl (Société Générale pour le Développement des Opérations de crédit-bail)	31.12.99	50,5	2 166,8	252,7
	31.12.00	49,8	2 086,2	248,2
Sogéfimur	31.12.99	100,0	632,6	71,3
	31.12.00	100,0	593,2	69,0
SG Asset Management	31.12.99	100,0	853,0	479,0
	31.12.00	100,0	4 588,0	537,0
Société Générale Bank & Trust (SGBT)	31.12.99	100,0	13 435,9	318,4
	31.12.00	100,0	11 867,8	373,8
Hambros Bank & Trust Ltd.	31.12.99	100,0	3 313,7	433,7
	31.12.00	100,0	3 495,1	456,3
Europe Computer Systèmes (ECS)	31.12.99	100,0	465,0	49,7
	31.12.00	100,0	571,0	67,4

(1) Fonds propres y compris résultat de l'exercice.

(2) Pour les sociétés d'assurances.

(3) Pour les sociétés de bourse, d'assurance ou de services pour lesquelles cette notion est applicable.

Crédit du Nord

* **Date d'arrêté 1999** : pour être homogènes avec ceux au 31.12.2000, les comptes au 31.12.1999 sont retraités, en tenant compte notamment du passage d'Antarius, filiale d'assurance vie en partenariat avec Cardif, de mise en équivalence en intégration proportionnelle. Ce retraitement a essentiellement un impact sur le total de bilan et sur le PNB.

** **Fonds propres et résultat net** : fonds propres et résultat net part du Groupe.

*** **Effectifs** : effectifs nets présents.

Sogénéral

La branche d'activité de Banque de détail en France de Sogénéral sera apportée à la Société Générale, en 2001, dans le cadre d'un apport partiel d'actif (voir Rapport du Conseil d'administration, p. 152).

Société Générale de Banques aux Antilles

* Y compris une avance en compte courant d'associés versée en anticipation d'une augmentation de capital.

Fimatex

Comptes individuels provisoires (non encore arrêtés par le Conseil d'administration).

Résultat net non publié à la date d'impression.

Dépôts de clientèle Provisions mathématiques/ Techniques (2)	Concours à la clientèle	Chiffre d'affaires (3)	Résultat net après impôt sur les bénéfices	PNB	Effectifs
			9,1	41,4	79
			21,7	44,5	76
2 859,0	26,0		13,1	193,0	857
2 478,0	8,0		174,0	221,0	938
1 569,0	2 199,0		11,4	48,5	100
1 581,0	740,0		5,7	35,3	94
168,4	9,6		29,9	22,6	120
195,1	11,3		NA		340
220,7	1 412,9		18,2		289
178,1	1 281,1		20,7		293
0,9	53,9		(2,0)	30,7	95
0,5	37,3		3,6	17,0	80
326,2	1 410,8		16,6	49,0	167
960,8	1 667,0		(6,0)*	58,8	158
451,1	1 067,2		(6,7)	34,1	98
209,8	655,0		(98,1)	(12,3)	79
6,4	91,2		2,3		
34,3	189,9		(23,9)		
	1 206,0		17,0	39,0	77
	1 090,0		29,0	33,0	74
	822,0		23,3	23,3	22
	919,8		49,5	37,9	21
	1 978,8		17,9	32,5	
	1 875,7		16,1	29,7	
	535,0		4,0	8,3	
	547,2		2,5	5,7	
		496,6*	131,0		949
		722,2*	188,4		1 185
4 499,4	5 132,6		55,4	160,9	590
5 202,2	2 627,7		68,1	184,5	648
2 784,3	404,2		16,9	71,0	380
2 945,8	524,3		24,9	95,7	414
	336,0	1 479,0	13,7		697
	374,0	1 711,0	17,8		792

Compagnie Générale d'Affacturage : chiffre d'affaires = volume de créances achetées.

Express Bank : acquisition décembre 1999.

Groupe Fimat : les chiffres comprennent la cession des titres Fimatex détenus par Fimat International Banque à la Société Générale (232 M EUR pour le bilan et 145 M EUR inclus dans le résultat net).

SG Asia : les données incluent les activités conduites à Hong Kong et Singapour.

Sogessur : provisions techniques.

Temsys : résultat financier sous-consolidé TEMsys + TEMpro + TEMparc.

SG Canada : * y compris effets de liquidation SG Mexico.

Société Générale Asset Management : * commissions.